



647122 FR (28/10/2024)

REV B

M26/30-2 + H ST3B

M26/30-4 + H ST3B

M40/50-2 + H ST3B

M40/50-4 + H ST3B

4 Vitesses et Hydrostatique

Transmission

NOTICE D'INSTRUCTIONS

(NOTICE ORIGINALE)

IMPORTANT

Lire attentivement et comprendre cette notice d'instructions avant d'utiliser ce chariot élévateur.

Elle contient toutes les informations concernant la conduite, les manipulations et les équipements du chariot élévateur, ainsi que les recommandations importantes à suivre.

Vous trouverez également dans ce document des précautions d'utilisation, des informations sur la maintenance et l'entretien courant, pour préserver la sécurité d'utilisation et la fiabilité du chariot élévateur.

QUAND VOUS VOYEZ CE SYMBOLE CELA VEUT DIRE:



ATTENTION! SOYEZ PRUDENT! VOTRE SÉCURITÉ, CELLE D'AUTRUI OU CELLE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR EST EN JEU.

- Cette notice a été élaborée à partir de la liste des équipements et des caractéristiques techniques donnés lors de sa conception.
- Le niveau d'équipement du chariot élévateur dépend des options choisies et du pays de commercialisation.
- Selon les options et la date de commercialisation du chariot élévateur, certains équipements/fonctions décrits dans cette notice ne sont pas présents dans ce chariot élévateur.
- Les descriptions et figures sont données sans engagement.
- MANITOU se réserve le droit de modifier ses modèles et leur équipement sans être tenue de mettre à jour la présente notice.
- Le réseau MANITOU, composé exclusivement de professionnels qualifiés, est à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions.
- Cette notice fait partie intégrante du chariot élévateur.
- Elle est à conserver en permanence dans son emplacement afin de pouvoir la retrouver facilement.
- En cas de revente du chariot élévateur, donner cette notice au nouveau propriétaire.

1re ÉDITION

2/07/2012

MISE À JOUR

02/07/2012

1re DATE D'ÉDITION

01/02/2013

UP DATING

15/01/2014

ADDED M26-2/4 AND M40-2/4

01/06/2014

ADDED THE HYDROSTATIC TRANSMISSION

30/07/2016

UPDATED

01/04/2018

UPDATED

20/10/2020

Ajout d'instructions de réinitialisation du voyant de maintenance

28/10/2024

3-5 - 3-7

MANITOU BF S.A Société anonyme à Conseil d'administration.

Siège social : 430 rue de l'Aubinière - 44150 Ancenis - France

Capital social : 39.548.949 euros

857 802 508 RCS Nantes.

Tél : +33 (0)2 40 09 10 11

www.manitou.com

La présente brochure n'est fournie qu'à titre consultatif, toute reproduction, copie, représentation, captation, cession, distribution, ou autre, partiellement ou en totalité, sous quelque format que ce soit est interdite. Les schémas, les dessins, les vues, les commentaires les indications, l'organisation même du document qui sont rapportés dans la présente documentation, sont la propriété intellectuelle de MANITOU BF. Toute infraction à ce qui précède est susceptible d'entraîner des condamnations civiles et pénales. Les logos ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise sont la propriété de MANITOU BF et ne peuvent être utilisés sans autorisation expresse et formelle. Tous droits réservés.

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

2 - DESCRIPTION

3 - MAINTENANCE

4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT	4
LE SITE	4
L'OPÉRATEUR	4
LE CHARIOT ÉLEVATEUR	4
A - APTITUDE DU CHARIOT ÉLEVATEUR À L'EMPLOI	4
B - ADAPTATION DU CHARIOT ÉLEVATEUR AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES	4
C - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLEVATEUR	5
D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE	5
LES INSTRUCTIONS	5
LA MAINTENANCE	5
INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR	6
PRÉAMBULE	6
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	6
A - NOTICE D'INSTRUCTIONS	6
B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE	6
C - ENTRETIEN	6
D - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLEVATEUR	6
E - ÉLEVATION DE PERSONNES	6
INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE	7
A - AVANT LE DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLEVATEUR	7
B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE	7
C - ENVIRONNEMENT	7
D - VISIBILITÉ	8
E - DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLEVATEUR	8
F - CONDUITE DU CHARIOT ÉLEVATEUR	9
G - ARRÊT DU CHARIOT ÉLEVATEUR	10
H - CONDUITE DU CHARIOT ÉLEVATEUR SUR LA VOIE PUBLIQUE	10
INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE	11
A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE	11
B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITE	11
C - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLEVATEUR	11
D - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL	12
E - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES	12
INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLEVATEUR	14
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	14
ENTRETIEN	14
NIVEAUX DES LUBRIFIANTS ET DU COMBUSTIBLE	14
HYDRAULIQUE	14
ÉLECTRICITÉ	14
SOUDURE	15
LAVAGE DU CHARIOT ÉLEVATEUR	15
TRANSPORT DU CHARIOT ÉLEVATEUR	15

<u>ARRÊT DE LONGUE DURÉE DU CHARIOT ÉLEVATEUR</u>	16
INTRODUCTION	16
PRÉPARATION DU CHARIOT ÉLEVATEUR	16
PROTECTION DU MOTEUR THERMIQUE	16
PROTECTION DU CHARIOT ÉLEVATEUR	16
REMISE EN SERVICE DU CHARIOT ÉLEVATEUR	17
<u>MISE AU REBUT DU CHARIOT ÉLEVATEUR</u>	18
RECYCLAGE DES MATÉRIAUX	18
MÉTAUX	18
MATIÈRES PLASTIQUES	18
CAOUTCHOUCS	18
VERRES	18
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	18
PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES	18
HUILES USÉES	18
BATTERIES ET PILES USAGÉES	18

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

LE SITE

- Une bonne gestion du site d'évolution du chariot élévateur diminue les risques d'accidents:
 - Sol pas inutilement accidenté ou encombré,
 - Pas de pentes excessives,
 - Circulation des piétons maîtrisée, etc.

L'OPÉRATEUR

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser le chariot élévateur. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation du chariot élévateur et doit être portée en permanence par l'opérateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

D'après l'expérience, certaines contre-indications d'emploi du chariot élévateur peuvent se présenter. Ces utilisations anormales prévisibles, dont les principales sont citées ci-dessous, sont formellement interdites.

- *Le comportement anormal prévisible qui résulte d'une négligence ordinaire, mais qui ne résulte pas de la volonté de faire un mauvais usage du matériel.*
- *Le comportement réflexe d'une personne en cas de dysfonctionnement, d'incident, de défaillance, etc., en cours d'utilisation du chariot élévateur.*
- *Le comportement résultant de l'application de la «loi du moindre effort» au cours de l'accomplissement d'une tâche.*
- *Pour certaines machines, le comportement prévisible de certaines personnes telles que: apprentis, adolescents, personnes handicapées, stagiaires tentés de conduire un chariot élévateur, les opérateurs tentés par une utilisation en vue de paris, de compétition, à titre d'expérience personnelle.*
Le responsable du matériel doit tenir compte de ces critères pour évaluer l'aptitude à conduire d'une personne.

LE CHARIOT ÉLÉVATEUR

A - APTITUDE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR À L'EMPLOI

- MANITOU s'est assuré de l'aptitude à l'emploi de ce chariot élévateur dans les conditions normales d'utilisation prévues dans cette notice d'instructions, avec un coefficient d'épreuve **STATIQUE DE 1,33** et un coefficient d'épreuve **DYNAMIQUE DE 1**, tels que prévus dans la norme harmonisée **EN 1726-1** pour les chariots à mât.
- Avant la mise en service, le responsable d'établissement est tenu de vérifier que le chariot élévateur est approprié aux travaux à effectuer et de réaliser certains essais (suivant la législation en vigueur).

B - ADAPTATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES

- En plus des équipements de série montés sur votre chariot élévateur, de nombreuses options vous sont proposées tel que: éclairage routier, feux stop, gyrophare, feux de recul, avertisseur sonore de marche arrière, phare de travail avant, phare de travail arrière, etc.
- L'opérateur doit tenir compte des conditions d'utilisation pour définir la signalisation et l'éclairage de son chariot élévateur. Consulter votre concessionnaire.
- Tenir compte des conditions climatiques et atmosphériques du site d'utilisation.
 - Protection contre le gel (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
 - Adaptation des lubrifiants (vous renseigner auprès de votre concessionnaire).
 - Filtration du moteur thermique (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

⚠ IMPORTANT ⚠

Le plein des lubrifiants est effectué en usine pour des utilisations climatiques moyennes, soit: - 15°C à + 35°C.

Pour des utilisations plus sévères, il faut, avant la mise en route, vidanger et refaire les pleins en utilisant des lubrifiants adaptés en fonction des températures ambiantes. Il en est de même pour le liquide de refroidissement.

- Équiper d'un extincteur individuel le chariot élévateur évoluant dans une zone dépourvue de moyens d'extinction. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

⚠ IMPORTANT ⚠

Votre chariot élévateur est conçu pour une utilisation à l'extérieur dans des conditions atmosphériques normales et à l'intérieur dans des locaux parfaitement aérés et ventilés.

L'utilisation du chariot élévateur est interdite dans les espaces à risques d'incendie ou potentiellement explosifs (ex. Raffinerie, dépôt de carburant ou de gaz, stockage de produits inflammables...).

Pour une utilisation dans ces espaces, des équipements spécifiques existent (vous renseigner auprès de votre concessionnaire).

- Nos chariots élévateurs sont conformes à la directive 2004/108/CE concernant la compatibilité électromagnétique (CEM), et à la norme harmonisée EN 12895 correspondante. Leur bon fonctionnement n'est plus garanti s'ils évoluent dans des zones où les champs électromagnétiques sont supérieurs au seuil fixé par cette norme (10 V/m).
- La directive 2002/44/CE impose aux chefs d'établissement de ne pas exposer leurs employés à des doses de vibrations excessives. Il n'existe pas de code de mesure reconnu qui permettrait de comparer les machines des différents constructeurs. Les doses réelles reçues ne peuvent donc être mesurées que dans les conditions réelles, chez l'utilisateur.

- Voici quelques conseils afin de minimiser ces doses de vibrations:
 - Choisir le chariot élévateur et son accessoire les mieux adaptés à l'utilisation prévue.
 - Adapter le réglage du siège au poids de l'opérateur (suivant modèle de chariot élévateur) et le maintenir en bon état, ainsi que les suspensions de cabine. Gonfler les pneus selon les préconisations.
 - S'assurer que les opérateurs adaptent leur vitesse d'exécution à l'état du terrain.
 - Dans la mesure du possible, aménager les terrains pour améliorer la planéité, supprimer les obstacles et nids-de-poule nuisibles.

C - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Pour votre sécurité et celle d'autrui, il est interdit, de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre chariot élévateur par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, régime moteur thermique, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

- Un seul certificat de conformité est délivré. Ce certificat est à conserver précieusement.
- La circulation routière des chariots élévateurs non homologués est soumise aux dispositions du code de la route concernant les engins spéciaux, définis à l'article R311-1 du code de la route, dans la catégorie B de l'arrêté de l'équipement du 20 novembre 1969 qui détermine les modalités applicables aux engins spéciaux. Le chariot élévateur doit être muni d'une plaque d'exploitation.

LES INSTRUCTIONS

- La notice d'instructions doit toujours être en bon état et à l'emplacement prévu à cet effet dans le chariot élévateur et dans la langue utilisée par l'opérateur.
- Remplacer impérativement la notice d'instructions, ainsi que toutes les plaques et adhésifs qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

LA MAINTENANCE

- La maintenance ou les réparations autres que celles détaillées dans la partie: 3 - MAINTENANCE doivent être réalisées par du personnel qualifié (voir votre concessionnaire) et dans les conditions de sécurité indispensable pour préserver la santé de l'opérateur ou celle d'autrui.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Un contrôle périodique de votre chariot élévateur est obligatoire en vue d'assurer son maintien en conformité.
La fréquence de contrôle est définie par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation du chariot élévateur.*

- Exemple pour la France "Le chef d'établissement utilisateur d'un chariot élévateur doit établir et tenir à jour un carnet de maintenance pour chaque appareil (arrêté du 2 mars 2004) et passer une visite générale périodique tous les 6 mois (arrêté du 1 mars 2004)".

INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR

PRÉAMBULE

⚠ IMPORTANT ⚠

Les risques d'accident lors de l'utilisation, l'entretien ou la réparation de votre chariot élévateur peuvent être réduits, si vous respectez les instructions de sécurité et les mesures préventives détaillées dans cette notice.

Le non-respect des instructions de sécurité et d'utilisation, des instructions de réparation ou d'entretien de votre chariot élévateur peuvent entraîner des accidents graves, voire même mortels.

Afin de réduire ou d'éviter tout danger avec un accessoire homologué MANITOU, respecter les consignes du paragraphe: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: INTRODUCTION.

- Seules les opérations et manœuvres décrites dans cette notice d'instructions doivent être réalisées. Le constructeur n'est pas en mesure de prévoir toutes les situations à risques possibles. Par conséquent, les instructions relatives à la sécurité indiquées dans la notice d'instructions et sur le chariot élévateur ne sont pas exhaustives.
- Vous devez à tout moment en tant qu'opérateur, raisonnablement envisager les risques possibles pour vous-même, autrui ou le chariot élévateur lorsque vous utilisez celui-ci.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

A - NOTICE D'INSTRUCTIONS

- Lire attentivement la notice d'instructions.
- La notice d'instructions doit toujours être en bon état et à l'emplacement prévu à cet effet dans le chariot élévateur.
- Signaler impérativement toutes les plaques et adhésifs qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays)

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser le chariot élévateur. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation du chariot élévateur et doit être portée en permanence par l'opérateur.
- L'opérateur n'est pas habilité à autoriser la conduite du chariot élévateur par une autre personne.

C - ENTRETIEN

- L'opérateur qui constate que son chariot élévateur n'est pas en bon état de marche ou ne répond pas aux consignes de sécurité doit en informer immédiatement son responsable.
- Il est interdit à l'opérateur d'effectuer lui-même toute réparation ou réglage, sauf s'il a été formé à cet effet. Il devra tenir lui-même son chariot élévateur en parfait état de propreté s'il est chargé de ce soin.
- L'opérateur doit effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).
- L'opérateur doit s'assurer que les pneumatiques sont bien adaptés à la nature du sol (voir surface de contact au sol des pneumatiques au chapitre: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE). Des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.
 - Pneumatiques SABLE.
 - Pneumatiques AGRAIRE.
 - Chaînes à neige.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas utiliser le chariot élévateur si les pneumatiques sont mal gonflés, endommagés ou excessivement usés, car cela pourrait mettre en danger votre sécurité ou celle d'autrui, ou entraîner des dommages sur le chariot élévateur.

La monte de pneumatiques gonflés à la mousse est à proscrire et n'est pas garantie par le constructeur, sauf autorisation préalable.

D - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Pour votre sécurité et celle d'autrui, il est interdit, de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre chariot élévateur par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, régime moteur thermique, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

E - ÉLÉVATION DE PERSONNES

- L'utilisation d'équipements de travail et d'accessoires de levage de charge pour élever des personnes est:
 - Soit interdit
 - Soit autorisé à titre exceptionnel et sous certaines conditions (voir réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation du chariot élévateur).

A - AVANT LE DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ).
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Vérifier le bon état, la propreté et le réglage des rétroviseurs.
- Contrôler l'efficacité de l'avertisseur sonore.

B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE



En aucun cas, vous ne devez effectuer les réglages du siège lorsque le chariot élévateur est en mouvement.

- Quelle que soit son expérience, l'opérateur devra se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation de tous les instruments de contrôle et de commande avant de mettre le chariot élévateur en service.
- Porter des vêtements adaptés à la conduite du chariot élévateur, éviter les vêtements flottants.
- Se munir des équipements de protection correspondant au travail envisagé.
- Une exposition prolongée à un niveau sonore élevé peut entraîner des troubles auditifs. Pour se protéger des bruits incommodants, le port de protections auditives est recommandé.
- Toujours être face au chariot élévateur pour monter et descendre du poste de conduite et utiliser la ou les poignée(s) prévue(s) à cet effet. Ne pas sauter du chariot élévateur pour descendre.
- Rester toujours attentif lors de l'utilisation du chariot élévateur, n'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs.
- Ne jamais conduire avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras.
- Pour un meilleur confort, régler le siège à votre convenance et adopter une bonne position au poste de conduite.
- L'opérateur doit toujours être à sa position normale au poste de conduite: Il est interdit de laisser dépasser les bras et les jambes et, en général, toute partie du corps, en dehors du poste de conduite du chariot élévateur.
- L'utilisation de la ceinture de sécurité est obligatoire, elle doit être ajustée à la taille de l'opérateur.
- Les organes de commandes ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs (ex.: Monter ou descendre du chariot élévateur, portemanteau, etc.).
- Dans le cas où les organes de commandes sont équipés d'un dispositif de marche forcée (blocage de levier), il est interdit de quitter le poste de conduite sans remettre ces commandes au neutre.
- Il est interdit de transporter des passagers que ce soit sur le chariot élévateur ou dans le poste de conduite.

C - ENVIRONNEMENT

- Vous conformer aux règles de sécurité propre au site.
- Si vous devez utiliser le chariot élévateur dans une zone sombre ou en travail de nuit, veiller à ce qu'il soit équipé d'éclairage de travail.
- Au cours des opérations de manutention, veiller que rien ni personne ne gêne l'évolution du chariot élévateur et de la charge.
- N'autoriser personne à s'approcher de l'aire d'évolution du chariot élévateur ou à passer sous la charge.
- En utilisation sur pente transversale, avant de lever le mât, respecter les consignes du paragraphe: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR.
- Roulage sur une pente longitudinale:
 - Rouler et freiner doucement.



- Déplacement à vide: Les fourches ou l'accessoire vers l'aval.



- Déplacement en charge: Les fourches ou l'accessoire vers l'amont.

- Tenir compte des dimensions du chariot élévateur et de sa charge avant de s'engager dans un passage étroit ou bas.
- Ne jamais s'engager sur un pont de chargement sans avoir vérifié:
 - Qu'il est convenablement mis en place et amarré.
 - Que l'organe avec lequel il est en liaison (wagon, camion, etc.), ne peut se déplacer.
 - Que ce pont est prévu pour le poids total du chariot élévateur éventuellement en charge.
 - Que ce pont est prévu pour l'encombrement du chariot élévateur.
- Ne jamais s'engager sur une passerelle, un plancher ou dans un monte-charge, sans avoir la certitude qu'ils sont bien prévus pour le poids et l'encombrement du chariot élévateur éventuellement en charge et sans avoir vérifié qu'ils sont en bon état.
- Prendre garde aux quais de chargement, tranchées, échafaudages, terrains meubles, regards.
- S'assurer de la stabilité et de la fermeté du sol sous les roues avant de lever la charge.
- S'assurer que l'échafaudage, la plate-forme de chargement, la pile ou le sol sont capables de supporter la charge.

- Ne jamais empiler des charges sur terrain accidenté, elles risquent de se renverser.
- La charge ou l'accessoire ne doit pas être laissée en hauteur un long moment juste au-dessus d'une structure en raison de la descente du mât. Dans un tel cas une surveillance permanente doit être prévue pour réajuster la hauteur des fourches ou de l'accessoire si besoin.
- Dans le cas de travaux à proximité de lignes électriques aériennes, s'assurer que la distance de sécurité soit suffisante entre la zone de travail du chariot élévateur et la ligne électrique.

⚠ IMPORTANT ⚠

Vous devez vous renseigner auprès de votre agence électrique locale.

Vous pouvez être électrocuté ou grièvement blessé si vous travaillez ou stationnez le chariot élévateur trop près de câbles électriques.

En cas de vent fort, ne pas faire de manutention mettant en danger la stabilité du chariot élévateur et de la charge, surtout si la charge à une prise au vent importante.

D - VISIBILITÉ

- La sécurité des personnes se trouvant dans la zone d'évolution du chariot élévateur ainsi que celle du chariot élévateur et de son opérateur, sont liées à la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat du chariot élévateur, en toutes circonstances et en permanence.
- Ce chariot élévateur a été conçu afin de permettre une bonne visibilité (directe ou indirecte à l'aide de rétroviseurs) de l'opérateur sur l'environnement immédiat du chariot élévateur pendant les opérations de roulage, chariot à vide, mât en position transport.
- Si le volume de la charge limite la visibilité vers l'avant, des précautions particulières doivent être prises:
 - Déplacement en marche arrière,
 - Aménagement du site,
 - Aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot élévateur) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne,
 - Dans tous les cas, éviter les trajets trop longs en marche arrière.
- Dans tous les cas où la visibilité sur le parcours s'avérerait insuffisante, se faire aider par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot élévateur) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- Maintenir en état de fonctionnement, de réglage et de propreté tous les éléments concernant à améliorer la visibilité: pare-brise et vitres, essuie-glaces et lave-glaces, éclairages routier et de travail, rétroviseurs.

E - DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Le chariot élévateur ne doit être démarré ou manœuvré que lorsque l'opérateur est assis au poste de conduite, ceinture de sécurité mise et réglée.

- Ne pas tirer ou pousser le chariot élévateur pour le faire démarrer. Une telle manœuvre entraînerait de graves détériorations à la transmission. En cas de nécessité, le remorquage impose le passage au point mort de la transmission (voir: 3 - MAINTENANCE: G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE).
- En cas d'utilisation d'une batterie d'appoint pour le démarrage, utiliser une batterie avec les mêmes caractéristiques et respecter la polarité des batteries lors du branchement. Brancher d'abord les bornes positives et ensuite les bornes négatives.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le non-respect de la polarité entre les batteries peut causer de graves dégâts au circuit électrique.

L'électrolyte contenu dans les batteries peut produire un gaz explosif, éviter les flammes et la formation d'étincelles à proximité des batteries.

Ne jamais débrancher une batterie en cours de charge.

INSTRUCTIONS

- S'assurer de la fermeture et du verrouillage du ou des capot(s).
- Pour les chariots élévateurs à carburant gaz, ouvrir la bouteille de gaz.
- S'assurer que le sélecteur de marche est au neutre.
- Tourner la clé de contact au cran I pour la mise du contact électrique et du préchauffage.
- Contrôler le niveau carburant sur l'indicateur.
- Tourner la clé de contact à fond, le moteur thermique doit alors démarrer. Relâcher la clé de contact et laisser le moteur thermique tourner au ralenti.
- Ne pas actionner le démarreur plus de 15 secondes, et effectuer le préchauffage entre toutes les tentatives non suivies d'effet.
- Vérifier que tous les témoins lumineux du tableau des instruments de contrôle sont éteints.
- Observer tous les instruments de contrôle lorsque le moteur thermique est chaud, et à intervalles réguliers en cours d'utilisation, de façon à détecter rapidement les anomalies et à pouvoir y remédier dans les plus brefs délais.
- Si un instrument ne donne pas l'indication correcte, arrêter le moteur thermique et engager immédiatement les mesures nécessaires.

F - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Nous appelons l'attention des opérateurs sur les risques encourus liés à l'utilisation du chariot élévateur, notamment:

- Risque de perte de contrôle.

- Risque de perte de stabilité latérale et frontale du chariot élévateur.

L'opérateur doit rester maître de son chariot élévateur.

En cas de renversement du chariot élévateur, ne pas essayer de quitter la cabine pendant l'incident.

LE FAIT DE RESTER ATTACHE DANS LA CABINE, EST VOTRE MEILLEURE PROTECTION.

- Respecter les règles de circulation de l'entreprise ou à défaut le code de la route.
- Ne pas accomplir d'opérations qui dépassent les capacités du chariot élévateur ou de l'accessoire.
- Toujours effectuer les déplacements du chariot élévateur avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol et le tablier incliné en arrière.
- Ne transporter que des charges équilibrées et correctement arrimées pour éviter tout risque de chute de la charge.
- S'assurer que les palettes, caisses, etc., sont en bon état et appropriées à la charge à lever.
- Se familiariser avec le chariot élévateur sur le terrain où il devra évoluer.
- S'assurer de l'efficacité des freins de service.
- La vitesse de déplacement du chariot élévateur en charge, ne doit pas excéder les 12 km/h.
- Conduire en souplesse et choisir une vitesse appropriée aux conditions d'utilisation (configuration du terrain, charge du chariot élévateur).
- Ne pas utiliser les commandes hydrauliques du mât, lorsque le chariot élévateur est en mouvement.
- Ne manœuvrer le chariot élévateur avec le mât en position relevée qu'exceptionnellement avec une extrême prudence, une vitesse très réduite et un freinage en douceur. S'assurer d'une visibilité suffisante.
- Amorcer les virages à vitesse réduite.
- Rester en toutes circonstances, maître de sa vitesse.
- Sur terrain humide, glissant ou inégal, conduire lentement.
- Freiner progressivement et sans brutalité.
- Agir sur le sélecteur de marche du chariot élévateur seulement à l'arrêt et sans brutalité.
- Ne pas conduire avec le pied maintenu sur la pédale des freins de service.
- Toujours se rappeler que la direction de type hydrostatique est très sensible aux mouvements du volant, aussi faut-il tourner progressivement et non par à-coups.
- Ne jamais laisser le moteur thermique en fonctionnement en l'absence de l'opérateur.
- Ne pas quitter le poste de conduite du chariot élévateur avec une charge levée.
- Regarder dans la direction de la marche et toujours conserver une bonne visibilité sur le parcours.
- Utiliser fréquemment les rétroviseurs.
- Contourner les obstacles.
- Ne jamais rouler sur le bord d'un fossé ou d'une déclivité importante.
- L'utilisation simultanée de deux chariots élévateurs pour manutentionner des charges lourdes ou encombrantes est une manœuvre dangereuse, nécessitant des précautions particulières. Elle ne doit être effectuée qu'exceptionnellement et après analyse des risques.
- Le contacteur à clé constitue un dispositif d'arrêt d'urgence en cas d'anomalie de fonctionnement, pour les chariots élévateurs non équipés d'arrêt coup-de-poing.

INSTRUCTIONS

- Toujours effectuer les déplacements du chariot élévateur avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol et le tablier incliné en arrière.
- Pour les chariots élévateurs avec boîte de vitesses, engager la vitesse choisie (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Desserrer le frein de stationnement.
- Placer le sélecteur de marche dans la direction désirée et accélérer modérément pour permettre le déplacement du chariot élévateur.

G - ARRÊT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais laisser la clé de contact sur le chariot élévateur en l'absence de l'opérateur.
- Lorsque le chariot élévateur est à l'arrêt, ou lorsque l'opérateur doit quitter son poste de conduite (même momentanément), poser les fourches ou l'accessoire à terre, serrer le frein de stationnement et mettre le sélecteur de marche au neutre.
- S'assurer que le chariot élévateur n'est pas dans un emplacement où il pourrait gêner la circulation et à moins d'un mètre du rail d'une voie ferrée.
- En cas de stationnement prolongé sur un site, protéger le chariot élévateur contre les intempéries, particulièrement en cas de gel (vérifier le niveau de protection en antigel), fermer et verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...).

INSTRUCTIONS

- Parquer le chariot élévateur sur un terrain plat ou sur une pente de déclivité inférieure à 15 %.
- Mettre le sélecteur de marche au neutre.
- Serrer le frein de stationnement.
- Pour les chariots élévateurs avec boîte de vitesses, placer le levier de vitesses au point mort.
- Poser les fourches ou l'accessoire bien à plat sur le sol.
- Dans le cas d'utilisation d'un accessoire avec grappin ou pince, ou d'une benne à ouverture hydraulique, fermer complètement l'accessoire.
- Avant d'arrêter le chariot élévateur après un travail intensif, laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques instants, pour permettre au liquide de refroidissement et à l'huile, d'abaisser la température du moteur thermique et de la transmission. Ne pas oublier cette précaution dans le cas d'arrêts fréquents ou de calage à chaud du moteur thermique, sinon la température de certaines pièces s'élèverait considérablement du fait du non-fonctionnement du système de refroidissement risquant ainsi d'endommager sérieusement celles-ci.
- Arrêter le moteur thermique à l'aide du contacteur à clé.
- Retirer la clé de contact.
- Verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...).
- Pour les chariots élévateurs à carburant gaz, fermer la bouteille de gaz. Pour un arrêt de longue durée, laisser le moteur thermique s'arrêter naturellement en fermant la bouteille de gaz avant de couper le contact, de façon à éliminer tout le gaz situé dans le conduit d'alimentation.

H - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR SUR LA VOIE PUBLIQUE

CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

- La circulation routière des chariots élévateurs non homologués est soumise aux dispositions du code de la route concernant les engins spéciaux, définis à l'article R311-1 du code de la route, dans la catégorie B de l'arrêté de l'équipement du 20 novembre 1969 qui détermine les modalités applicables aux engins spéciaux. Le chariot élévateur doit être muni d'une plaque d'exploitation.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- L'opérateur circulant sur la voie publique doit observer les prescriptions de la législation routière en vigueur.
- Le chariot élévateur doit être conforme aux dispositions de la législation routière en vigueur. Si nécessaire, des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.

INSTRUCTIONS

- S'assurer que le gyrophare est en place, le mettre en marche et vérifier son fonctionnement.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Éteindre les phares de travail si le chariot élévateur en est équipé.
- Mettre l'accessoire à environ 300 mm du sol.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais rouler au point mort (sélecteur de marche au neutre ou levier de vitesses au neutre ou maintien du bouton de coupure transmission) afin de conserver le frein moteur sur le chariot élévateur.

Le non-respect de cette consigne sur une déclivité entraîne une survitesse qui peut rendre le chariot élévateur incontrôlable (direction, freinage) et qui peut engendrer des détériorations mécaniques importantes.

CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AVEC UN ACCESSOIRE À L'AVANT

- Vous devez observer la réglementation en vigueur dans votre pays concernant la possibilité de circuler sur la voie publique avec un accessoire à l'avant de votre chariot élévateur.
- Dans le cas où la législation routière de votre pays autorise la circulation avec un accessoire à l'avant, il convient au minimum de:
 - Protéger et signaler toutes les arêtes vives et/ou dangereuses de l'accessoire (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: PROTECTION DES ACCESSOIRES).
 - L'accessoire doit être sans charge.
 - Vérifier que l'accessoire ne masque pas la plage éclairante des phares avant.
 - S'assurer que la législation en vigueur dans votre pays, ne prévoit pas d'autres obligations.

CONDUITE DU CHARIOT ÉLEVATEUR AVEC UNE REMORQUE

- Pour l'utilisation d'une remorque, observer la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Ne pas oublier de relier l'équipement électrique de la remorque à celui du chariot élévateur.
- Le freinage de la remorque doit être conforme à la législation en vigueur.
- En cas de traction d'une remorque avec freinage assisté, le chariot élévateur tracteur doit obligatoirement être équipé d'un dispositif de freinage de remorque. Dans ce cas, ne pas oublier de relier l'équipement de freinage de la remorque à celui du chariot élévateur.
- L'effort vertical sur le crochet de remorquage ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (consulter la plaque constructeur de votre chariot élévateur).
- Le Poids Total Roulant Autorisé ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (consulter la plaque constructeur de votre chariot élévateur).

EN CAS DE NÉCESSITE, CONSULTER VOTRE CONCESSIONNAIRE.

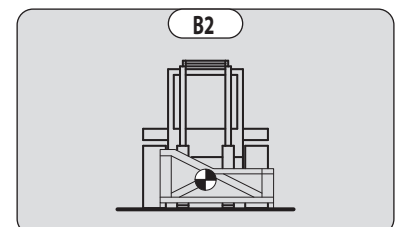
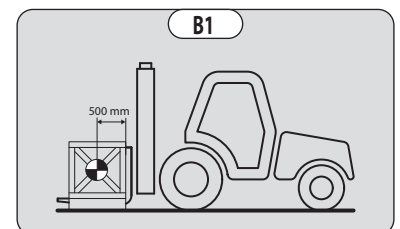
INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE

A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE

- Seuls les accessoires homologués par MANITOU, sont utilisables sur ses chariots élévateurs.
- S'assurer que l'accessoire est approprié aux travaux à effectuer (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- S'assurer que l'accessoire est correctement installé et verrouillé sur le tablier du chariot élévateur.
- S'assurer du bon fonctionnement des accessoires de votre chariot élévateur.
- Se conformer aux limites de l'abaque de charge du chariot élévateur avec l'accessoire utilisé.
- Ne pas dépasser la capacité nominale de l'accessoire.
- Ne jamais lever une charge élinguée sans accessoire prévu à cet effet. Des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.

B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITE

- Avant de prendre une charge, vous devez connaître sa masse et son centre de gravité.
- L'abaque de charge relatif à votre chariot élévateur est valable pour une charge dont la position longitudinale du centre de gravité est à 500 ou 600 mm du talon des fourches (suivant modèle de chariot élévateur) (fig. B1). Pour un centre de gravité supérieur, consulter votre concessionnaire.
- Pour les charges irrégulières, déterminer le centre de gravité dans le sens transversal avant toute manutention (fig. B2) et le positionner dans l'axe longitudinal du chariot élévateur.



⚠ IMPORTANT ⚠

Il est interdit de manutentionner une charge supérieure à la capacité effective définie sur l'abaque du chariot élévateur.

Pour les charges à centre de gravité mobile (ex. liquide), tenir compte des variations du centre de gravité pour déterminer la charge à manutentionner et redoubler de prudence et de vigilance pour limiter au maximum ces variations.

C - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLEVATEUR

L'assiette transversale, est la pente transversale du châssis par rapport à un plan horizontal.

Le levage du mât réduit la stabilité latérale du chariot élévateur. L'assiette transversale du chariot élévateur doit être assurée avec le mât en position basse de la façon suivante:

- Placer le chariot élévateur de façon à ce que la bulle du niveau soit à l'intérieur des deux traits (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

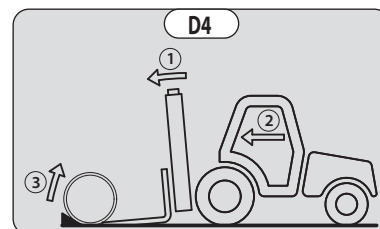
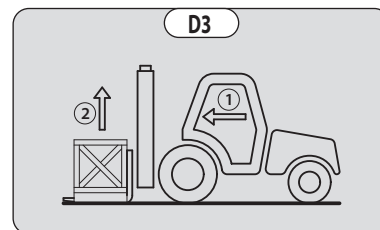
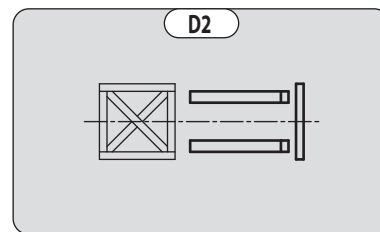
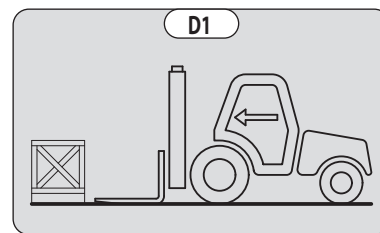
D - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL

- Approcher le chariot élévateur perpendiculairement à la charge, avec les fourches à l'horizontale (fig. D1).
- Ajuster l'écartement et le centrage des fourches par rapport à la charge pour assurer sa stabilité (fig. D2) (des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire).
- Ne jamais lever une charge avec une seule fourche.

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement des membres lors de l'ajustement manuel des fourches.

- Avancer lentement le chariot élévateur (1), et amener les fourches en butée devant la charge (fig. D3) si besoin lever légèrement le mât (2) pendant la prise de la charge.
- Amener la charge en position transport.
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité (perte de la charge au freinage ou en descente).



CAS D'UNE CHARGE NON PALETTISÉE

- Incliner le tablier (1) vers l'avant et avancer lentement le chariot élévateur (2), pour amener les fourches sous la charge (fig. D4) (si besoin caler la charge).
- Continuer à avancer le chariot élévateur (2) en inclinant le tablier (3) (fig. D4) vers l'arrière pour placer la charge sur les fourches et assurez-vous de la stabilité longitudinale et latérale de la charge.

E - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

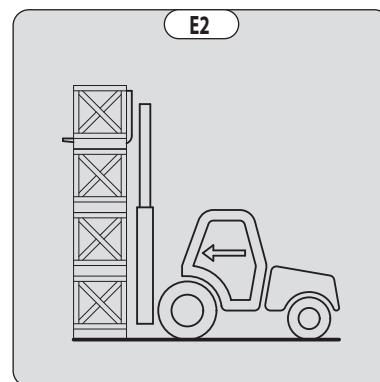
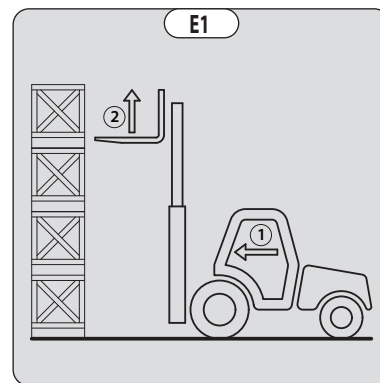
⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez lever le mât si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale du chariot élévateur (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

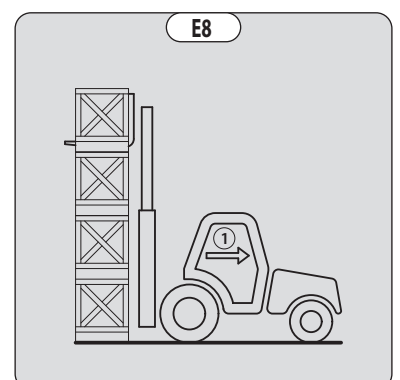
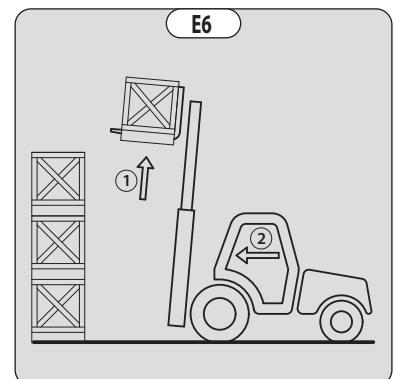
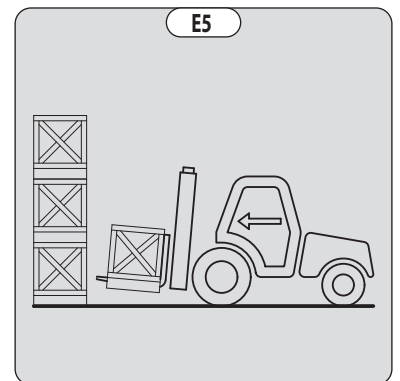
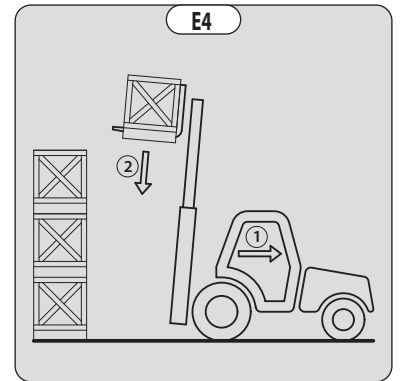
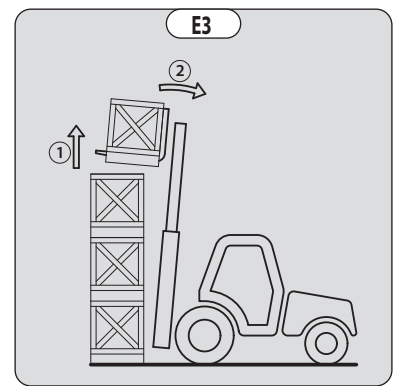
RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUE

- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Approcher le chariot élévateur avec le mât vertical (1) et lever les fourches jusqu'au niveau de la charge (2) (fig. E1).
- En manœuvrant doucement et prudemment, amener les fourches en butée devant la charge (fig. E2). Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.

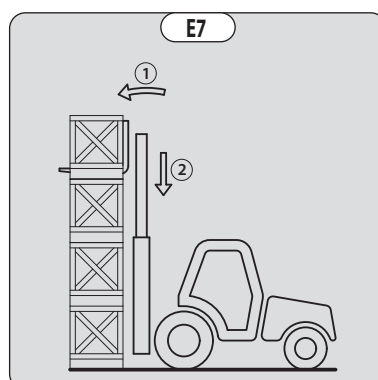


- Lever légèrement la charge (1) et incliner le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. E3).
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité.
- Reculer le chariot élévateur (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager la charge. Descendre le mât (2) pour amener la charge en position transport (fig. E4).



POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

- Approcher la charge en position transport devant la pile (fig. E5).
- Lever le mât (1) jusqu'à ce que la charge soit plus haute que la pile, et avancer le chariot élévateur (2) (fig. E6) en manœuvrant très doucement et prudemment jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de la pile. Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Placer la charge à l'horizontale en inclinant le mât vers l'avant (1) et déposer celle-ci sur la pile (2) en s'assurant du bon positionnement de la charge (fig. E7).
- Reculer le chariot élévateur (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager les fourches (fig. E8). Amener ensuite les fourches en position transport.



INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

- S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer le chariot élévateur.
- Porter des vêtements adaptés pour la maintenance du chariot élévateur, éviter les bijoux et les vêtements flottants. Attacher et protéger vos cheveux si besoin.
- Arrêter le moteur thermique avant toute intervention sur le chariot élévateur et retirer la clé de contact.
- Lire attentivement la notice d'instructions.
- Effectuer les réparations nécessaires, mêmes mineures, immédiatement.
- Réparer toute fuite, même mineure, immédiatement.
- Veiller à ce que l'évacuation des matières consommables et des pièces usagées soit effectuée en toute sécurité et de manière écologique.
- Attention aux risques de brûlures et de projection (échappement, radiateur, moteur thermique, etc.).

ENTRETIEN

- Effectuer l'entretien périodique (voir: 3 - MAINTENANCE) en vue de maintenir votre chariot élévateur en bon état de fonctionnement. Le non-respect de l'entretien périodique peut mettre fin aux conditions de garantie contractuelle.

CARNET DE MAINTENANCE

- Les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations de la partie: 3 - MAINTENANCE et les autres opérations d'inspection, d'entretien, de réparation ou de modifications effectuées sur le chariot élévateur ou sur ses accessoires doivent être consignées dans un carnet de maintenance. Pour chaque opération, sont indiqués la date des travaux, les noms des personnes ou entreprises les ayant effectuées, la nature de l'opération et le cas échéant, sa périodicité. Dans le cas de remplacement d'éléments du chariot élévateur, les références de ces éléments sont indiquées.

NIVEAUX DES LUBRIFIANTS ET DU COMBUSTIBLE

- Utiliser les lubrifiants préconisés (n'utiliser en aucun cas des lubrifiants usagés).
- Ne pas remplir le réservoir à combustible lorsque le moteur thermique tourne.
- N'effectuer le plein de combustible qu'aux emplacements prévus à cet effet.
- Ne pas remplir le réservoir à combustible au niveau maximum.
- Ne pas fumer ou s'approcher du chariot élévateur avec une flamme lorsque le réservoir à combustible est ouvert ou en cours de remplissage.

HYDRAULIQUE

- Toute intervention sur le circuit hydraulique de manutention de la charge est interdite, à l'exception des opérations décrites dans le chapitre: 3 - MAINTENANCE.
- Ne pas essayer de desserrer les raccords, les flexibles ou un composant hydraulique avec le circuit sous pression.

⚠ IMPORTANT ⚠

La modification du réglage et le démontage des VALVES D'ÉQUILIBRAGE ou des CLAPETS DE SÉCURITÉ, pouvant équiper les vérins de votre chariot élévateur, sont dangereux.

Les ACCUMULATEURS HYDRAULIQUES, pouvant équiper votre chariot élévateur, sont des appareils sous pression.

Le démontage de ces appareils ainsi que leurs tuyauteries est dangereux.

Ces opérations doivent être réalisées que par du personnel agréé (consulter votre concessionnaire).

ÉLECTRICITÉ

- Ne pas court-circuiter le relais du démarreur pour démarrer le moteur thermique: Si le sélecteur de marche n'est pas au neutre et le frein de stationnement n'est pas serré, le chariot élévateur peut se mettre instantanément en mouvement.
- Ne pas déposer de pièces métalliques sur la batterie.
- Débrancher la batterie avant de travailler sur le circuit électrique.

SOUURE

- Débrancher la batterie avant de souder sur le chariot élévateur.
- Pour effectuer une soudure électrique sur le chariot élévateur, poser la pince du câble négatif du poste de soudure directement sur la pièce à souder afin d'éviter que le courant, très intense, traverse l'alternateur.
- Ne jamais effectuer de soudure ou de travaux dégageant de la chaleur sur un pneumatique assemblé, la chaleur entraîne une augmentation de la pression, ce qui risque de provoquer l'explosion du pneumatique.
- Si le chariot élévateur est équipé d'unité de commande électronique, le débrancher avant d'effectuer une soudure, sous risque de causer des dommages irréparables aux composants électroniques.

LAVAGE DU CHARIOT ÉLEVATEUR

- Nettoyer le chariot élévateur ou au moins la zone concernée avant toute intervention.
- Penser à fermer et verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...).
- Lors du lavage, éviter les articulations, les composants et connexions électriques.
- Si besoin protéger contre la pénétration d'eau, de vapeur ou de produits de nettoyage les composants susceptibles d'être endommagés, en particulier les composants et connexions électriques et la pompe à injection.
- Nettoyer le chariot élévateur de toute trace de combustible, d'huile ou de graisse.

TRANSPORT DU CHARIOT ÉLEVATEUR

⚠ IMPORTANT ⚠

Le transport du chariot élévateur comporte de réels risques pour l'opérateur et ses intervenants.

- Remorquer, élinguer ou transporter le chariot élévateur (voir: 3 - MAINTENANCE: H - MAINTENANCE OCCASIONNELLE).

ARRÊT DE LONGUE DURÉE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

INTRODUCTION

Les recommandations ci-dessous ont pour but d'éviter que le chariot élévateur ne s'endommage lorsqu'il est retiré du service pendant une période prolongée.

Pour ces opérations, nous vous conseillons d'utiliser le produit de protection MANITOU référence 603726.

Le mode d'emploi du produit figure sur l'emballage.

⚠ IMPORTANT ⚠

Les procédures d'arrêt de longue durée et de remise en service du chariot élévateur, doivent être effectuées par votre concessionnaire.

PRÉPARATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Nettoyer entièrement le chariot élévateur.
- Contrôler et réparer toutes les fuites éventuelles de carburant, d'huile, d'eau ou d'air.
- Remplacer ou réparer toutes les pièces usées ou endommagées.
- Laver les surfaces peintes du chariot élévateur à l'eau claire et froide et les essuyer.
- Faire les retouches de peinture nécessaires.
- Procéder à l'arrêt du chariot élévateur (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Vérifier que les tiges des vérins du mât, sont bien toutes, en positions rentrées.
- Enlever la pression dans les circuits hydrauliques.

PROTECTION DU MOTEUR THERMIQUE

- Faire le plein du réservoir à combustible (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).
- Vidanger et remplacer le liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE).
- Laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques minutes et l'arrêter.
- Remplacer l'huile et le filtre à huile moteur thermique (voir: 3 - MAINTENANCE: D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHE).
- Ajouter le produit de protection à huile moteur.
- Faire tourner le moteur thermique pendant une courte durée pour que l'huile et le liquide de refroidissement circule à l'intérieur.
- Débrancher la batterie et la stocker dans un lieu sûr à l'abri du froid, après l'avoir rechargée au maximum.
- Déposer les injecteurs et pulvériser le produit de protection pendant une à deux secondes dans chaque cylindre avec le piston au point mort bas.
- Tourner lentement le vilebrequin d'un tour et remonter les injecteurs (voir le MANUEL RÉPARATION du moteur thermique).
- Démontez la durit d'admission au niveau du collecteur ou du turbocompresseur et pulvériser le produit de protection dans le collecteur ou le turbocompresseur.
- Obturer l'orifice du collecteur d'admission ou du turbocompresseur avec un ruban adhésif étanche.
- Déposer le tuyau d'échappement et pulvériser le produit de protection dans le collecteur d'échappement ou dans le turbocompresseur.
- Remonter le tuyau d'échappement et obturer la sortie du pot d'échappement avec un ruban adhésif étanche.

NOTA: Le temps de pulvérisation est indiqué sur l'emballage du produit, pour les moteurs turbo, le temps de pulvérisation doit être augmenté de 50 %.

- Ouvrir le bouchon de remplissage, pulvériser le produit de protection autour de l'axe des culbuteurs et remettre le bouchon de remplissage.
- Obturer le bouchon du réservoir à combustible avec un ruban adhésif étanche.
- Déposer les courroies d'entraînements et les stocker dans un endroit sûr.
- Débrancher le solénoïde d'arrêt moteur sur la pompe d'injection et isoler soigneusement la connexion.

PROTECTION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Mettre le chariot élévateur sur chandelles de manière à ce que les pneumatiques ne soient pas en contact avec le sol et desserrer le frein de stationnement.
- Protéger contre la corrosion les tiges des vérins qui ne seraient pas rentrées.
- Envelopper les pneumatiques.

NOTA: Si le chariot élévateur doit être stocké à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche étanche.

REMISE EN SERVICE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Enlever le ruban adhésif étanche sur tous les orifices.
- Remonter la durit d'admission.
- Remonter et rebrancher la batterie.
- Enlever les protections sur les tiges des vérins.
- Effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).
- Serrer le frein de stationnement et enlever les chandelles.
- Vidanger et remplacer le combustible, et remplacer le filtre à combustible (voir: 3 - MAINTENANCE: D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHE).
- Remonter et régler la tension des courroies d'entraînements (voir: 3 - MAINTENANCE: C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHE).
- Faire tourner le moteur thermique à l'aide du démarreur, pour permettre à la pression d'huile moteur de s'établir.
- Rebrancher le solénoïde d'arrêt moteur.
- Procéder au graissage complet du chariot élévateur (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).



S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer le chariot élévateur.

- Démarrer le chariot élévateur en respectant les instructions et les consignes de sécurité (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Effectuer tous les mouvements hydrauliques du mât, en insistant sur les fins de courses de chaque vérin.

MISE AU REBUT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

MANITOU respecte les réglementations issues de la directive 2000/53/CE relative à la fin de vie du chariot élévateur. Ce chariot élévateur ne comporte aucune substance et aucun matériau proscrit par la directive 2000/53/CE.

NOTA: Avant de mettre au rebut le chariot élévateur, consulter votre concessionnaire.

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX

MÉTAUX

- Ils sont récupérables et recyclables à 100 %.

MATIÈRES PLASTIQUES

- Les pièces plastiques sont repérées par un marquage, conformément à la réglementation en vigueur.
- Afin de faciliter le processus de recyclage, l'éventail des matériaux utilisés a été limité.
- La majeure partie des matières plastiques est constituée par des plastiques dits thermoplastiques aisément recyclables par fusion, granulation ou broyage.

CAOUTCHOUCS

- Les pneus et les joints peuvent être broyés pour être utilisés dans la fabrication du ciment ou pour obtenir des granulés réutilisables.

VERRES

- Ils peuvent être démontés et collectés pour être traités par les verriers.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En confiant l'entretien de votre chariot élévateur au réseau MANITOU, le risque de pollution est limité et la contribution à la protection de l'environnement est respectée.

PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES

- Ne pas abandonner les pièces en pleine nature.
- MANITOU et son réseau ont souscrit à une démarche de protection de l'environnement par le recyclage.

HUILES USÉES

- Le réseau MANITOU en fait assurer la collecte et le traitement.
- En lui confiant les vidanges, le risque de pollution en est limité.

BATTERIES ET PILES USAGÉES

- Ne pas jeter les batteries et les piles de télécommande, elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement.
- Rapporter au réseau MANITOU ou à tout autre point de collecte agréé.

NOTA: MANITOU a pour objectif de fabriquer des chariots élévateurs offrant les meilleures performances et limitant les émissions polluantes.



NOUVEAU CHARIOT ÉLÉVATEUR

GARANTIE ET LIMITES DE RESPONSABILITÉ

COUVERTURE OFFERTE :

Manitou Americas, Inc. (Manitou) garantit que, sous une utilisation normale, chaque pièce des chariots élévateurs qu'elle fabrique sera exempte de tout vice de matériaux ou de fabrication. La présente garantie s'applique en exclusivité à l'acheteur au détail initial et se poursuivra pendant une période d'un an (ou 2 000 heures), selon la première éventualité des deux, elle couvrira tous les composants à compter de la date à laquelle la vente est effectuée au premier acheteur au détail ou à compter de la date d'utilisation initiale, la première des deux prévalant. Toute pièce se révélant défectueuse pendant la période de garantie sera, à la seule discrétion de Manitou, soit réparée ou remplacée. Si Manitou en fait la demande, les pièces défectueuses devront être retournées à l'usine de Manitou, et à condition qu'un avis écrit desdits défauts soit envoyé à Manitou à l'adresse indiquée ci-dessous, dans les 30 jours suivant la découverte desdits défauts.

En vertu de la présente garantie, l'obligation de Manitou face à l'acheteur se limite à offrir la réparation ou le remplacement des pièces défectueuses, sans aucuns frais liés aux pièces ou à la main-d'œuvre, en utilisant des pièces d'entretien Manitou. Conformément à la présente garantie, la réparation ou le remplacement constitue une réalisation complète de toutes les responsabilités de Manitou et du concessionnaire vendeur.

Les réparations ou le remplacement seront effectués par le concessionnaire vendeur suivant la livraison du chariot par l'acheteur à l'établissement du concessionnaire vendeur. Si l'acheteur est déménagé à une distance éloignée du concessionnaire vendeur, tout concessionnaire Manitou agréé effectuera les réparations à son établissement.

CE QUE LA GARANTIE NE COUVRE PAS :

1. Manitou n'accorde aucune garantie d'aucune sorte pour les pneus et les chambres à air.
2. Les pièces non fabriquées par Manitou ne sont pas couvertes par cette garantie et toute garantie couvrant lesdites pièces se limite à celle qui est offerte par le fabricant d'équipement d'origine desdites pièces.
3. Cette garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :
 - a. Si le chariot a fait l'objet d'une utilisation inappropriée, d'un usage abusif, de mésusage, de négligence, s'il a subi un incendie ou tout autre accident;
 - b. Si des pièces non fabriquées ou non fournies par Manitou ont été utilisées en lien avec le chariot, et qu'au seul jugement de Manitou, ladite utilisation a nuit à sa performance, sa stabilité ou sa fiabilité;
 - c. Si le camion a été modifié ou réparé ailleurs que chez un concessionnaire Manitou d'une manière qui, au seul jugement de Manitou, nuit à sa performance, sa stabilité ou sa fiabilité;
 - d. Aux frais consécutifs comme le remorquage, le temps de déplacement, les frais de livraison, l'huile hydraulique, les lubrifiants, le carburant ou l'antigel;
 - e. Aux entretiens réguliers normaux (comme les mises au point, le nettoyage du système de carburant et le réglage des roues, des freins et de l'embrayage), au remplacement normal des pièces d'entretien (comme les filtres, les bougies, les plaquettes de frein ou d'embrayage), ou la détérioration normale causée par l'utilisation ou l'exposition (comme les courroies et le fini extérieur);
 - f. À moins que tous les appareils et dispositifs de sécurité fournis avec l'équipement soient correctement installés et utilisés pour l'exploitation de l'équipement et à moins que toutes les procédures d'utilisation et toutes les instructions d'entretien aient été respectées telles qu'énoncées dans les manuels d'entretien et d'utilisation fournis par la société;
 - g. À tout chariot dont le numéro de série a été modifié, effacé ou retiré, ou en cas de défaut de paiement du chariot élévateur.

CLAUSE DE NON RESPONSABILITÉ DES GARANTIES IMPLICITES ET DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS :

LES CHARIOTS ÉLÉVATEURS FABRIQUÉS PAR MANITOU NE PORTENT AUCUNE GARANTIE EXPRESSE EN DEHORS DE CE QUI EST ÉNONCÉ PRÉCÉDEMMENT, ET LA GARANTIE ÉCRITE PRÉCÉDENTE SUPPLANTE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. En aucun cas Manitou ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux, consécutifs ou connexes ou de toute réclamation en découlant, y compris (sans toutefois s'y limiter) les dommages et les réclamations découlant de pertes de profits, de perte de temps, de transport, de blessures corporelles, de dommage matériel ou toute autre forme de dépenses, peu importe qu'elles résultent directement ou indirectement de défauts allégués couverts par la garantie écrite précédente. Ni Manitou ni ses concessionnaires agréés ne pourront être tenus responsables de toute perte d'utilisation du chariot élévateur, perte de temps, de tout inconvénient, perte commerciale ou tout dommage consécutif. Nul n'est autorisé à faire toute représentation au nom de Manitou en dehors de ce qui est énoncé dans les présentes.

LE DROIT D'APPORTER DES MODIFICATIONS À LA CONCEPTION :

Manitou Americas, Inc. se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et toute autre forme de changement à ses produits, en tout temps ou de temps à autres, sans préavis, et sans avoir à assumer aucune obligation face à tout produit préalablement commandé auprès d'elle, vendu ou livré par elle.

Cette entente a été rédigée dans plusieurs langues, notamment, en anglais, en espagnol et en français (Canada), de façon non limitative. En cas d'incompatibilité, la version en anglais prévaudra et liera les parties.

Toute forme d'avis, de requête, de réclamation ou d'autre communication quelconque en lien avec la présente garantie écrite doit être adressée à :
Manitou Americas, Inc., One Gehl way, P.O. Box 179, West Bent WI 53095 É.-U.
Téléphone : 262-334-9461 ~ Télécopieur : 262-338-7517

MÂT NEUF**GARANTIE ET LIMITES DE RESPONSABILITÉ****COUVERTURE OFFERTE :**

Manitou Americas, Inc. (Manitou) garantit que, sous une utilisation normale, chaque pièce des mâts qu'elle fabrique sera exempte de tout vice de matériaux ou de fabrication. Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur au détail initial pendant une période de six (6) mois (ou 1 200 heures); selon la première éventualité des deux, à tous les composants, à compter de la date de la vente effectuée à l'acheteur au détail initial ou de la date d'utilisation initiale, la première des deux prévalant. Toute pièce se révélant défectueuse pendant la période de garantie, pourra, à la discrétion de Manitou, être soit réparée ou remplacée, à condition que ladite pièce soit retournée fret payé à l'usine de Manitou, et par ailleurs, à condition de faire parvenir à l'usine de Manitou un avis écrit relatif audit défaut, dans les dix (10) jours suivant la découverte dudit défaut.

En vertu de la présente garantie, l'obligation de Manitou face à l'acheteur se limite à offrir la réparation ou le remplacement des pièces défectueuses, sans aucuns frais liés aux pièces ou à la main-d'œuvre, en utilisant des pièces d'entretien Manitou. Conformément à la présente garantie, la réparation ou le remplacement constitue une réalisation complète de toutes les responsabilités de Manitou et du concessionnaire vendeur.

Les réparations ou les remplacements seront effectués par le concessionnaire vendeur suivant la livraison du mât par l'acheteur à l'établissement commercial du concessionnaire vendeur. Si l'acheteur a connaissance du fait qu'une ou l'autre de ces mesures n'a pas été entreprise, il doit en avertir immédiatement Manitou directement.

Le concessionnaire vendeur doit passer en revue toutes ces dispositions de la garantie avec l'acheteur avant de conclure la vente au détail, conserver sa reconnaissance de la livraison de cette garantie, noter la date de la vente au détail originale ou la date d'utilisation initiale, garantir la livraison à l'acheteur des manuels d'entretien et d'utilisation fournis par Manitou et poster un exemplaire signé de la garantie à Manitou à West Bend, au Wisconsin.

CE QUE LA GARANTIE NE COUVRE PAS :

Cette garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

1. Si le mât a fait l'objet d'une utilisation inappropriée, d'un usage abusif, de mésusage, de négligence, s'il a subi un incendie ou tout autre accident;
2. Si des pièces non fabriquées ou non fournies par Manitou ont été utilisées en lien avec le mât, et qu'au seul jugement de Manitou, ladite utilisation a nui à sa performance ou sa fiabilité;
3. Si le mât a été modifié ou réparé d'une manière qui, au seul jugement de Manitou, affecte sa performance ou sa fiabilité.
4. Aux frais consécutifs comme le remorquage, le temps de déplacement, les frais de livraison, l'huile hydraulique ou les lubrifiants;
5. À tout mât dont le numéro de série a été modifié, effacé ou retiré, ou en cas de défaut de paiement du mât.

CLAUSE DE NON RESPONSABILITÉ DES GARANTIES IMPLICITES ET DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS :

LES MÂTS FABRIQUÉS PAR MANITOU NE PORTENT AUCUNE GARANTIE EXPRESSE EN DEHORS DE CE QUI EST ÉNONCÉ PRÉCÉDEMMENT, ET LA GARANTIE ÉCRITE PRÉCÉDENTE SUPPLANTE TOUTE GARANTIE IMPLICITE Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. En aucun cas Manitou ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux, consécutifs ou connexes ou de toute réclamation en découlant, y compris (sans toutefois s'y limiter) les dommages et les réclamations découlant de pertes de profits, de perte de temps, de transport, de blessures corporelles, de dommage matériel ou toute autre forme de dépenses, peu importe qu'elles résultent directement ou indirectement de défauts allégués couverts par la garantie écrite précédente. Ni Manitou ni ses concessionnaires agréés ne pourront être tenus responsables de toute perte d'utilisation du mât, perte de temps, de tout inconvénient, de toute perte commerciale ou de tout dommage consécutif. Nul n'est autorisé à faire toute représentation au nom de Manitou en dehors de ce qui est énoncé dans les présentes.

LE DROIT D'APPORTER DES MODIFICATIONS À LA CONCEPTION :

Manitou Americas, Inc. se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et toute autre forme de changement à ses produits, en tout temps ou de temps à autres, sans préavis, et sans avoir à assumer aucune obligation face à tout produit préalablement commandé auprès d'elle, vendu ou livré par elle.

Cette entente a été rédigée dans plusieurs langues, notamment, en anglais, en espagnol et en français (Canada), de façon non limitative. En cas d'incompatibilité, la version en anglais prévaudra et liera les parties.

Toute forme d'avis, de requête, de réclamation ou d'autre communication quelconque en lien avec la présente garantie écrite doit être adressée à :
Manitou Americas, Inc., One Gehl Way, P.O. Box 179, West Bend, WI 53095 É.-U.
Téléphone : 262-334-9461 ~ Télécopieur : 262-338-7517

2 - DESCRIPTION

2 - DESCRIPTION

<u>DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ</u>			5
<u>ADHÉSIFS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ</u>			7
<u>IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR</u>			11
<u>CARACTÉRISTIQUES</u>	M 26-2+H ST3B		14
<u>CARACTÉRISTIQUES</u>	M 26-4+H ST3B		17
<u>CARACTÉRISTIQUES</u>	M 30-2+H ST3B		20
<u>CARACTÉRISTIQUES</u>	M 30-4+H ST3B		23
<u>CARACTÉRISTIQUES</u>	M 40-2+H ST3B		26
<u>CARACTÉRISTIQUES</u>	M 40-4+H ST3B		29
<u>CARACTÉRISTIQUES</u>	M 50-2+H ST3B		32
<u>CARACTÉRISTIQUES</u>	M 50-4+H ST3B		35
<u>CARACTÉRISTIQUES DES MÂTS À GALETS</u>	M 26-2+H ST3B	M 26-4+H ST3B	38
<u>CARACTÉRISTIQUES DES MÂTS À GALETS</u>	M 30-2+H ST3B	M 30-4+H ST3B	39
<u>CARACTÉRISTIQUES DES MÂTS À GALETS</u>	M 40-2+H ST3B	M 40-4+H ST3B	40
<u>CARACTÉRISTIQUES DES MÂTS À GALETS</u>	M 50-2+H ST3B	M 50-4+H ST3B	41
<u>PNEUMATIQUES</u>			42
<u>DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE</u>	M 26/30-2 ST3B		44
<u>DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE</u>	M 26/30-4 ST3B		46
<u>DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE</u>	M 40-2+H ST3B		48
<u>DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE</u>	M 40-4+H ST3B		50
<u>DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE</u>	M 50-2+H ST3B		52
<u>DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE</u>	M 50-4+H ST3B		54

INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE **56**

BROCHE ET CROCHET DE REMORQUAGE **70**

DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS **72**

1) **DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ (originale)** *« EC » DECLARATION OF CONFORMITY (original)*

2) La société, *The company* : **MANITOU BF**

3) Adresse, *Address* : **430, rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 - ANCENIS CEDEX - FRANCE**

4) Dossier technique, *Technical file* : **MANITOU BF - 430, rue de l'Aubinière
BP 10249 - 44158 - ANCENIS CEDEX - FRANCE**

5) Constructeur de la machine décrite ci-après, *Manufacturer of the machine described below* :

M 30-2+H ST3B M 30-4+H ST3B

M 50-2+H ST3B M 50-4+H ST3B

6) Déclare que cette machine, *Declares that this machine* :

7) Est conforme aux directives suivantes et à leurs transpositions en droit national, *Complies with the following directives and their transpositions into national law* :

2006/42/CE

8) Pour les machines annexe IV, *For annex IV machines* :

9) Numéro d'attestation, *Certificate number* :

10) Organisme notifié, *Notified body* :

15) Normes harmonisées utilisées, *Harmonised standards used* :

16) Normes ou dispositions techniques utilisées, *Standards or technical provisions used* :

17) Fait à, *Done at* : **Ancenis**

18) Date, *Date* : **03/07/2012**

19) Nom du signataire, *Name of signatory* : **Éric LAMBERT**

20) Fonction, *Function* : **Président division RTH**

21) Signature, *Signature* :

bg : 1) удостоверение за « CE » съответствие (оригинална), 2) Фирмата, 3) Адрес, 4) Техническо досие, 5) Фабрикант на описаната по-долу машина, 6) Обявява, че тази машина, 7) Отговаря на следните директиви и на тяхното съответствие национално право, 8) За машините към допълнение IV, 9)Номер на удостоверението, 10) Наименувана фирма, 15) хармонизирани стандарти използвани, 16) стандарти или технически правила, използвани, 17) Изработено в, 18) Дата, 19) Име на разписалия се, 20) Функция, 21) Функция.

cs : 1) ES prohlášení o shodě (původní), 2) Název společnosti, 3) Adresa, 4) Technická dokumentace, 5) Výrobce níže uvedeného stroje, 6) Prohlašuje, že tento stroj, 7) Je v souladu s následujícími směrnici a směrnici transponovanými do vnitrostátního práva, 8) Pro stroje v příloze IV, 9) Číslo certifikátu, 10) Notifikační orgán, 15) harmonizované normy použity, 16) Norem a technických pravidel používaných, 17) Místo vydání, 18) Datum vydání, 19) Jméno podepsaného, 20) Funkce, 21) Podpis.

da : 1) EF Overensstemmelseserklæring (original), 2) Firmaet, 3) Adresse, 4) tekniske dossier, 5) Konstruktor af nedenfor beskrevne maskine, 6) Erklærer, at denne maskine, 7) Overholder nedennævnte direktiver og disses gennemførelse til national ret, 8) For maskiner under bilag IV, 9) Certifikat nummer, 10) Bemyndigede organ, 15) harmoniserede standarder, der anvendes, 16) standarder eller tekniske regler, 17) Udfærdiget i, 18) Dato, 19) Underskrivers navn, 20) Funktion, 21) Underskrift.

de : 1) EG-Konformitätserklärung (original), 2) Die Firma, 3) Adresse, 4) Technischen Unterlagen, 5) Hersteller der nachfolgend beschriebenen Maschine, 6) Erklärt, dass diese Maschine, 7) den folgenden Richtlinien und deren Umsetzung in die nationale Gesetzgebung entspricht, 8) Für die Maschinen laut Anhang IV, 9) Bescheinigungsnummer, 10) Benannte Stelle, 15) angewandten harmonisierten Normen, 16) angewandten sonstigen technischen Normen und Spezifikationen, 17) Ausgestellt in, 18) Datum, 19) Name des Unterzeichners, 20) Funktion, 21) Unterschrift.

el : 1) Δήλωση συμμόρφωσης CE (πρωτότυπο), 2) Η εταιρεία, 3) Διεύθυνση, 4) τεχνικό φάκελο, 5) Κατασκευάστρια του εξής περιγραφόμενου μηχανήματος, 6) Δηλώνει ότι αυτό το μηχάνημα, 7) Είναι σύμφωνο με τις εξής οδηγίες και τις προσαρμογές τους στο εθνικό δίκαιο, 8) Για τα μηχανήματα παραρτήματος IV, 9) Αριθμός δήλωσης, 10) Κοινοποιημένος φορέας, 15) εναρμονισμένα πρότυπα που χρησιμοποιούνται, 16) Πρότυπα ή τεχνικούς κανόνες που χρησιμοποιούνται, 16) Είναι σύμφωνο με τα εξής πρότυπα και τεχνικές διατάξεις, 17) Εν, 18) Ημερομηνία, 19) Όνομα του υπογράφοντος, 20) Θέση, 21) Υπογραφή.

es : 1) Declaración DE de conformidad (original), 2) La sociedad, 3) Dirección, 4) expediente técnico, 5) Constructor de la máquina descrita a continuación, 6) Declara que esta máquina, 7) Está conforme a las siguientes directivas y a sus transposiciones en derecho nacional, 8) Para las máquinas anexo IV, 9) Número de certificación, 10) Organismo notificado, 15) normas armonizadas utilizadas, 16) Otras normas o especificaciones técnicas utilizadas, 17) Hecho en, 18) Fecha, 19) Nombre del signatario, 20) Función, 21) Firma.

et : 1) EÜ vastavusdeklaratsioon (algupärane), 2) Äriühing, 3) Aadress, 4) Tehniline dokumentatsioon, 5) Seadme tootja, 6) Kinnitab, et see toode, 7) On vastavuses järgmiste direktiivide ja nende riigisisese õigussesse ülevõtmiseks vastuvõetud õigusaktidega, 8) IV lisas loetletud seadmete puhul, 9) Tunnistuse number, 10) Sertifitseerimisasutus, 15) kasutatud ühtlustatud standardite, 16) Muud standardites või spetsifikatsioonides kasutatakse, 17) Väljaandmise koht, 18) Väljaandmise aeg, 19) Allkirjastaja nimi, 20) Amet, 21) Allkiri.

fi : 1) EY-vaatimustenmukaisuusvakuutus (alkuperäiset), 2) Yritys, 3) Osoite, 4) teknisen eritelmän, 5) Jäljessä kuvaton koneen valmistaja, 6) Vakuuttaa, että tämä kone, 7) Täyttää seuraavien direktiivien sekä niistä vastaavien kansallisten säännösten vaatimukset, 8) Liitteen IV koneiden osalta, 9) Todistuksen numero, 10) Ilmoitettu laitos, 15) yhdenmukaistettuja standardeja käytetään, 16) muita standardeja tai eritelmät, 17) Paikka, 18) Aika, 19) Allekirjoittajan nimi, 20) Toimi, 21) Allekirjoitus.

ga : 1) « EC » dearbhú comhréachta (bunaidh), 2) An comhlacht, 3) Seoladh, 4) comhad teicniúil, 5) Déantóir an innill a thuairiscítear thíos, 6) Dearbhaíonn sé go bhfuil an t-inneall, 7) Go gclóinn sé le na teoracha seo a leanas agus a trasúimh isteach i ndlí náisiúnta, 8) Le haghaidh innill an agusín IV, 9) Uimhir teastais, 10) Comhlacht a chuireadh i bhfios, 15) caighdeán comhchuibhite a úsáidtear, 16) caighdeán eile nó sonraíochtaí teicniúla a úsáidtear, 17) Déanta ag, 18) Dáta, 19) Ainm an tsínitheora, 20) Feidhm, 21) Síniú.

hu : 1) CE megfelelőségi nyilatkozat (eredeti), 2) A vállalat, 3) Cím, 4) műszaki dokumentáció, 5) Az alábbi gép gyártója, 6) Kijelenti, hogy a gép, 7) Megfelel az alábbi irányelveknek valamint azok módosított előírásainak, 8) A IV. melléklet gépeihez, 9) Bizonylati szám, 10) Ertesített szervezet, 15) felhasznált harmonizált szabványok, 16) egyéb felhasznált műszaki szabványok és előírások hivatkozásai, 17) Kelt (hely), 18) Dátum, 19) Aláíró neve, 20) Funkció, 21) Aláírás.

is : 1) Samræmisvottorð ESB (upprunalega), 2) Fyrirtækið, 3) Aðsetur, 4) Tæknilegar skrá, 5) Smíður tækisins sem lýst er hér á eftir, 6) Staðfestir að tækið, 7) Samræmist eftirfarandi stöðlum og staðærslu þeirra með hljóðsjón af þjóðarrétti, 8) Fyrir tækin í aukakafla IV, 9) Staðfestingarnúmer, 10) Tilkynt til, 15) samhæfða staðla sem notaðir, 16) önnur staðlar eða forskriftir notað, 17) Staður, 18) Dagsetning, 19) Nafn undirritaða, 20) Staða, 21) Undirskrift.

it : 1) Dichiarazione CE di conformità (originale), 2) La società, 3) Indirizzo, 4) fascicolo tecnico, 5) Costruttore della macchina descritta di seguito, 6) Dichiara che questa macchina, 7) È conforme alle direttive seguenti e alle relative trasposizioni nel diritto nazionale, 8) Per le macchine Allegato IV, 9) Numero di Attestazione, 10) Organismo notificato, 15) norme armonizzate applicate, 16) altre norme e specifiche tecniche applicate, 17) Stabilita a, 18) Data, 19) Nome del firmatario, 20) Funzione, 21) Firma.

lt : 1) CE atitikties deklaracija (originalas), 2) Bendrovė, 3) Adresas, 4) Techninė byla, 5) Žemiau nurodytas įrenginio gamintojas, 6) Pareiškia, kad šis įrenginys, 7) Atitinka toliau nurodytas direktyvas ir į nacionalinius teisės aktus perkeltas jų nuostatas, 8) IV priedas dėl mašinų, 9) Sertifikačio Nr, 10) Paskelbtoji įstaiga, 15) suderintus standartus naudojamus, 16) Kiti standartai ir techninės specifikacijos, 17) Pasirašytas, 18) Data, 19) Pasirašiusio asmens vardas ir pavardė, 20) Pareigos, 21) Parašas.

lv : 1) EK atbilstības deklarācija (oriģināls), 2) Uzņēmums, 3) Adrese, 4) tehniskās lietas, 5) Tālāk aprakstītās iekārtas ražotājs, 6) Apliecinā, ka šī iekārta, 7) Ir atbilstoša tālāk norādītajām direktīvām un to transpozīcijai nacionālajā likumdošanā, 8) Iekārtām IV pielikumā, 9) Apliecināš numurs, 10) Reģistrētā organizācija, 15) lietotajiem saskaņotajiem standartiem, 16) lietotajiem tehniskajiem standartiem un specifikācijām, 17) Sastādīts, 18) Datums, 19) Parakstītāja vārds, 20) Amats, 21) Paraksts.

mt : 1) Dikjarazzjoni ta' Konformità KE (originali), 2) Il-kumpanija, 3) Indirizz, 4) fajl tekniku, 5) Manifattriċi tal-magna deskritta hawn isfel, 6) Tiddikjara li din il-magna, 7) Hija konformi hija konformi mad-Direttivi segwenti u l-Igijiet li jimplementawhom fil-ligi nazzjonali, 8) Għall-magni fl-Anness IV, 9) Numru taċ-certifikat, 10) Entità nnotifikata, 15) l-Istandards armonizzati użati, 16) standards tekniċi u specifikazzjonijiet oħra użati, 17) Magħmul f', 18) Data, 19) Isem il-firmatarju, 20) Kariga, 21) Firma.

nl : 1) EG-verklaring van overeenstemming (oorspronkelijke), 2) Het bedrijf, 3) Adres, 4) technisch dossier, 5) Constructeur van de hierna genoemde machine, 6) Verklaart dat deze machine, 7) In overeenstemming is met de volgende richtlijnen en hun omzettingen in het nationale recht, 8) Voor machines van bijlage IV, 9) Goedkeuringsnummer, 10) Aangezegde instelling, 15) gehanteerde geharmoniseerde normen, 16) andere gehanteerde technische normen en specificaties, 17) Opgemaakt te, 18) Datum, 19) Naam van ondergetekende, 20) Functie, 21) Handtekening.

no : 1) CE-samsvarserklæring (original), 2) Selskapet, 3) Adresse, 4) tekniske arkiv, 5) Fabrikant av følgende maskin, 6) Erklærer at denne maskinen, 7) Oppfyller kravene i følgende direktiver, med nasjonale gjennomføringsbestemmelser, 8) For maskinene i tillegg IV, 9) Attestnummer, 10) Notifisert organ, 15) harmoniserte standarder som brukes, 16) Andre standarder og spesifikasjoner brukt, 17) Utstedt i, 18) Dato, 19) Underskriverens navn, 20) Stilling, 21) Underskrift.

pl : 1) Deklaracja zgodności CE (oryginalne), 2) Spółka, 3) Adres, 4) dokumentacja technicznej, 5) Wykonawca maszyny opisanej poniżej, 6) Oświadcza, że ta maszyna, 7) Jest zgodna z następującymi dyrektywami i odpowiadającymi przepisami prawa krajowego, 8) Dla maszyn załącznik IV, 9) Numer certyfikatu, 10) Jednostka certyfikująca, 15) zastosowanych norm zharmonizowanych, 16) innych zastosowanych norm technicznych i specyfikacji, 17) Sporządzono w, 18) Data, 19) Nazwisko podpisującego, 20) Stanowisko, 21) Podpis.

pt : 1) Declaração de conformidade CE (original), 2) A empresa, 3) Morada, 4) processo técnico, 5) Fabricante da máquina descrita abaixo, 6) Declara que esta máquina, 7) Está em conformidade às directivas seguintes e às suas transposições para o direito nacional, 8) Para as máquinas no anexo IV, 9) Número de certificado, 10) Entidade notificada, 15) normas harmonizadas utilizadas, 16) outras normas e especificações técnicas utilizadas, 17) Elaborado em, 18) Data, 19) Nome do signatário, 20) Cargo, 21) Assinatura.

ro : 1) Declarație de conformitate CE (originală), 2) Societatea, 3) Adresa, 4) cartii tehnice, 5) Constructor al mașinii descrise mai jos, 6) Declară că prezenta mașină, 7) Este conformă cu directivele următoare și cu transpunerea lor în dreptul național, 8) Pentru mașinile din anexa IV, 9) Număr de atestare, 10) Organism notificat, 15) standardele armonizate utilizate, 16) alte standarde și specificații tehnice utilizate, 17) Întocmit la, 18) Data, 19) Numele persoanei care semnează, 20) Funcția, 21) Semnătură.

sk : 1) ES vyhlásenie o zhode (pôvodný), 2) Názov spoločnosti, 3) Adresa, 4) technickej dokumentácie, 5) Výrobca nižšie opísaného stroja, 6) Vyhlasuje, že tento stroj, 7) Je v súlade s nasledujúcimi smernicami a smernicami transponovanými do vnútroštátneho práva, 8) Pre stroje v prílohe IV, 9) Číslo certifikátu, 10) Notifikačný orgán, 15) použité harmonizované normy, 16) použité iné technické normy a predpisy, 17) Miesto vydania, 18) Dátum vydania, 19) Meno podpisujúceho, 20) Funkcia, 21) Podpis.

sl : 1) ES Izjava o ustreznosti (izvirna), 2) Družba, 3) Naslov, 4) tehnične dokumentacije, 5) Proizvajalac tukaj opisanega stroja, 6) Izjavlja, da je ta stroj, 7) Ustreza naslednjim direktivam in njihovi transpoziciji v državno pravo, 8) Za stroje priloga IV, 9) Številka potrdila, 10) Obvestilo organu, 15) uporabljene harmonizirane standarde, 16) druge uporabljene tehnične standarde in zahteve, 17) V, 18) Datum, 19) Ime podpisnika, 20) Funkcija, 21) Podpis.

sv : 1) CE-försäkran om överensstämmelse (original), 2) Företaget, 3) Adress, 4) tekniska dokumentationen, 5) Konstruktor av nedan beskrivna maskin, 6) Försäkrar att denna maskin, 7) Överensstämmer med nedanstående direktiv och införlivandet av dem i nationell rätt, 8) För maskinerna i bilaga IV, 9) Nummer för godkännande, 10) Organism som underrättats, 15) Harmoniserade standarder som använts, 16) andra tekniska standarder och specifikationer som använts, 17) Upprättat i, 18) Datum, 19) Namn på den som undertecknat, 20) Befattning, 21) Namnteckning.

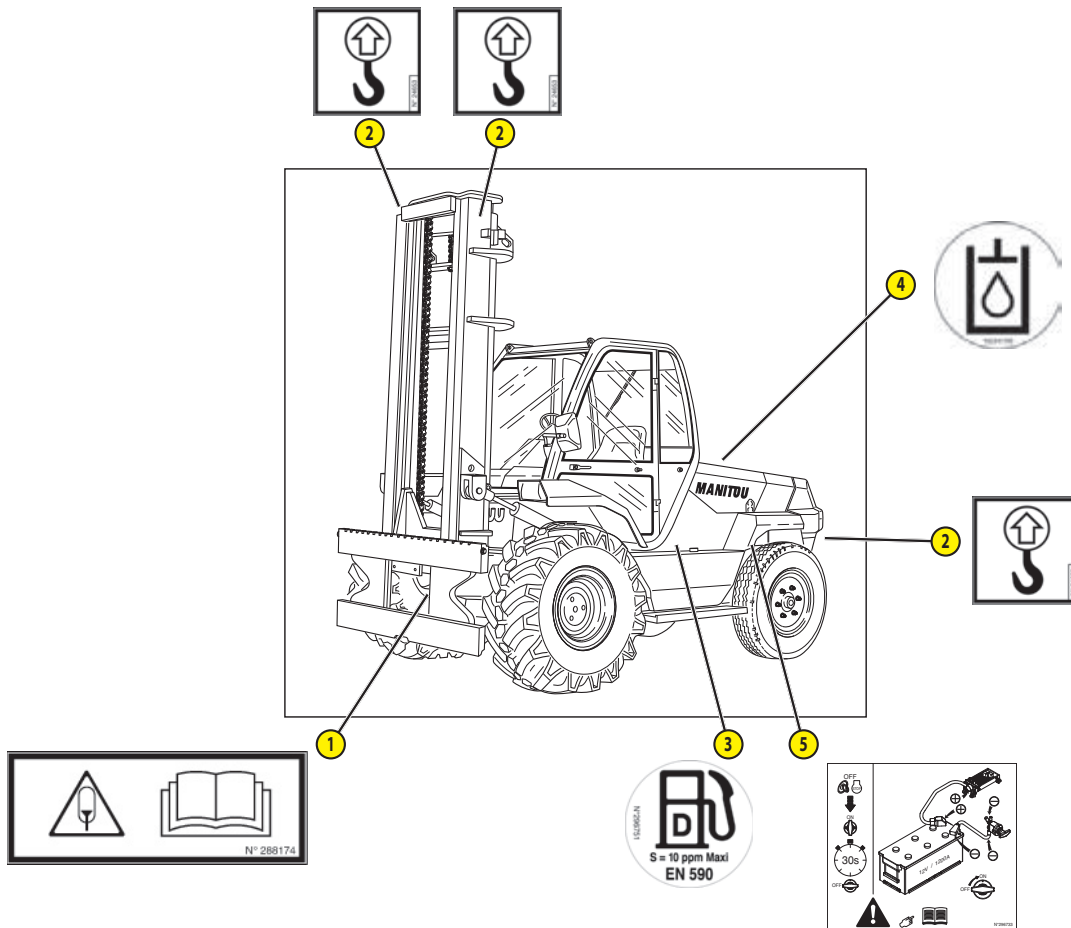
ADHÉSIFS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer tous les adhésifs et plaques de sécurité, afin de les rendre lisibles.
Remplacer impérativement les adhésifs et plaques de sécurité qui seraient illisibles ou détériorés.
Vérifier la présence des adhésifs et plaques de sécurité après chaque remplacement de pièces rechange.

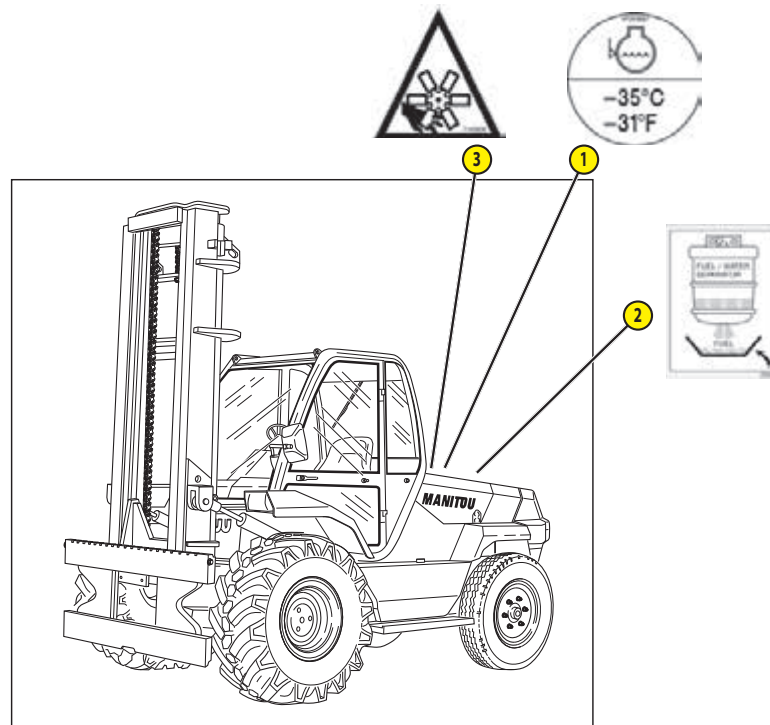
ADHÉSIFS ET PLAQUES EXTÉRIEURS

REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
①	288174	- Instruction accumulateur
②	24653	- Point d'élingage
③	296751	- Gazole
④	234798	- Huile hydraulique
⑤	296733	- Consigne coupe batterie



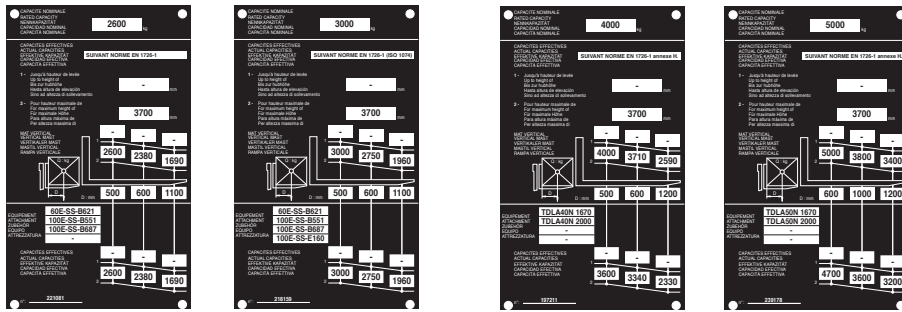
ADHÉSIFS ET PLAQUES SOUS LE CAPOT MOTEUR

REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
①	293887	- Antigel
②	259398	- Séparateur eau / gazole
③	716906	- Danger ventilateur



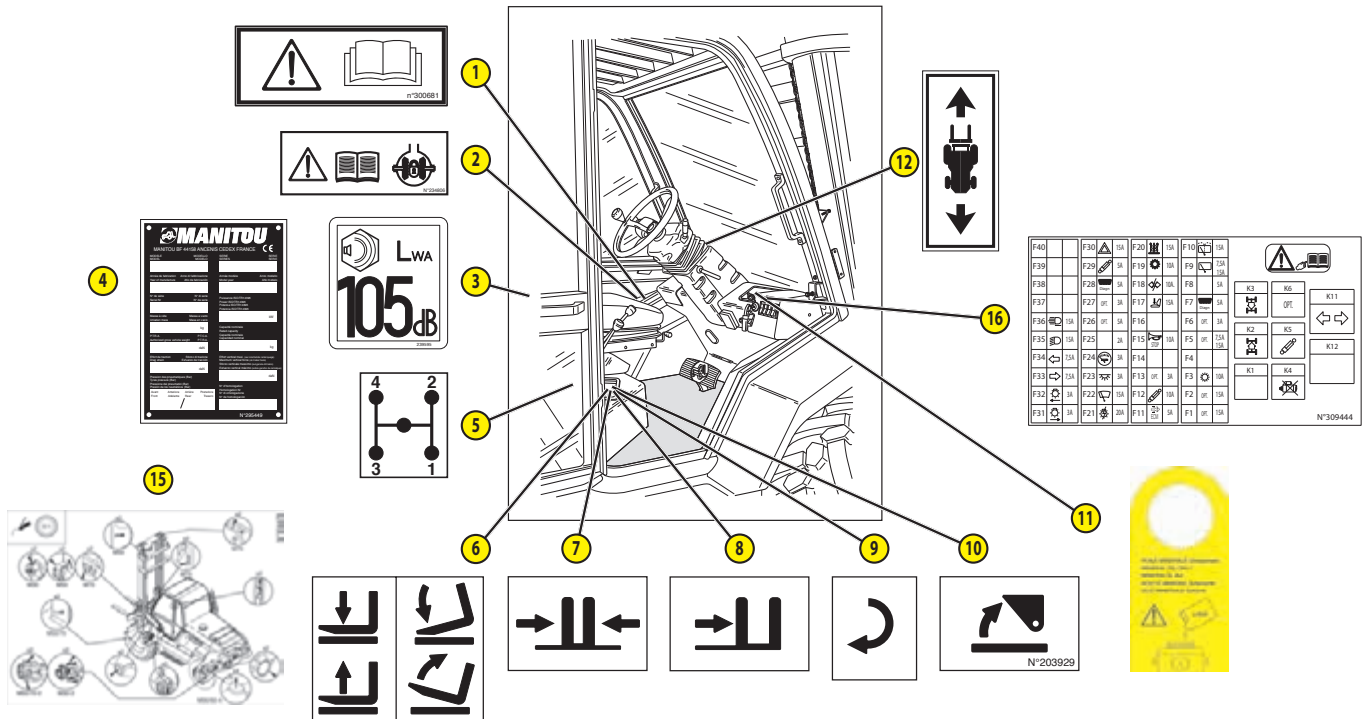
ADHÉSIFS ET PLAQUES DANS CABINE

REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
1	300681	- Consigne sécurité
2	234806	- Consigne sécurité verrouillage
3	239595	- Puissance acoustique 105dB
4	Consulter votre concessionnaire	- Plaque constructeur
5	33460	- Commande levier de vitesse
6	200042	- Fonction manipulateur
7	203792	- Fonction manipulateur
8	203791	- Fonction manipulateur
9	203928	- Fonction manipulateur
10	203929	- Fonction manipulateur
11	268491	- Consigne huile de circuit de freinage
12	76571	- Inverseur de marche
13	Consulter votre concessionnaire	- Abaque de charge (suivant modèle)
14	Consulter votre concessionnaire	- Abaque de charge (suivant modèle)
15	304478	- Consigne de graissage
16	309444	- Fusible



13

14



647122 (28/10/2024)
M26/30-2 + H ST3B / M26/30-4 + H ST3B
M40/50-2 + H ST3B / M40/50-4 + H ST3B

IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

Notre politique étant un souci de constante amélioration de nos produits, certaines modifications peuvent être introduites dans notre gamme de chariots élévateurs, sans que nous soyons tenus d'en aviser notre aimable clientèle.

Lors de toutes commandes de pièces rechanges ou pour tout renseignement d'ordre technique, toujours spécifier:

NOTA: Pour pouvoir communiquer plus facilement tous ces numéros, il est recommandé de les inscrire dans les emplacements prévus à cet effet lors de la réception du chariot élévateur.

PLAQUE CONSTRUCTEUR DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- 1 - MODÈLE
- 2 - SÉRIE
- 3 - Année de fabrication
- 4 - Année modèle
- 5 - N° de série
- 6 - Puissance ISO/TR14396
- 7 - Masse à vide
- 8 - Poids Total Roulant Autorisé
- 9 - Capacité nominale
- 10 - Effort de traction
- 11 - Effort vertical maximum (sur crochet de remorque)
- 12 - Pression des pneumatiques (bar)
- 13 - N° d'homologation

Tous les autres renseignements techniques de votre chariot élévateur sont répertoriés au chapitre: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES.

MOTEUR THERMIQUE

- N° moteur thermique

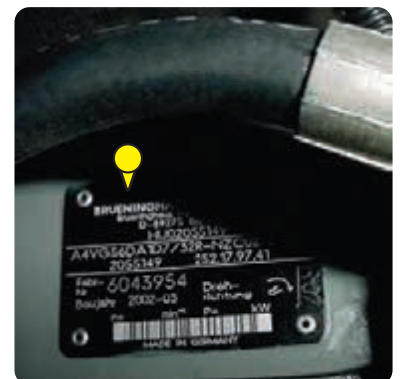
BOÎTE DE VITESSES

- Type
- Référence MANITOU
- N° de série

HYDROSTATIQUE TRANSMISSION

- Type
- Référence MANITOU
- N° de sérieH

MANITOU			
MANITOU BF 44188 ANCENIS CEDEX FRANCE		CE	
MODELLO	MODELLO	SERIE	SERIE
1	2	3	4
Année de fabrication	Année de fabrication	Année modèle	Année modèle
Year of fabrication	Year of fabrication	Model year	Model year
5	6	7	8
N° de série	N° de série	Puissance ISO/TR14396	Puissance ISO/TR14396
Serial No.	Serial No.	Power ISO/TR14396	Power ISO/TR14396
9	10	11	12
Masse à vide	Masse à vide	Capacité nominale	Capacité nominale
Empty mass	Empty mass	Rated capacity	Rated capacity
7	8	9	10
ET.P.A.	ET.P.A.	Capacité nominale	Capacité nominale
Authorized gross vehicle weight	ET.P.A.	Rated capacity	Rated capacity
8	9	10	11
Effort de traction	Effort de traction	Effort vertical max.	Effort vertical max.
Trac effort	Trac effort	Max. vertical effort	Max. vertical effort
10	11	12	13
Pression des pneumatiques (bar)	Type pression (bar)	Pression des pneumatiques (bar)	Type pression (bar)
Tyre pressure (bar)	Tyre pressure (bar)	Tyre pressure (bar)	Tyre pressure (bar)
12	13	14	15
Pression de la transmission (bar)	Pression de la transmission (bar)	N° d'homologation	N° d'homologation
Transmission pressure (bar)	Transmission pressure (bar)	Homologation No.	Homologation No.
Front	Arrière	Pression	Pression
Front	Rear	Pressure	Pressure
13	14	15	16
N°295449			



647122 (28/10/2024)
 M26/30-2 + H ST3B / M26/30-4 + H ST3B
 M40/50-2 + H ST3B / M40/50-4 + H ST3B

HDROSTATIQUE MOTOR, HYDROSTATIQUE MODELS

- Type
- N° de série
- Référence MANITOU



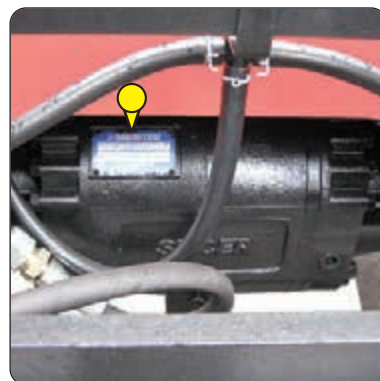
BOÎTE DE VITESSE, 2 VITESSES HYDROSTATIQUE MODELS

- Type
- N° de série
- Référence MANITOU



ESSIEU AVANT

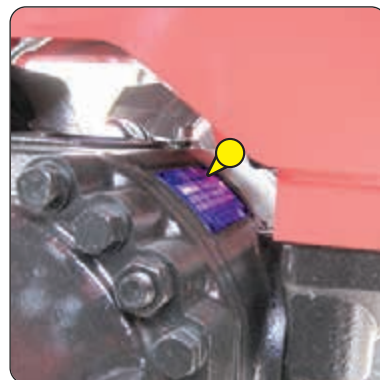
- Type
- N° de série
- Référence MANITOU



ESSIEU ARRIÈRE

M 30-4+H ST3B M 50-4+H ST3B

- Type
- N° de série
- Référence MANITOU



PROTÈGE CONDUCTEUR

- Type
- N° de série



647122 (28/10/2024)
M26/30-2 + H ST3B / M26/30-4 + H ST3B
M40/50-2 + H ST3B / M40/50-4 + H ST3B

MÂT À GALETS

- N° d'identification du mât



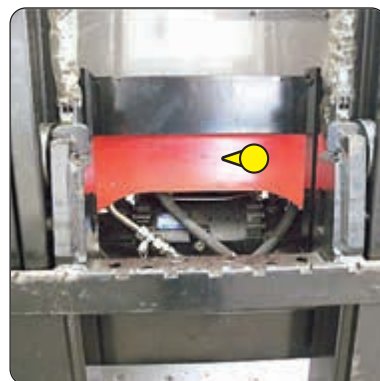
PLAQUE CONSTRUCTEUR DE L'ACCESSOIRE

- Modèle
- N° dans la série
- Année de fabrication



CHÂSSIS

- N° de série du chariot élévateur



MOTEUR THERMIQUE		
Type		PERKINS 854F-E34T 54009,1,1
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimentée
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	3400
Alésage et course	mm	99 x 110
Taux de compression		17:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	3125
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,5
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,5
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	318 à 1400 tr/min
Filtration air	µm	3
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION		
Boîte de vitesses		TURNER POWERTRAIN SYSTEMS
- Type		Mécanique
- Sélecteur de marche		Electrohydraulique
- Convertisseur de couple		SACHS
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Essieu arrière		MANITOU
- Différentiel		Avec blocage
Roues motrices		2 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		CONTINENTAL
- Dimension		14,5R20 18PR MPT80 TL
- Pression	bar	3,5
Pneumatiques arrière		GOODYEAR
- Dimension		10R17,5 134/132M G291
- Pression	bar	5,5

HYDROSTATIC TRANSMISSION		
Hydrostatic Pump		REXROTH
- Type		A4VG56DA
- Inverseur de marche		ELECTROHYDRAULIC
- Inching Control		HYDRAULIC VALVE TH7
- Nombre de vitesses avant		1
- Nombre de vitesses arriere		1
Pompe principale		
• Cylindrée MINI - MAXI		0-71 cm ³
• Minimum Capacity		0 cm ³ /t
• Debit MAXI		210 L/min
• Pression de service		500 bar
Pompe de gavage		
• Cylindree		19,6 cm ³ /t
• Debit MAXI		58 l/mn
• Pression de gavage regime MAXI		30 bar, Transmission au neutre
Hydrostatic Motor		REXROTH (Variable Displacement)
- Type		A6VM107DA1/63W
- Min. - Max. displacement	cm ³ /t	32-107

CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		12 V - 100 A
- Type		ISKRA AAK-EF12V
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE

CIRCUIT FREINAGE	
Frein de service	Frein hydraulique non assisté
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	A pied sur les roues avant
Frein de stationnement	Mécanique
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	Manuel

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Mouvements de levage		
- Levée à vide	m/s	0,5
- Levée en charge	m/s	0,5
- Descente à vide	m/s	0,5
- Descente en charge	m/s	0,5

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB	76
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB	104 mesuré 105 garanti
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	.97
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5

SPÉCIFICATIONS ET MASSES		
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal		
Avant à vide	1	km/h
	2	km/h
	3	km/h
	4	km/h
Arrière à vide	1	km/h
	2	km/h
	3	km/h
	4	km/h
Hydrostatique (À vide / En charge nominale)		
- en première vitesse	km	8
- à la vitesse supérieure	km	24
		Hydrostatique Pas encore déterminé
Mât standard		
- Hauteur de levée	mm	3700
- Hauteur de levée libre	mm	130
- Hauteur hors tout replié	mm	2715
- Hauteur hors tout déployé	mm	4745
Tablier		
- Classe		FEM3
- largeur	mm	1470
- Masse des fourches (chaque)	kg	73
Capacité nominale de charge	kg	3000
Capacité nominale de charge avec mât standard	kg	3000
Capacité effective de charge sur fourches avec TDL	kg	3000
Distance de centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500
Masse du chariot élévateur sans fourches, ni mât	kg	4281
Masse du chariot élévateur avec mât standard		
- À vide	kg	5290
- En charge nominale	kg	8290
Masse par essieu avec mât standard (position transport)		
- À vide avant	kg	2090
- À vide arrière	kg	3200
- En charge nominale avant	kg	6890
- En charge nominale arrière	kg	1400
Effort de traction au crochet d'attelage		
- À vide (patinage)	daN	1334
- En charge nominale (calage transmission)	daN	4670
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)	daN	

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique		PARKER	
- Type		Engrenage	
		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm ³	31	14
- Débit au régime maximum à vide	l/min	97	44
- Débit à 1800 tr/mn	l/min		
Filtration			
- Retour	µm	10	
- Aspiration	µm	125	
Pression de service maximum			
- Mât double visibilité totale	bar	245	
- Mât triple levée libre	bar	260	
- Mât double levée libre	bar	185	
- Mât triple sans levée libre	bar	260	
- Circuit inclinaison avant/arrière	bar	185/185	
- Circuit accessoire	bar	185	
- Circuit direction	bar	145	
Amortisseur hydraulique de charge			
- Capacité	L	0,7	
- Pression	bar	100	

MOTEUR THERMIQUE		
Type		PERKINS 854F-E34T 54009,1,1
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimentée
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	3400
Alésage et course	mm	99 x 110
Taux de compression		17:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	3125
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,5
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,5
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	318 à 1400 tr/min
Filtration air	µm	3
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION		
Boîte de vitesses		TURNER POWERTRAIN SYSTEMS
- Type		Mécanique
- Sélecteur de marche		Electrohydraulique
- Convertisseur de couple		SACHS
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Avec blocage
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		4 RM
- Commande 2/4 roues motrices		Oui
Pneumatiques avant		DUNLOP
- Dimension		400/70-20 150B T37 STAB TL
- Pression	bar	2,3
Pneumatiques arrière		DUNLOP
- Dimension		10,5/80-18 10PR TG42 TL
- Pression	bar	3,5

HYDROSTATIC TRANSMISSION		
Hydrostatic Pump		REXROTH
- Type		A4VG56DA
- Inverseur de marche		ELECTROHYDRAULIC
- Inching Control		HYDRAULIC VALVE TH7
- Nombre de vitesses avant		2
- Nombre de vitesses arrière		2
Pompe principale		
• Cylindrée MINI - MAXI		0-56 cm ³
• Minimum Capacity		0 cm ³ /t
• Debit MAXI		210 L/min
• Pression de service		500 bar
Pompe de gavage		
• Cylindrée		19,6 cm ³ /t
• Debit MAXI		58 l/mn
• Pression de gavage regime MAXI		30 bar, Transmission au neutre
Hydrostatic Motor		REXROTH (Variable Displacement)
- Type		A6VM107DA1/63W
- Min. - Max. displacement	cm ³ /t	32-107

CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		12 V - 100 A
- Type		ISKRA AAK-EF12V
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE

CIRCUIT FREINAGE	
Frein de service	Frein hydraulique non assisté
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	A pied sur les roues avant
Frein de stationnement	Mécanique
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	Manuel

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB	76
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB	104 mesuré 105 garanti
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	.97
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Mouvements de levage		
- Levée à vide	m/s	0,5
- Levée en charge	m/s	0,5
- Descente à vide	m/s	0,5
- Descente en charge	m/s	0,5

SPÉCIFICATIONS ET MASSES		
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal		
Avant à vide	1	km/h
	2	km/h
	3	km/h
	4	km/h
Arrière à vide	1	km/h
	2	km/h
	3	km/h
	4	km/h
Hydrostatique (À vide / En charge nominale)		
- en première vitesse	km	8
- à la vitesse supérieure	km	24
		Hydrostatique Pas encore déterminé
Mât standard		
- Hauteur de levée	mm	3700
- Hauteur de levée libre	mm	130
- Hauteur hors tout replié	mm	2705
- Hauteur hors tout déployé	mm	4735
Tablier		
- Classe		FEM3
- largeur	mm	1470
- Masse des fourches (chaque)	kg	73
Capacité nominale de charge	kg	3000
Capacité nominale de charge avec mât standard	kg	3000
Capacité effective de charge sur fourches avec TDL	kg	3000
Distance de centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500
Masse du chariot élévateur sans fourches, ni mât	kg	4476
Masse du chariot élévateur avec mât standard		
- À vide	kg	5485
- En charge nominale	kg	8485
Masse par essieu avec mât standard (position transport)		
- À vide avant	kg	2155
- À vide arrière	kg	3330
- En charge nominale avant	kg	7000
- En charge nominale arrière	kg	1485
Effort de traction au crochet d'attelage		
- À vide (patinage)	daN	4250
- En charge nominale (calage transmission)	daN	6290
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)	daN	

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique		PARKER	
- Type		Engrenage	
		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm3	31	14
- Débit au régime maximum à vide	l/min	97	44
- Débit à 1800 tr/mn	l/min		
Filtration			
- Retour	µm	10	
- Aspiration	µm	125	
Pression de service maximum			
- Mât double visibilité totale	bar	245	
- Mât triple levée libre	bar	260	
- Mât double levée libre	bar	185	
- Mât triple sans levée libre	bar	260	
- Circuit inclinaison avant/arrière	bar	185/185	
- Circuit accessoire	bar	185	
- Circuit direction	bar	145	
Amortisseur hydraulique de charge			
- Capacité	L	0,7	
- Pression	bar	100	

CARACTÉRISTIQUES M 30-2+H ST3B

MOTEUR THERMIQUE

Type		PERKINS 854F-E34T 54009,1,1
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimentée
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm3	3400
Alésage et course	mm	99 x 110
Taux de compression		17:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	3125
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,5
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,5
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	318 à 1400 tr/min
Filtration air	µm	3
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION

Boîte de vitesses		TURNER POWERTRAIN SYSTEMS
- Type		Mécanique
- Sélecteur de marche		Electrohydraulique
- Convertisseur de couple		SACHS
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Essieu arrière		MANITOU
- Différentiel		Avec blocage
Roues motrices		2 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		CONTINENTAL
- Dimension		14,5R20 18PR MPT80 TL
- Pression	bar	3,5
Pneumatiques arrière		GOODYEAR
- Dimension		10R17,5 134/132M G291
- Pression	bar	5,5

HYDROSTATIC TRANSMISSION

Hydrostatic Pump		REXROTH
- Type		A4VG56DA
- Inverseur de marche		ELECTROHYDRAULIC
- Inching Control		HYDRAULIC VALVE TH7
- Nombre de vitesses avant		1
- Nombre de vitesses arrière		1
Pompe principale		
• Cylindrée MINI - MAXI		0-71 cm3
• Minimum Capacity		0 cm3/t
• Debit MAXI		210 L/min
• Pression de service		500 bar
Pompe de gavage		
• Cylindrée		19,6 cm3/t
• Debit MAXI		58 l/mn
• Pression de gavage regime MAXI		30 bar, Transmission au neutre
Hydrostatic Motor		REXROTH (Variable Displacement)
- Type		A6VM107DA1/63W
- Min. - Max. displacement	cm3/t	32-107

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		12 V - 100 A
- Type		ISKRA AAK-EF12V
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE

CIRCUIT FREINAGE		
Frein de service		Frein hydraulique non assisté
- Type de frein		Multidisque à bain d'huile
- Type de commande		A pied sur les roues avant
Frein de stationnement		Mécanique
- Type de frein		Multidisque à bain d'huile
- Type de commande		Manuel

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB	76
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB	104 mesuré 105 garanti
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	1
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Mouvements de levage		
- Levée à vide	m/s	0,5
- Levée en charge	m/s	0,5
- Descente à vide	m/s	0,5
- Descente en charge	m/s	0,5

SPÉCIFICATIONS ET MASSES		
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal		
Avant à vide	1 km/h	3,4
	2 km/h	6,5
	3 km/h	12,6
	4 km/h	22,1
Arrière à vide	1 km/h	3,4
	2 km/h	6,5
	3 km/h	12,6
	4 km/h	22,1
Hydrostatique (À vide / En charge nominale)		
- à la vitesse supérieure	km/h	8
- à la vitesse supérieure	km/h	24
		Hydrostatique Pas encore déterminé
Mât standard		DVT 3M70
- Hauteur de levée	mm	3700
- Hauteur de levée libre	mm	130
- Hauteur hors tout replié	mm	2715
- Hauteur hors tout déployé	mm	4745
Tablier		
- Classe		FEM3
- largeur	mm	1470
- Masse des fourches (chaque)	kg	73
Capacité nominale de charge	kg	3000
Capacité nominale de charge avec mât standard	kg	3000
Capacité effective de charge sur fourches avec TDL	kg	3000
Distance de centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500
Masse du chariot élévateur sans fourches, ni mât	kg	4281
Masse du chariot élévateur avec mât standard		
- À vide	kg	5290
- En charge nominale	kg	8290
Masse par essieu avec mât standard (position transport)		
- À vide avant	kg	2090
- À vide arrière	kg	3200
- En charge nominale avant	kg	6890
- En charge nominale arrière	kg	1400
Effort de traction au crochet d'attelage		
- À vide (patinage)	daN	1334
- En charge nominale (calage transmission)	daN	4670
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)	daN	

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique		PARKER	
- Type		Engrenage	
		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm3	31	14
- Débit au régime maximum à vide	l/min	97	44
- Débit à 1800 tr/mn	l/min		
Filtration			
- Retour	µm	10	
- Aspiration	µm	125	
Pression de service maximum			
- Mât double visibilité totale	bar	245	
- Mât triple levée libre	bar	260	
- Mât double levée libre	bar	185	
- Mât triple sans levée libre	bar	260	
- Circuit inclinaison avant/arrière	bar	185/185	
- Circuit accessoire	bar	185	
- Circuit direction	bar	145	
Amortisseur hydraulique de charge			
- Capacité	L	0,7	
- Pression	bar	100	

MOTEUR THERMIQUE		
Type		PERKINS 854F-E34T 54009,1,1
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimentée
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	3400
Alésage et course	mm	99 x 110
Taux de compression		17:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	3125
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,5
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,5
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	318 à 1400 tr/min
Filtration air	µm	3
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION		
Boîte de vitesses		TURNER POWERTRAIN SYSTEMS
- Type		Mécanique
- Sélecteur de marche		Electrohydraulique
- Convertisseur de couple		SACHS
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Avec blocage
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		4 RM
- Commande 2/4 roues motrices		Oui
Pneumatiques avant		DUNLOP
- Dimension		400/70-20 150B T37 STAB TL
- Pression	bar	2,3
Pneumatiques arrière		DUNLOP
- Dimension		10,5/80-18 10PR TG42 TL
- Pression	bar	3,5

HYDROSTATIC TRANSMISSION		
Hydrostatic Pump		REXROTH
- Type		A4VG56DA
- Inverseur de marche		ELECTROHYDRAULIC
- Inching Control		HYDRAULIC VALVE TH7
- Nombre de vitesses avant		2
- Nombre de vitesses arrière		2
Pompe principale		
• Cylindrée MINI - MAXI		0-56 cm ³
• Minimum Capacity		0 cm ³ /t
• Debit MAXI		210 L/min
• Pression de service		500 bar
Pompe de gavage		
• Cylindrée		19,6 cm ³ /t
• Debit MAXI		58 l/mn
• Pression de gavage regime MAXI		30 bar, Transmission au neutre
Hydrostatic Motor		REXROTH (Variable Displacement)
- Type		A6VM107DA1/63W
- Min. - Max. displacement	cm ³ /t	32-107

CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		12 V - 100 A
- Type		ISKRA AAK-EF12V
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE

CIRCUIT FREINAGE	
Frein de service	Frein hydraulique non assisté
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	A pied sur les roues avant
Frein de stationnement	Mécanique
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	Manuel

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB	76
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB	104 mesuré 105 garanti
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	1
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Mouvements de levage		
- Levée à vide	m/s	0,5
- Levée en charge	m/s	0,5
- Descente à vide	m/s	0,5
- Descente en charge	m/s	0,5

SPÉCIFICATIONS ET MASSES		
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal		
Avant à vide	1	km/h
	2	km/h
	3	km/h
	4	km/h
Arrière à vide	1	km/h
	2	km/h
	3	km/h
	4	km/h
Hydrostatique (À vide / En charge nominale)		
- à la vitesse supérieure	km/h	8
- à la vitesse supérieure	km/h	24
		Hydrostatique Pas encore déterminé
Mât standard		
- Hauteur de levée	mm	3700
- Hauteur de levée libre	mm	130
- Hauteur hors tout replié	mm	2705
- Hauteur hors tout déployé	mm	4735
Tablier		
- Classe		FEM3
- largeur	mm	1470
- Masse des fourches (chaque)	kg	73
Capacité nominale de charge	kg	3000
Capacité nominale de charge avec mât standard	kg	3000
Capacité effective de charge sur fourches avec TDL	kg	3000
Distance de centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500
Masse du chariot élévateur sans fourches, ni mât	kg	4476
Masse du chariot élévateur avec mât standard		
- À vide	kg	5485
- En charge nominale	kg	8485
Masse par essieu avec mât standard (position transport)		
- À vide avant	kg	2155
- À vide arrière	kg	3330
- En charge nominale avant	kg	7000
- En charge nominale arrière	kg	1485
Effort de traction au crochet d'attelage		
- À vide (patinage)	daN	4250
- En charge nominale (calage transmission)	daN	6290
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)		
	daN	

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique		PARKER	
- Type		Engrenage	
		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm3	31	14
- Débit au régime maximum à vide	l/min	97	44
- Débit à 1800 tr/mn	l/min		
Filtration			
- Retour	µm	10	
- Aspiration	µm	125	
Pression de service maximum			
- Mât double visibilité totale	bar	245	
- Mât triple levée libre	bar	260	
- Mât double levée libre	bar	185	
- Mât triple sans levée libre	bar	260	
- Circuit inclinaison avant/arrière	bar	185/185	
- Circuit accessoire	bar	185	
- Circuit direction	bar	145	
Amortisseur hydraulique de charge			
- Capacité	L	0,7	
- Pression	bar	100	

CARACTÉRISTIQUES M 40-2+H ST3B

MOTEUR THERMIQUE		
Type		PERKINS 854F-E34T 54009,1,1
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimentée
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	3400
Alésage et course	mm	99 x 110
Taux de compression		17:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	3125
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,5
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,5
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	318 à 1400 tr/min
Filtration air	µm	3
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION		
Boîte de vitesses		TURNER POWERTRAIN SYSTEMS
- Type		Mécanique
- Sélecteur de marche		Electrohydraulique
- Convertisseur de couple		SACHS
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Essieu arrière		MANITOU
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		2 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		ALLIANCE
- Dimension		18-19,5 18PR 166A6 TL EVEREST
- Pression	bar	4,5
Pneumatiques arrière		GOODYEAR
- Dimension		10R17,5 134/132M G291 GY
- Pression	bar	3.2

HYDROSTATIC TRANSMISSION		
Hydrostatic Pump		REXROTH
- Type		A4VG56DA
- Inverseur de marche		ELECTROHYDRAULIC
- Inching Control		HYDRAULIC VALVE TH7
- Nombre de vitesses avant		1
- Nombre de vitesses arrière		1
Pompe principale		
• Cylindrée MINI - MAXI		0-71 cm ³
• Minimum Capacity		0 cm ³ /t
• Debit MAXI		210 L/min
• Pression de service		500 bar
Pompe de gavage		
• Cylindree		19.6 cm ³ /t
• Debit MAXI		58 l/mn
• Pression de gavage regime MAXI		30 bar, Transmission au neutre
Hydrostatic Motor		REXROTH (Variable Displacement)
- Type		A6VM107DA1/63W
- Min. - Max. displacement	cm ³ /t	32-107

CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		12 V - 100 A
- Type		ISKRA AAK-EF12V
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE

CIRCUIT FREINAGE	
Frein de service	Frein hydraulique non assisté
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	A pied sur les roues avant
Frein de stationnement	Mécanique
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	Manuel

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB	76
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB	104 mesuré 105 garanti
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	1,2
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Mouvements de levage		
- Levée à vide	m/s	0,4
- Levée en charge	m/s	0,4
- Descente à vide	m/s	0,3
- Descente en charge	m/s	0,5

SPÉCIFICATIONS ET MASSES			
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal			
Avant à vide	1	km/h	3,6
	2	km/h	7,3
	3	km/h	14,0
	4	km/h	24,0
Arrière à vide	1	km/h	3,9
	2	km/h	7,3
	3	km/h	14,0
	4	km/h	24,0
Hydrostatique (À vide / En charge nominale)			
- à la vitesse supérieure		km/h	8
- à la vitesse supérieure		km/h	24
			Hydrostatique
Mât standard			DVT 3M70 TLL 5M50
- Hauteur de levée		mm	3700 5500
- Hauteur de levée libre		mm	
- Hauteur hors tout replié		mm	2910
- Hauteur hors tout déployé		mm	4815
Tablier			
- Classe			FEM4
- largeur		mm	1670 2000
- Masse des fourches (chaque)		kg	73 100
Capacité nominale de charge		kg	4000
Capacité nominale de charge avec mât standard		kg	4000
Capacité effective de charge sur fourches avec TDL		kg	4000
Distance de centre de gravité de la charge au talon des fourches		mm	600
Masse du chariot élévateur sans fourches, ni mât		kg	5804
Masse du chariot élévateur avec mât standard			
- À vide		kg	8005 7600
- En charge nominale		kg	13005 11600
Masse par essieu avec mât standard (position transport)			
- À vide avant		kg	Less than 3374 3628
- À vide arrière		kg	Less than 4816 3983
- En charge nominale avant		kg	Less than 11610 10228
- En charge nominale arrière		kg	Less than 1580 1383
Effort de traction au crochet d'attelage			
- À vide (patinage)		daN	a déterminer
- En charge nominale (calage transmission)		daN	a déterminer
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)			
		daN	

CIRCUIT HYDRAULIQUE

Pompe hydraulique		PARKER	
- Type		Engrenage	
		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm ³	31	14
- Débit au régime maximum à vide	l/min	97	44
- Débit à 1800 tr/mn	l/min		
Filtration			
- Retour	µm	10	
- Aspiration	µm	125	
Pression de service maximum			
- Mât double visibilité totale	bar	230	
- Mât triple levée libre	bar	250	
- Mât double levée libre	bar	240	
- Mât triple sans levée libre	bar	-	
- Circuit inclinaison avant/arrière	bar	210/210	
- Circuit accessoire	bar	210	
- Circuit direction	bar	145	
Amortisseur hydraulique de charge			
- Capacité	L	1,4	
- Pression	bar	120	

CARACTÉRISTIQUES M 40-4+H ST3B

MOTEUR THERMIQUE		
Type		PERKINS 854F-E34T 54009,1,1
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimentée
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	3400
Alésage et course	mm	99 x 110
Taux de compression		17:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	3125
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,5
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,5
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	318 à 1400 tr/min
Filtration air	µm	3
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION		
Boîte de vitesses		TURNER POWERTRAIN SYSTEMS
- Type		Mécanique
- Sélecteur de marche		Electrohydraulique
- Convertisseur de couple		SACHS
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Avec blocage
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		4 RM
- Commande 2/4 roues motrices		Oui
Pneumatiques avant		MITAS
- Dimension		18-22,5 163A8 MPT-06 TL
- Pression	bar	4,5
Pneumatiques arrière		MICHELIN
- Dimension		340/80R18 XMCL 143A8
- Pression	bar	3,2

HYDROSTATIC TRANSMISSION		
Hydrostatic Pump		REXROTH
- Type		A4VG56DA
- Inverseur de marche		ELECTROHYDRAULIC
- Inching Control		HYDRAULIC VALVE TH7
- Nombre de vitesses avant		2
- Nombre de vitesses arrière		2
Pompe principale		
• Cylindrée MINI - MAXI		0-56 cm ³
• Minimum Capacity		0 cm ³ /t
• Debit MAXI		210 L/min
• Pression de service		500 bar
Pompe de gavage		
• Cylindree		19,6 cm ³ /t
• Debit MAXI		58 l/mn
• Pression de gavage regime MAXI		30 bar, Transmission au neutre
Hydrostatic Motor		REXROTH (Variable Displacement)
- Type		A6VM107DA1/63W
- Min. - Max. displacement	cm ³ /t	32-107

CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		12 V - 100 A
- Type		ISKRA AAK-EF12V
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE

CIRCUIT FREINAGE	
Frein de service	Frein hydraulique non assisté
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	A pied sur les roues avant
Frein de stationnement	Mécanique
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	Manuel

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB	76
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB	104 mesuré 105 garanti
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	1,156
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Mouvements de levage		
- Levée à vide	m/s	0,5
- Levée en charge	m/s	0,4
- Descente à vide	m/s	0,4
- Descente en charge	m/s	0,5

SPÉCIFICATIONS ET MASSES			
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal			
Avant à vide	1	km/h	3,9
	2	km/h	6,6
	3	km/h	12,6
	4	km/h	23,9
Arrière à vide	1	km/h	3,6
	2	km/h	6,6
	3	km/h	12,6
	4	km/h	23,9
Hydrostatique (À vide / En charge nominale)			
- à la vitesse supérieure		km/h	8
- à la vitesse supérieure		km/h	24
			Hydrostatique
Mât standard			DVT 3M70 TLL 5M50
- Hauteur de levée		mm	3700 5500
- Hauteur de levée libre		mm	
- Hauteur hors tout replié		mm	2855
- Hauteur hors tout déployé		mm	4750
Tablier			
- Classe			FEM3
- largeur		mm	1670 2000
- Masse des fourches (chaque)		kg	73 100
Capacité nominale de charge		kg	4000
Capacité nominale de charge avec mât standard		kg	4000
Capacité effective de charge sur fourches avec TDL		kg	4000
Distance de centre de gravité de la charge au talon des fourches		mm	600
Masse du chariot élévateur sans fourches, ni mât		kg	5542 5725
Masse du chariot élévateur avec mât standard			
- À vide		kg	7735 7600
- En charge nominale		kg	12735 11600
Masse par essieu avec mât standard (position transport)			
- À vide avant		kg	Less Than 2645 3628
- À vide arrière		kg	Less Than 5275 3983
- En charge nominale avant		kg	Less Than 10895 10228
- En charge nominale arrière		kg	Less Than 2025 1383
Effort de traction au crochet d'attelage			
- À vide (patinage)		daN	a déterminer
- En charge nominale (calage transmission)		daN	a déterminer
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)			
		daN	

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique		PARKER	
- Type		Engrenage	
		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm3	31	14
- Débit au régime maximum à vide	l/min	97	44
- Débit à 1800 tr/mn	l/min		
Filtration			
- Retour	µm	10	
- Aspiration	µm	125	
Pression de service maximum			
- Mât double visibilité totale	bar	230	
- Mât triple levée libre	bar	250	
- Mât double levée libre	bar	240	
- Mât triple sans levée libre	bar	-	
- Circuit inclinaison avant/arrière	bar	210/210	
- Circuit accessoire	bar	210	
- Circuit direction	bar	145	
Amortisseur hydraulique de charge			
- Capacité	L	1,4	
- Pression	bar	120	

CARACTÉRISTIQUES M 50-2+H ST3B

MOTEUR THERMIQUE

Type		PERKINS 854F-E34T 54009,1,1
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimentée
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm3	3400
Alésage et course	mm	99 x 110
Taux de compression		17:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	3125
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,5
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,5
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	318 à 1400 tr/min
Filtration air	µm	3
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION

Boîte de vitesses		TURNER POWERTRAIN SYSTEMS
- Type		Mécanique
- Sélecteur de marche		Electrohydraulique
- Convertisseur de couple		SACHS
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Avec blocage
Essieu arrière		MANITOU
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		2 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		ALLIANCE
- Dimension		18-19,5 18PR 166A6 TL EVEREST
- Pression	bar	6,5
Pneumatiques arrière		GOODYEAR
- Dimension		10R17,5 134/132M G291
- Pression	bar	9,5

HYDROSTATIC TRANSMISSION

Hydrostatic Pump		REXROTH
- Type		A4VG56DA
- Inverseur de marche		ELECTROHYDRAULIC
- Inching Control		HYDRAULIC VALVE TH7
- Nombre de vitesses avant		1
- Nombre de vitesses arrière		1
Pompe principale		
• Cylindrée MINI - MAXI		0-71 cm3
• Minimum Capacity		0 cm3/t
• Debit MAXI		210 L/min
• Pression de service		500 bar
Pompe de gavage		
• Cylindree		19,6 cm3/t
• Debit MAXI		58 l/mn
• Pression de gavage regime MAXI		30 bar, Transmission au neutre
Hydrostatic Motor		REXROTH (Variable Displacement)
- Type		A6VM107DA1/63W
- Min. - Max. displacement	cm3/t	32-107

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		12 V - 100 A
- Type		ISKRA AAK-EF12V
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE

CIRCUIT FREINAGE	
Frein de service	Frein hydraulique non assisté
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	A pied sur les roues avant
Frein de stationnement	Mécanique
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	Manuel

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB	76
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB	104 mesuré 105 garanti
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	1,2
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Mouvements de levage		
- Levée à vide	m/s	0,5
- Levée en charge	m/s	0,4
- Descente à vide	m/s	0,4
- Descente en charge	m/s	0,5

SPÉCIFICATIONS ET MASSES			
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal			
Avant à vide	1	km/h	3,6
	2	km/h	6,6
	3	km/h	12,6
	4	km/h	23,9
Arrière à vide	1	km/h	3,6
	2	km/h	6,6
	3	km/h	12,6
	4	km/h	23,9
Hydrostatique (À vide / En charge nominale)			
- à la vitesse supérieure		km/h	8
- à la vitesse supérieure		km/h	24
			Hydrostatique Pas encore déterminé
Mât standard			
- Hauteur de levée		mm	3700
- Hauteur de levée libre		mm	
- Hauteur hors tout replié		mm	2855
- Hauteur hors tout déployé		mm	4750
Tablier			
- Classe			FEM4
- largeur		mm	1670
- Masse des fourches (chaque)		kg	134
Capacité nominale de charge		kg	5000
Capacité nominale de charge avec mât standard		kg	5000
Capacité effective de charge sur fourches avec TDL		kg	4500
Distance de centre de gravité de la charge au talon des fourches		mm	600
Masse du chariot élévateur sans fourches, ni mât			
Masse du chariot élévateur avec mât standard			
- À vide		kg	
- En charge nominale		kg	
Masse par essieu avec mât standard (position transport)			
- À vide avant		kg	
- À vide arrière		kg	
- En charge nominale avant		kg	
- En charge nominale arrière		kg	
Effort de traction au crochet d'attelage			
- À vide (patinage)		daN	
- En charge nominale (calage transmission)		daN	
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)			
		daN	

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique		PARKER	
- Type		Engrenage	
		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm3	31	14
- Débit au régime maximum à vide	l/min	97	44
- Débit à 1800 tr/mn	l/min		
Filtration			
- Retour	µm	10	
- Aspiration	µm	125	
Pression de service maximum			
- Mât double visibilité totale	bar	230	
- Mât triple levée libre	bar	250	
- Mât double levée libre	bar	240	
- Mât triple sans levée libre	bar	-	
- Circuit inclinaison avant/arrière	bar	210/210	
- Circuit accessoire	bar	210	
- Circuit direction	bar	145	
Amortisseur hydraulique de charge			
- Capacité	L	1,4	
- Pression	bar	120	

CARACTÉRISTIQUES M 50-4+H ST3B

MOTEUR THERMIQUE

Type		PERKINS 854F-E34T 54009,1,1
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimentée
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm3	3400
Alésage et course	mm	99 x 110
Taux de compression		17:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	3125
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,5
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,5
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	318 à 1400 tr/min
Filtration air	µm	3
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION

Boîte de vitesses		TURNER POWERTRAIN SYSTEMS
- Type		Mécanique
- Sélecteur de marche		Electrohydraulique
- Convertisseur de couple		SACHS
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		4 RM
- Commande 2/4 roues motrices		Oui
Pneumatiques avant		MITAS
- Dimension		18-22,5 163A8 MPT-06 TL
- Pression	bar	4,5
Pneumatiques arrière		MICHELIN
- Dimension		340/80R18 XMCL 143A8
- Pression	bar	3,2

HYDROSTATIC TRANSMISSION

Hydrostatic Pump		REXROTH
- Type		A4VG56DA
- Inverseur de marche		ELECTROHYDRAULIC
- Inching Control		HYDRAULIC VALVE TH7
- Nombre de vitesses avant		2
- Nombre de vitesses arrière		2
Pompe principale		
• Cylindrée MINI - MAXI		0-56 cm3
• Minimum Capacity		0 cm3/t
• Debit MAXI		210 L/min
• Pression de service		500 bar
Pompe de gavage		
• Cylindree		19,6 cm3/t
• Debit MAXI		58 l/mn
• Pression de gavage regime MAXI		30 bar, Transmission au neutre
Hydrostatic Motor		REXROTH (Variable Displacement)
- Type		A6VM107DA1/63W
- Min. - Max. displacement	cm3/t	32-107

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		12 V - 100 A
- Type		ISKRA AAK-EF12V
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE

CIRCUIT FREINAGE	
Frein de service	Frein hydraulique non assisté
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	A pied sur les roues avant
Frein de stationnement	Mécanique
- Type de frein	Multidisque à bain d'huile
- Type de commande	Manuel

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB	76
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB	104 mesuré 105 garanti
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	1,2
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Mouvements de levage		
- Levée à vide	m/s	0,4
- Levée en charge	m/s	0,4
- Descente à vide	m/s	0,3
- Descente en charge	m/s	0,4

SPÉCIFICATIONS ET MASSES			
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal			
Avant à vide	1	km/h	3,9
	2	km/h	7,3
	3	km/h	14,0
	4	km/h	24,0
Arrière à vide	1	km/h	3,9
	2	km/h	7,3
	3	km/h	14,0
	4	km/h	24,0
Hydrostatique (À vide / En charge nominale)			
- à la vitesse supérieure		km/h	8
- à la vitesse supérieure		km/h	24
			Hydrostatique Pas encore déterminé
Mât standard			
- Hauteur de levée		mm	3700
- Hauteur de levée libre		mm	
- Hauteur hors tout replié		mm	2910
- Hauteur hors tout déployé		mm	4815
Tablier			
- Classe			FEM4
- largeur		mm	1670
- Masse des fourches (chaque)		kg	138
Capacité nominale de charge		kg	5000
Capacité nominale de charge avec mât standard		kg	5000
Capacité effective de charge sur fourches avec TDL		kg	4500
Distance de centre de gravité de la charge au talon des fourches		mm	600
Masse du chariot élévateur sans fourches, ni mât		kg	6604
Masse du chariot élévateur avec mât standard			
- À vide		kg	8190
- En charge nominale		kg	13190
Masse par essieu avec mât standard (position transport)			
- À vide avant		kg	3374
- À vide arrière		kg	4816
- En charge nominale avant		kg	11610
- En charge nominale arrière		kg	1580
Effort de traction au crochet d'attelage			
- À vide (patinage)		daN	6240
- En charge nominale (calage transmission)		daN	10220
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)			
		daN	

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique		PARKER	
- Type		Engrenage	
		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm3	31	14
- Débit au régime maximum à vide	l/min	97	44
- Débit à 1800 tr/mn	l/min		
Filtration			
- Retour	µm	10	
- Aspiration	µm	125	
Pression de service maximum			
- Mât double visibilité totale	bar	230	
- Mât triple levée libre	bar	250	
- Mât double levée libre	bar	240	
- Mât triple sans levée libre	bar	-	
- Circuit inclinaison avant/arrière	bar	210/210	
- Circuit accessoire	bar	210	
- Circuit direction	bar	145	
Amortisseur hydraulique de charge			
- Capacité	L	1,4	
- Pression	bar	120	

MÂT DOUBLE À VISIBILITÉ TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m00	3030	6°	12°	130	2305	4045	290
3m30	3330	6°	12°	130	2455	4345	290
3m50	3530	6°	12°	130	2555	4545	290
3m70	3730	6°	12°	130	2715	4745	230
4m00	4030	6°	12°	130	2905	5045	190
4m50	4530	6°	12°	130	3155	5545	190
5m00	5030	6°	12°	130	3405	6045	190
5m50	5530	6°	12°	130	3655	6545	190
6m00	6030	6°	12°	130	4015	7195	190

MÂT DOUBLE À LEVÉE LIBRE TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m00	3040	6°	12°	1383	2375	4032	167
3m30	3340	6°	12°	1533	2525	4332	167
3m50	3540	6°	12°	1633	2625	4532	167
3m70	3740	6°	12°	1793	2785	4732	167
4m00	4040	6°	12°	1983	2975	5032	167
4m50	4540	6°	12°	2233	3225	5532	167

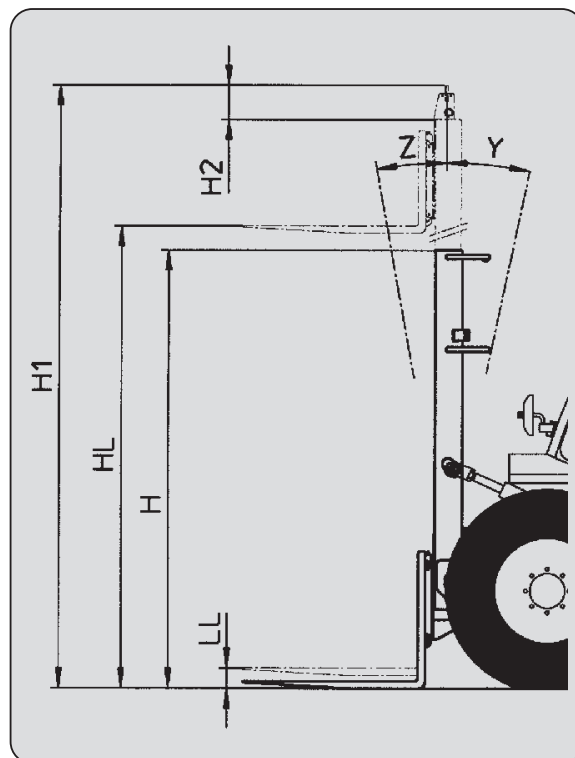
MÂT TRIPLE À LEVÉE LIBRE TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m70	3740	6°	12°	1283	2275	4732	47
4m00	4040	6°	12°	1383	2375	5032	47
4m30	4340	6°	12°	1533	2525	5332	47
4m70	4740	6°	12°	1633	2625	5732	47
5m00	5040	6°	12°	1793	2785	6032	47
5m50	5540	6°	12°	1983	2975	6532	47
6m00	6040	6°	12°	2233	3225	7032	47
6m50	6540	6°	12°	2483	3475	7532	47
7m00	7040	6°	12°	2733	3725	8032	47

MÂT TRIPLE SANS LEVÉE LIBRE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
5m505	5545	6°	10°	0	3055	6725	0

- HL: Hauteur de levée en mm
- Z: Inclinaison avant
- Y: Inclinaison arrière
- LL: Levée libre en mm
- H: Hauteur hors tout mât replié en mm
- H1: Hauteur hors tout mât déployé en mm
- H2: Dépassement du tablier en mm



MÂT DOUBLE À VISIBILITÉ TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m00	3030	6°	12°	130	2305	4045	290
3m30	3330	6°	12°	130	2455	4345	290
3m50	3530	6°	12°	130	2555	4545	290
3m70	3730	6°	12°	130	2715	4745	230
4m00	4030	6°	12°	130	2905	5045	190
4m50	4530	6°	12°	130	3155	5545	190
5m00	5030	6°	12°	130	3405	6045	190
5m50	5530	6°	12°	130	3655	6545	190
6m00	6030	6°	12°	130	4015	7195	190

MÂT DOUBLE À LEVÉE LIBRE TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m00	3040	6°	12°	1383	2305	3962	167
3m30	3340	6°	12°	1533	2455	4262	167
3m50	3540	6°	12°	1633	2555	4462	167
3m70	3740	6°	12°	1793	2715	4662	167
4m00	4040	6°	12°	1983	2905	4962	167
4m50	4540	6°	12°	2233	3155	5462	167

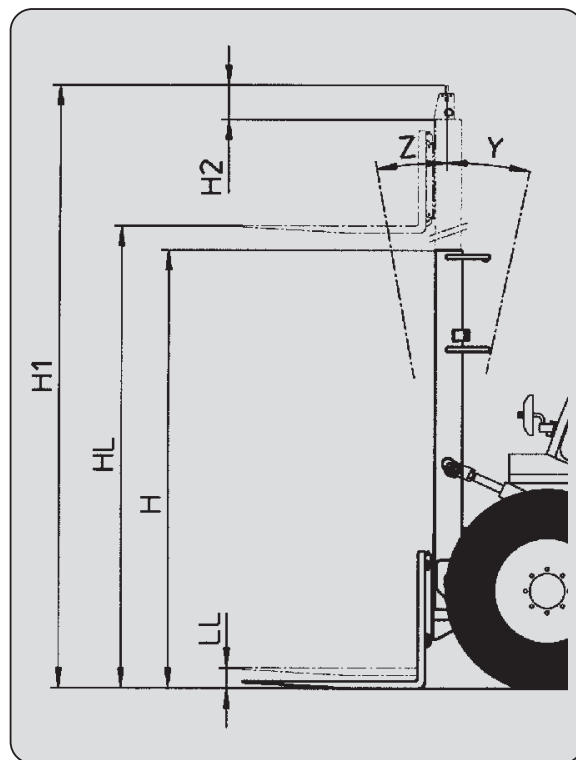
MÂT TRIPLE À LEVÉE LIBRE TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m70	3740	6°	12°	1283	2205	4662	47
4m00	4040	6°	12°	1383	2305	4962	47
4m30	4340	6°	12°	1533	2455	5262	47
4m70	4740	6°	12°	1633	2555	5662	47
5m00	5040	6°	12°	1793	2715	5962	47
5m50	5540	6°	12°	1983	2905	6462	47
6m00	6040	6°	12°	2233	3155	6962	47
6m50	6540	6°	12°	2483	3405	7462	47
7m00	7040	6°	12°	2733	3655	7962	47

MÂT TRIPLE SANS LEVÉE LIBRE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
5m505	5545	6°	10°	0	2985	6655	0

- HL: Hauteur de levée en mm
- Z: Inclinaison avant
- Y: Inclinaison arrière
- LL: Levée libre en mm
- H: Hauteur hors tout mât replié en mm
- H1: Hauteur hors tout mât déployé en mm
- H2: Dépassement du tablier en mm



MÂT DOUBLE À VISIBILITÉ TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m00	3060	15°	15°	0	2560	4115	55
3m30	3360	15°	15°	0	2710	4415	55
3m50	3560	15°	15°	0	2810	4615	55
3m70	3760	15°	15°	0	2910	4815	55
4m00	4060	15°	15°	0	3060	5115	55
4m50	4560	15°	15°	0	3305	5615	55
5m00	5060	15°	15°	0	3560	6115	55

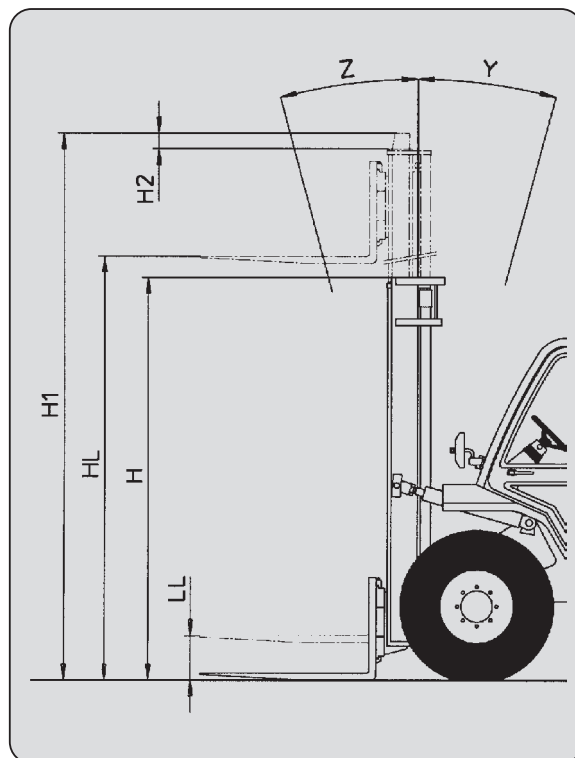
MÂT DOUBLE À LEVÉE LIBRE TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m00	3050	15°	15°	1518	2585	4117	32
3m30	3350	15°	15°	1668	2735	4417	32
3m50	3550	15°	15°	1768	2835	4617	32
3m70	3750	15°	15°	1868	2935	4817	32
4m00	4050	15°	15°	1968	3085	5517	32

MÂT TRIPLE À LEVÉE LIBRE TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m70	3750	15°	15°	1255	2310	4805	45
4m00	4050	15°	15°	1355	2410	5105	45
4m30	4350	15°	15°	1455	2510	5405	45
4m50	4550	15°	15°	1530	2585	5605	20
4m70	4750	15°	15°	1590	2645	5805	40
5m00	5050	10°	15°	1705	2760	6105	15
5m50	5550	10°	15°	1855	2910	6605	45
6m00	6050	10°	15°	2030	3085	7105	20

- HL: Hauteur de levée en mm
- Z: Inclinaison avant
- Y: Inclinaison arrière
- LL: Levée libre en mm
- H: Hauteur hors tout mât replié en mm
- H1: Hauteur hors tout mât déployé en mm
- H2: Dépassement du tablier en mm



MÂT DOUBLE À VISIBILITÉ TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m00	3060	15°	15°	0	2560	4115	55
3m30	3360	15°	15°	0	2710	4415	55
3m50	3560	15°	15°	0	2810	4615	55
3m70	3760	15°	15°	0	2910	4815	55
4m00	4060	15°	15°	0	3060	5115	55
4m50	4560	15°	15°	0	3305	5615	55
5m00	5060	15°	15°	0	3560	6115	55
5m50	5560	15°	15°	0	3810	6615	55

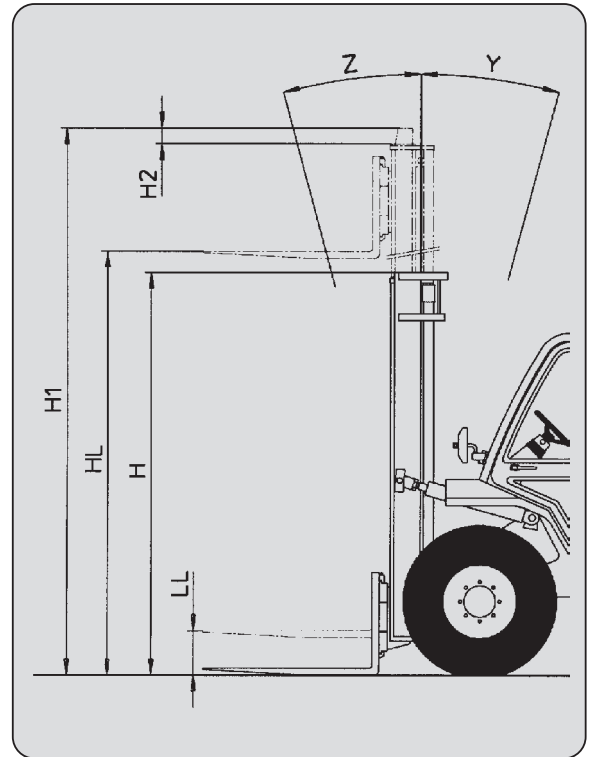
MÂT DOUBLE À LEVÉE LIBRE TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m00	3060	15°	15°	1528	2585	4117	32
3m30	3360	15°	15°	1678	2735	4417	32
3m50	3560	15°	15°	1778	2835	4617	32
3m70	3760	15°	15°	1878	2935	4817	32
4m00	4060	15°	15°	1978	3085	5517	32

MÂT TRIPLE À LEVÉE LIBRE TOTALE

MÂT	HL	Z	Y	LL	H	H1	H2
3m70	3760	15°	15°	1265	2310	4805	45
4m00	4060	15°	15°	1365	2410	5105	45
4m30	4360	15°	15°	1465	2510	5405	45
4m50	4560	15°	15°	1540	2585	5605	20
4m70	4760	15°	15°	1600	2645	5805	40
5m00	5060	10°	15°	1715	2760	6105	15
5m50	5560	10°	15°	1865	2910	6605	45
6m00	6060	10°	15°	2040	3085	7105	20

- HL: Hauteur de levée en mm
- Z: Inclinaison avant
- Y: Inclinaison arrière
- LL: Levée libre en mm
- H: Hauteur hors tout mât replié en mm
- H1: Hauteur hors tout mât déployé en mm
- H2: Dépassement du tablier en mm



PNEUMATIQUES

M 26/30-2+H ST3B		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
CONTINENTAL	14,5R20 MPT80 18PR 143G/J TUBELESS	3,5	1050	3450		
MICHELIN	380/75 R20 XMCL 148A8 TUBELESS	3,5				
GOODYEAR	10R17,5 G291 134M	5,5			1600	700

M 26/30-4+H ST3B		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
DUNLOP	400/70-20 T37 150B TUBELESS	2,3	1100	3500		
MICHELIN	380/75 R20 XMCL 148A8 TUBELESS	3,5				
DUNLOP	10,5/80-18 TG42 10PR TUBELESS	3,5			1650	750

M 40/50-2+H ST3B		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
ALLIANCE	18-19,5 A224 18PR TUBELESS	6,5				
MICHELIN	18R19,5 XF TUBELESS	6,5				
GOODYEAR	10R17,5 G291 134M	9,5				

M 40/50-4+H ST3B		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
MICHELIN	18R22,5 XF TUBELESS	5,5	1700	5800		
MITAS	18-22,5 MPT-06 16PR 163A8 TUBELESS	4,5				
MICHELIN	340/80R18 XMCL 143A8 TUBELESS	3,2			2400	800

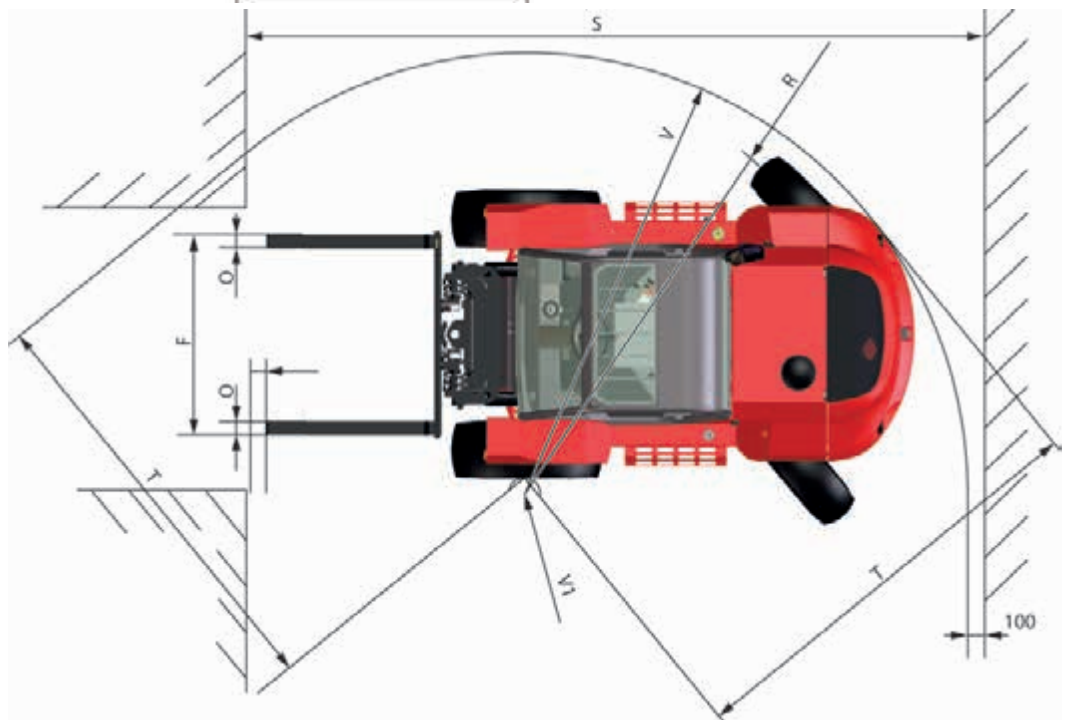
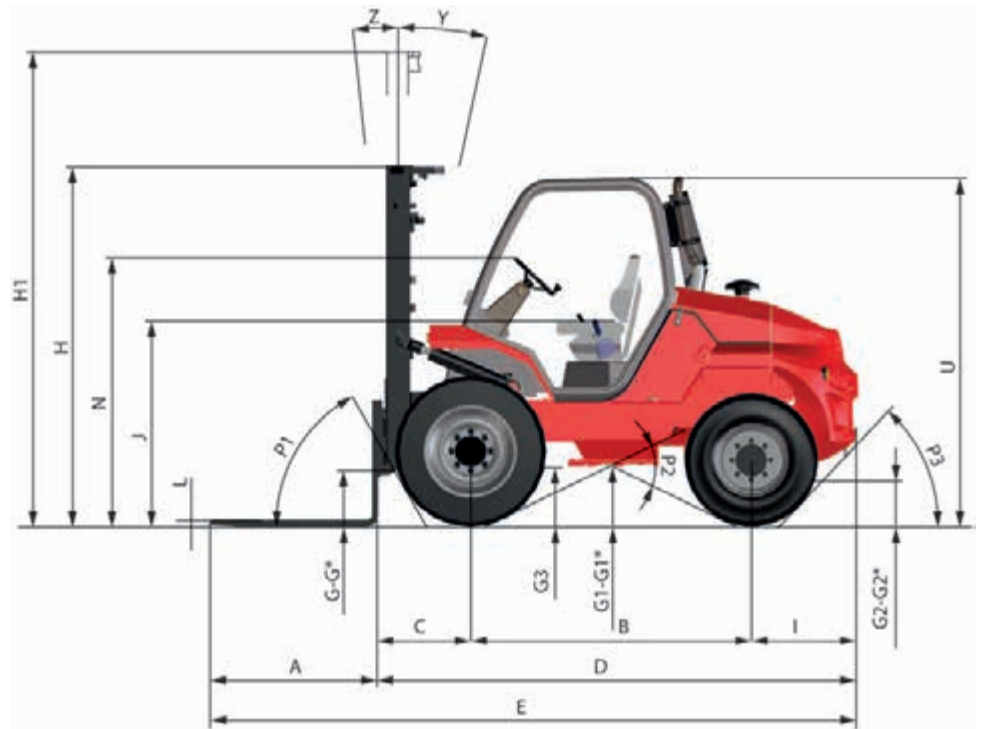
		PRESSION (bar)	CHARGE (kg)	PRESSION DE CONTACT AU SOL (kg/cm ²)		SURFACE DE CONTACT AU SOL (cm ²)	
				SOL DUR	SOL MEUBLE	SOL DUR	SOL MEUBLE
ALLIANCE	18-19,5 A224 18PR TUBELESS	6,5					
CONTINENTAL	14,5R20 MPT80 18PR 143G/J TUBELESS	3,5	1050	1,72		613	
			3450	3,33		1031	
DUNLOP	400/70-20 T37 150B TUBELESS	2,3	1100				
			3500				
	10,5/80-18 TG42 10PR TUBELESS	3,5	750				
			1650				
GOODYEAR	10R17,5 G291 134M	5,5	700				
			1600				
MICHELIN	380/75 R20 XMCL 148A8 TUBELESS	3,5	1050				
			1100				
			3450				
			3500				
	18R19,5 XF TUBELESS	6,5					
	18R22,5 XF TUBELESS	5,5	1700	1,97	0,91	844	1820
			5800	3,68	1,70	1576	3401
	340/80R18 XMCL 143A8 TUBELESS	3,2	800				
			2400				
MITAS	18-22,5 MPT-06 16PR 163A8 TUBELESS	4,5	1700				
			5800				

A	mm	1200
B	mm	1989
C	mm	697
D	mm	3444
E	mm	4644
F	mm	1550
F1	mm	1644
G	mm	432
G*	mm	381
G1	mm	400
G1*	mm	391
G2	mm	311
G2*	mm	330
G3	mm	365
H	mm	2715
H1	mm	4745
I	mm	758
J	mm	1400
K	mm	1470
L	mm	40
N	mm	1880
O	mm	125
P1	°	60,5
P2	°	47,2
P3	°	42,2
R	mm	2910
S	mm	5197
T	mm	2730
U	mm	2450
V	mm	3100
V1	mm	370
W	mm	1900
Y	°	12
Z	°	6

G - G1 - G2 - G3 = À vide

G* - G1* - G2* = En charge nominale

H - H1 = Mât standard DUPLEX 3M70



CAPACITE NOMINALE
RATED CAPACITY
NENNKAPAZITÄT
CAPACIDAD NOMINAL
CAPACITÀ NOMINALE

2600 kg

CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

SUIVANT NORME EN 1726-1

1 - Jusqu'à hauteur de levée
 Up to height of
 Bis zur hubhöhe
 Hasta altura de elevación
 Sino ad altezza di sollevamento

2 - Pour hauteur maximale de
 For maximum height of
 Für maximale Höhe
 Para altura máxima de
 Per altezza massima di

3700 mm

MAT VERTICAL
VERTICAL MAST
VERTIKALER MAST
MASTIL VERTICAL
RAMPA VERTICALE

EQUIPEMENT
ATTACHMENT
ZUBEHÖR
EQUIPO
ATTREZZATURA

60E-SS-B621
100E-SS-B551
100E-SS-B687
-

CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

1 - **2600** **2380** **1690**

2 - **2600** **2380** **1690**

n°: **221081**

CAPACITE NOMINALE
RATED CAPACITY
NENNKAPAZITÄT
CAPACIDAD NOMINAL
CAPACITÀ NOMINALE

3000 kg

CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

SUIVANT NORME EN 1726-1 (ISO 1074)

1 - Jusqu'à hauteur de levée
 Up to height of
 Bis zur hubhöhe
 Hasta altura de elevación
 Sino ad altezza di sollevamento

2 - Pour hauteur maximale de
 For maximum height of
 Für maximale Höhe
 Para altura máxima de
 Per altezza massima di

3700 mm

MAT VERTICAL
VERTICAL MAST
VERTIKALER MAST
MASTIL VERTICAL
RAMPA VERTICALE

EQUIPEMENT
ATTACHMENT
ZUBEHÖR
EQUIPO
ATTREZZATURA

60E-SS-B621
100E-SS-B551
100E-SS-B687
100E-SS-E160

CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

1 - **3000** **2750** **1960**

2 - **3000** **2750** **1960**

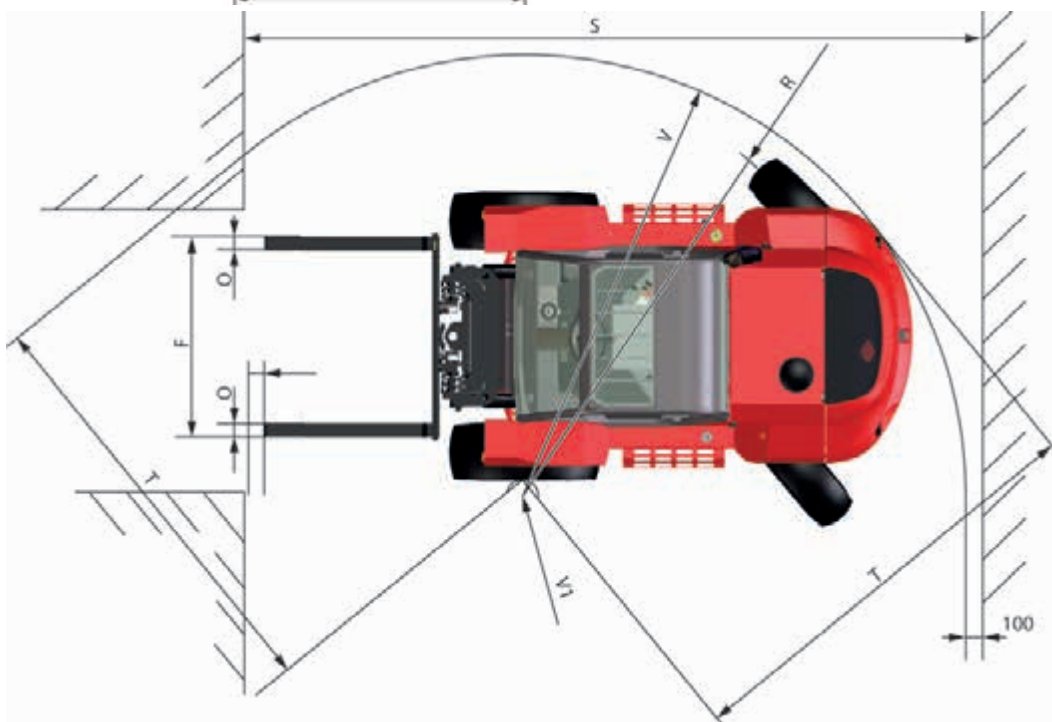
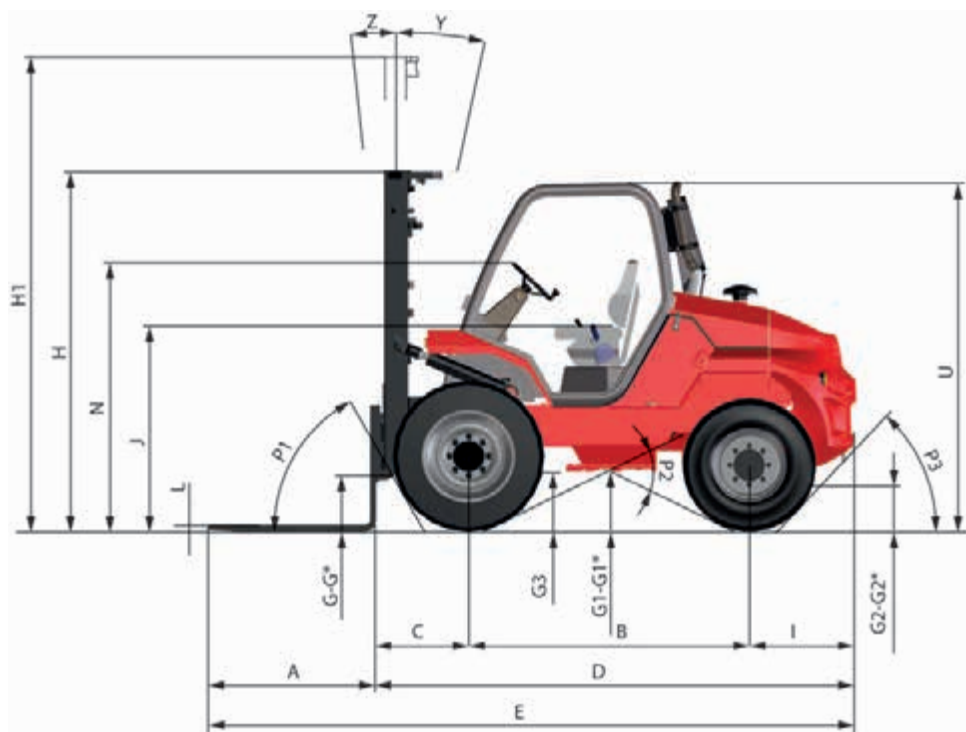
n°: **218159**

A	mm	1200
B	mm	1989
C	mm	697
D	mm	3444
E	mm	4644
F	mm	1520
F1	mm	1630
G	mm	420
G*	mm	415
G1	mm	320
G1*	mm	315
G2	mm	295
G2*	mm	315
G3	mm	375
H	mm	2715
H1	mm	4745
I	mm	758
J	mm	1400
K	mm	1470
L	mm	40
N	mm	1880
O	mm	125
P1	°	60,5
P2	°	47,2
P3	°	42,2
R	mm	4300
S	mm	6367
T	mm	2640
U	mm	2452
V	mm	4270
V1	mm	1630
W	mm	1924
Y	°	12
Z	°	6

G - G1 - G2 - G3 = À vide

G* - G1* - G2* = En charge nominale

H - H1 = Mât standard DUPLEX 3M70



CAPACITE NOMINALE
RATED CAPACITY
NENNKAPAZITÄT
CAPACIDAD NOMINAL
CAPACITÀ NOMINALE

2600 kg

CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

SUIVANT NORME EN 1726-1

1 - Jusqu'à hauteur de levée
 Up to height of
 Bis zur hubhöhe
 Hasta altura de elevación
 Sino ad altezza di sollevamento

-

2 - Pour hauteur maximale de
 For maximum height of
 Für maximale Höhe
 Para altura máxima de
 Per altezza massima di

3700 mm

MAT VERTICAL
VERTICAL MAST
VERTIKALER MAST
MASTIL VERTICAL
RAMPA VERTICALE

Q : kg

D : mm

2600 **2380** **1690**

500 **600** **1100**

EQUIPEMENT
ATTACHMENT
ZUBEHÖR
EQUIPO
ATTREZZATURA

60E-SS-B621
100E-SS-B551
100E-SS-B687
 -

CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

-

1 -

2600 **2380** **1690**

2 -

n°: **221081**

CAPACITE NOMINALE
RATED CAPACITY
NENNKAPAZITÄT
CAPACIDAD NOMINAL
CAPACITÀ NOMINALE

3000 kg

CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

SUIVANT NORME EN 1726-1 (ISO 1074)

1 - Jusqu'à hauteur de levée
 Up to height of
 Bis zur hubhöhe
 Hasta altura de elevación
 Sino ad altezza di sollevamento

-

2 - Pour hauteur maximale de
 For maximum height of
 Für maximale Höhe
 Para altura máxima de
 Per altezza massima di

3700 mm

MAT VERTICAL
VERTICAL MAST
VERTIKALER MAST
MASTIL VERTICAL
RAMPA VERTICALE

Q : kg

D : mm

3000 **2750** **1960**

500 **600** **1100**

EQUIPEMENT
ATTACHMENT
ZUBEHÖR
EQUIPO
ATTREZZATURA

60E-SS-B621
100E-SS-B551
100E-SS-B687
100E-SS-E160

CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

-

1 -

3000 **2750** **1960**

2 -

n°: **218159**

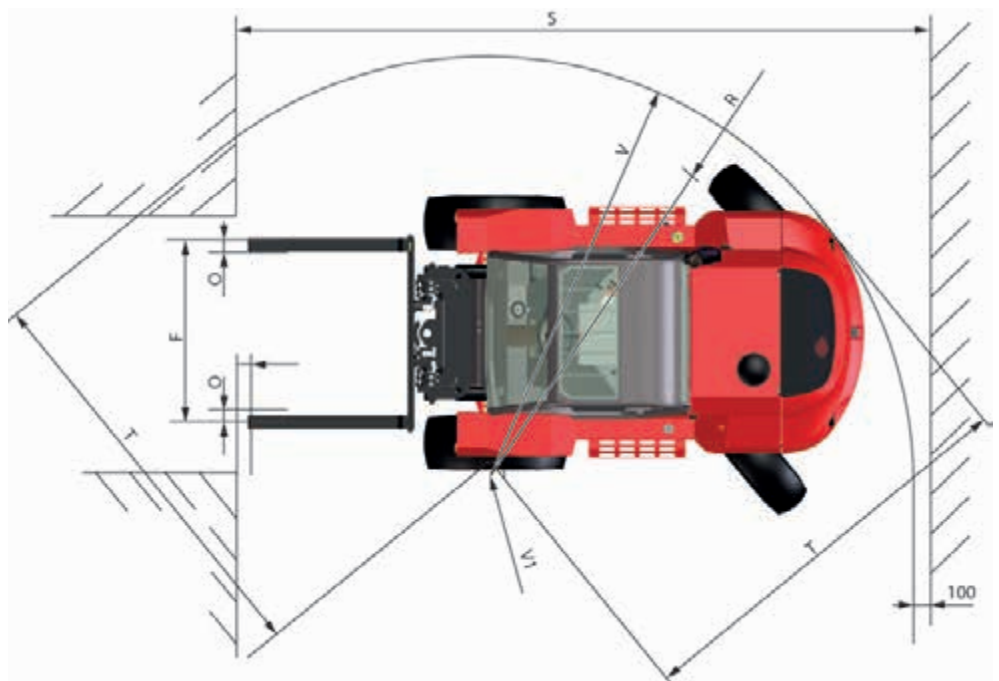
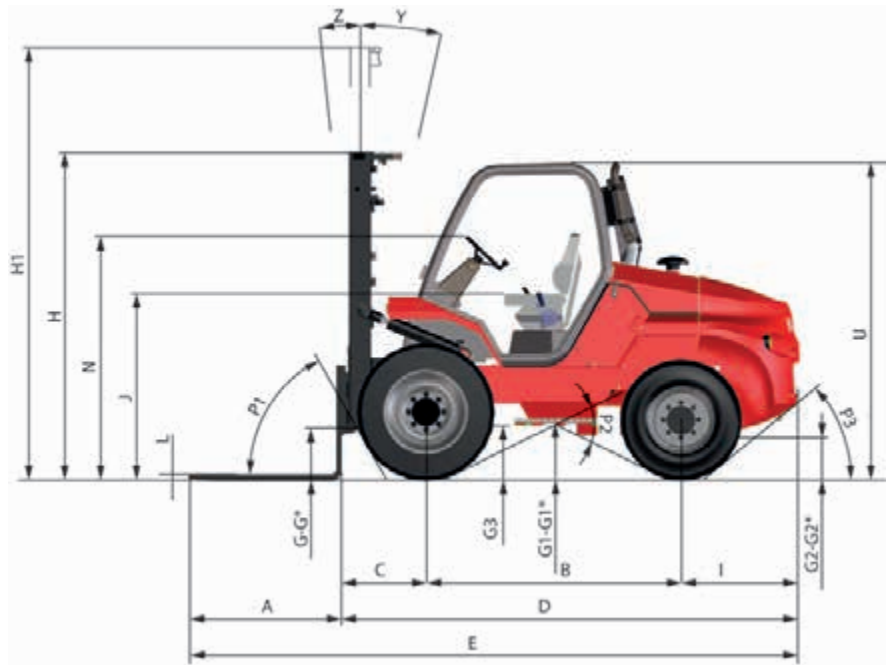
* HYDROSTATIQUE MODÈLES

A	mm	1200
B	mm	2120
C	mm	762
D	mm	3741 *3640
E	mm	TBD *4291
F	mm	1620
F1	mm	1610
G	mm	335
G*	mm	280
G1	mm	345
G1*	mm	333
G2	mm	305
G2*	mm	335
G3	mm	430
H	mm	2910
H1	mm	4815
I	mm	859
J	mm	1411
K	mm	1670
L	mm	50
N	mm	1876
O	mm	150
P1	°	43,5
P2	°	55,5
P3	°	41,7
R	mm	4380
S	mm	6732
T	mm	2920
U	mm	2435
V	mm	4570 *3300
V1	mm	1650
W	mm	2080
Y	°	15
Z	°	15

G - G1 - G2 - G3 = À vide

G* - G1* - G2* = En charge nominale

H - H1 = Mât standard DUPLEX 3M70



CAPACITE NOMINALE
 RATED CAPACITY
 NENNKAPAZITÄT
 CAPACIDAD NOMINAL
 CAPACITÀ NOMINALE

4000 kg

CAPACITES EFFECTIVES
 ACTUAL CAPACITIES
 EFFEKTIVE KAPAZITÄT
 CAPACIDAD EFECTIVA
 CAPACITÀ EFFETTIVA

SUIVANT NORME EN 1726-1 annexe H.

1 - Jusqu'à hauteur de levée
 Up to height of
 Bis zur hubhöhe
 Hasta altura de elevación
 Sino ad altezza di sollevamento

- mm

2 - Pour hauteur maximale de
 For maximum height of
 Für maximale Höhe
 Para altura máxima de
 Per altezza massima di

3700 mm

MAT VERTICAL
 VERTICAL MAST
 VERTIKALER MAST
 MASTIL VERTICAL
 RAMPÀ VERTICALE

Q : kg

D : mm

500	600	1200
-----	-----	------

EQUIPEMENT
 ATTACHMENT
 ZUBEHÖR
 EQUIPO
 ATTREZZATURA

TDLA40N 1670
TDLA40N 2000
-
-

CAPACITES EFFECTIVES
 ACTUAL CAPACITIES
 EFFEKTIVE KAPAZITÄT
 CAPACIDAD EFECTIVA
 CAPACITÀ EFFETTIVA

1 - -
 2 - **3600** **3340** **2330**

n°: **197211**

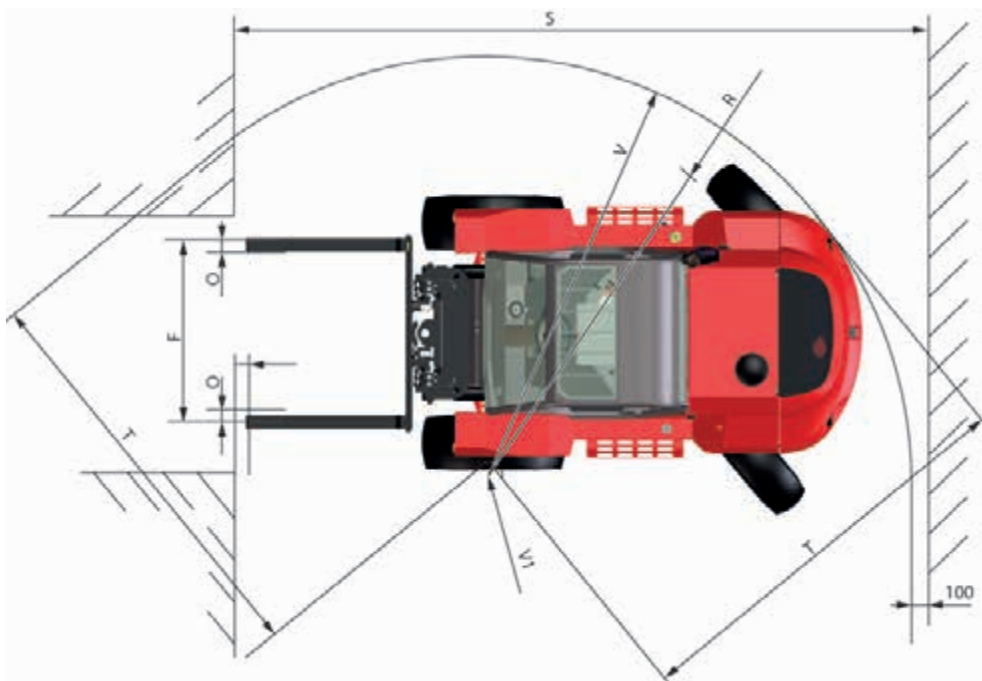
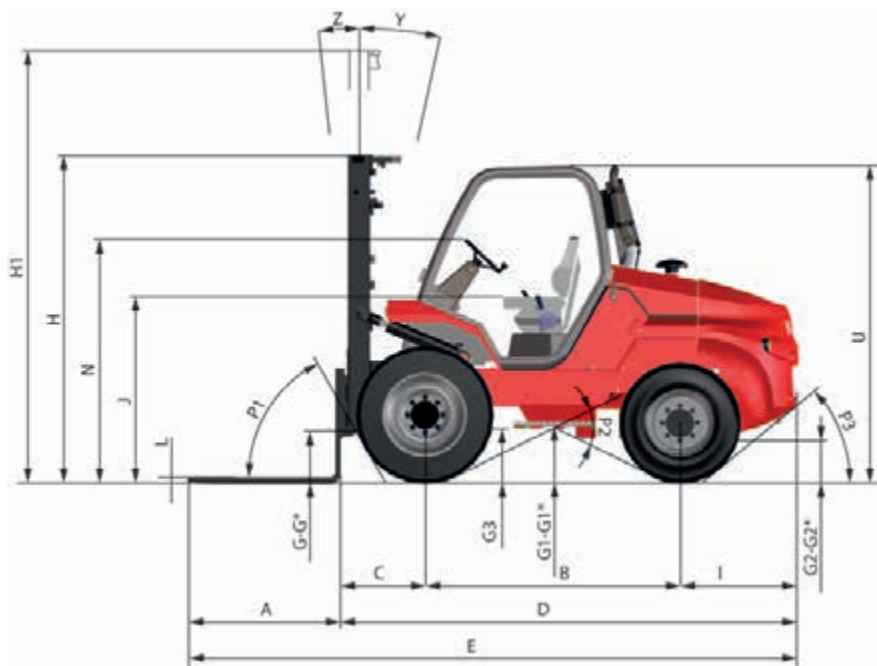
* HYDROSTATIQUE MODÈLES

A	mm	1200
B	mm	2063
C	mm	772
D	mm	3755 *3640
E	mm	TBD *4291
F	mm	1600
F1	mm	1660
G	mm	265
G*	mm	210
G1	mm	365
G1*	mm	345
G2	mm	228
G2*	mm	315
G3	mm	360
H	mm	2855
H1	mm	4750
I	mm	920
J	mm	1380
K	mm	1670
L	mm	60
N	mm	1840 -1900
O	mm	150
P1	°	33,5
P2	°	44
P3	°	37
R	mm	2970
S	mm	5567
T	mm	3195
U	mm	2420
V	mm	3395 *3300
V1	mm	200
W	mm	2057
Y	°	15
Z	°	15

G - G1 - G2 - G3 = À vide

G* - G1* - G2* = En charge nominale

H - H1 = Mât standard DUPLEX 3M70



CAPACITE NOMINALE
 RATED CAPACITY
 NENNKAPAZITÄT
 CAPACIDAD NOMINAL
 CAPACITÀ NOMINALE

4000 kg

CAPACITES EFFECTIVES
 ACTUAL CAPACITIES
 EFFEKTIVE KAPAZITÄT
 CAPACIDAD EFECTIVA
 CAPACITÀ EFFETTIVA

SUIVANT NORME EN 1726-1 annexe H.

1 - Jusqu'à hauteur de levée
 Up to height of
 Bis zur hubhöhe
 Hasta altura de elevación
 Sino ad altezza di sollevamento

- mm

2 - Pour hauteur maximale de
 For maximum height of
 Für maximale Höhe
 Para altura máxima de
 Per altezza massima di

3700 mm

MAT VERTICAL
 VERTICAL MAST
 VERTIKALER MAST
 MASTIL VERTICAL
 RAMPÀ VERTICALE

Q : kg

D : mm

Configuration	Height (mm)	Capacity (kg)
1	-	4000
2	3700	3710
3	-	2590

EQUIPEMENT
 ATTACHMENT
 ZUBEHÖR
 EQUIPO
 ATTREZZATURA

TDLA40N 1670
TDLA40N 2000
-
-

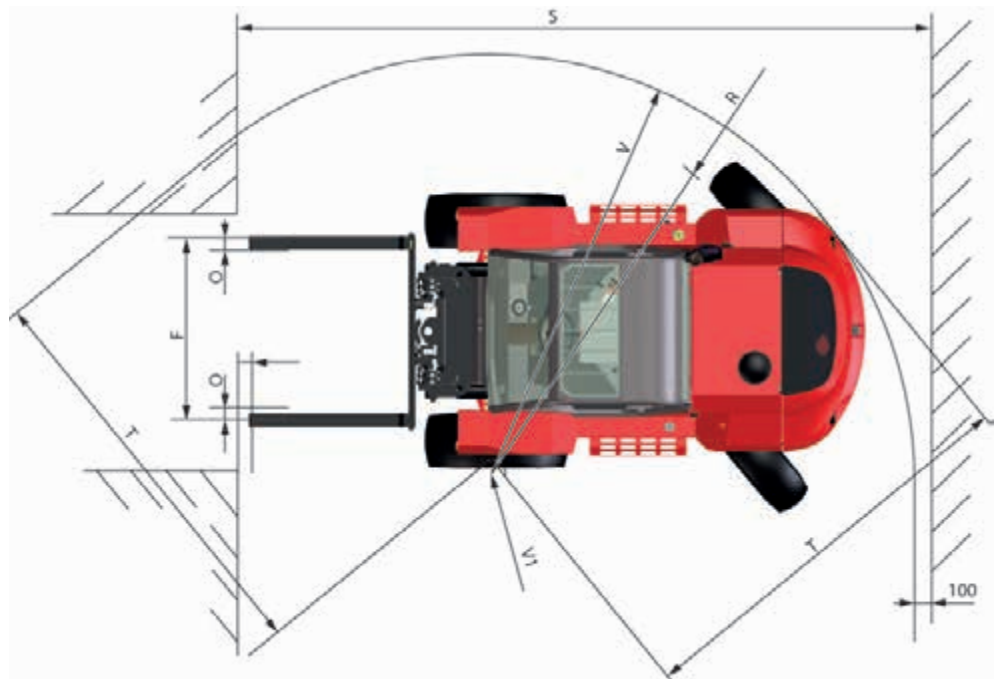
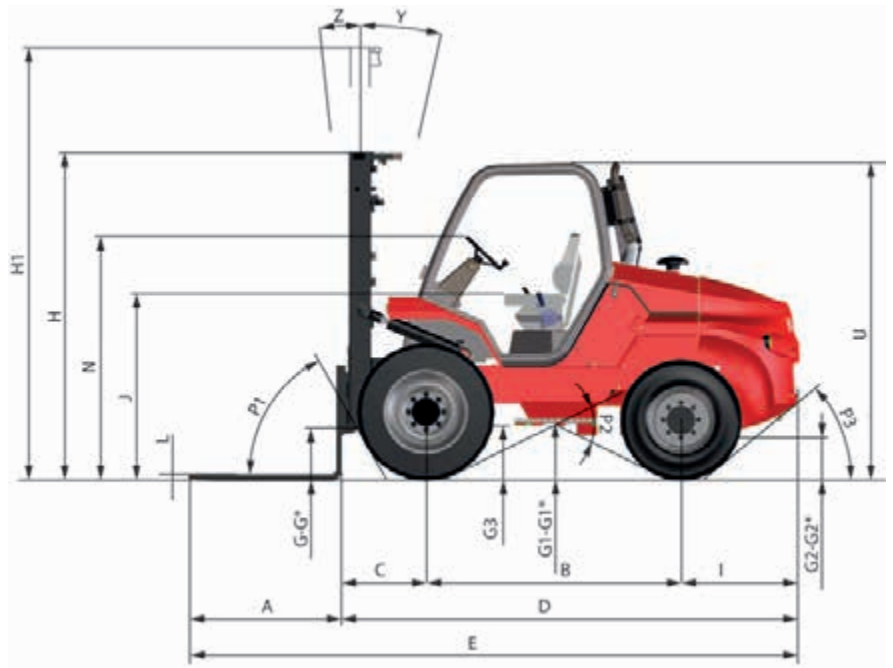
CAPACITES EFFECTIVES
 ACTUAL CAPACITIES
 EFFEKTIVE KAPAZITÄT
 CAPACIDAD EFECTIVA
 CAPACITÀ EFFETTIVA

Configuration	Height (mm)	Capacity (kg)
1	-	3600
2	3700	3340
3	-	2330

n°: **197211**

A	mm	1200
B	mm	2063
C	mm	772
D	mm	3755
E	mm	4955
F	mm	1600
F1	mm	1660
G	mm	
G*	mm	
G1	mm	
G1*	mm	
G2	mm	
G2*	mm	
G3	mm	
H	mm	2855
H1	mm	1450
I	mm	920
J	mm	1380
K	mm	1670
L	mm	60
N	mm	1876
O	mm	150
P1	°	33,5
P2	°	44
P3	°	37
R	mm	
S	mm	
T	mm	
U	mm	2420
V	mm	
V1	mm	
W	mm	2057
Y	°	15
Z	°	15

G - G1 - G2 - G3 = À vide
 G* - G1* - G2* = En charge nominale
 H - H1 = Mât standard DUPLEX 3M70



CAPACITE NOMINALE
RATED CAPACITY
NENNKAPAZITÄT
CAPACIDAD NOMINAL
CAPACITÀ NOMINALE

5000 kg

CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

SUIVANT NORME EN 1726-1 annexe H.

1 - Jusqu'à hauteur de levée
 Up to height of
 Bis zur hubhöhe
 Hasta altura de elevación
 Sino ad altezza di sollevamento

2 - Pour hauteur maximale de
 For maximum height of
 Für maximale Höhe
 Para altura máxima de
 Per altezza massima di

MAT VERTICAL
VERTICAL MAST
VERTIKALER MAST
MASTIL VERTICAL
RAMPA VERTICALE

D : mm

Level 1	-	-	-
Level 2	5000	3800	3400
Distance (D)	600	1000	1200

EQUIPEMENT
ATTACHMENT
ZUBEHÖR
EQUIPO
ATTREZZATURA

TDLA50N 1670
TDLA50N 2000
-
-

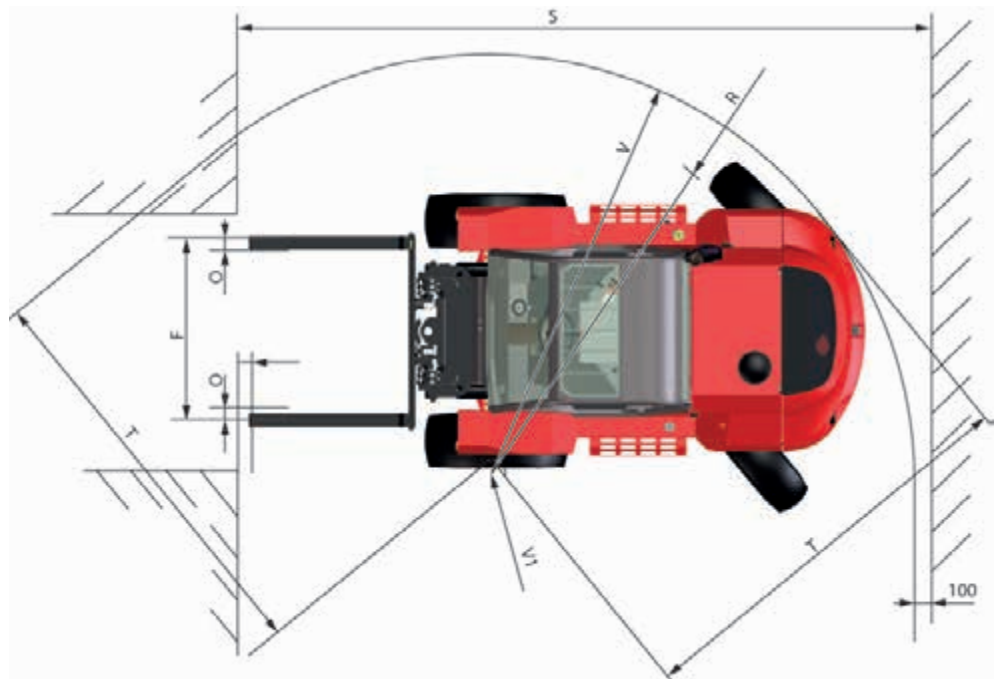
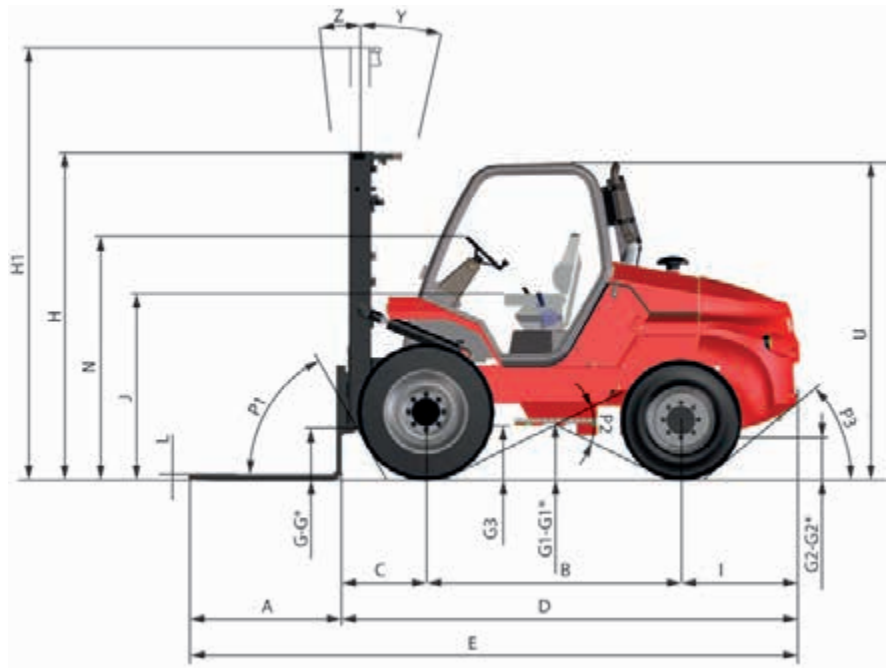
CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

Level 1	-	-	-
Level 2	4700	3600	3200

n°: 239178

A	mm	1200
B	mm	2120
C	mm	762
D	mm	3741
E	mm	4941
F	mm	1620
F1	mm	1610
G	mm	335
G*	mm	280
G1	mm	345
G1*	mm	333
G2	mm	305
G2*	mm	335
G3	mm	430
H	mm	2910
H1	mm	4815
I	mm	859
J	mm	1411
K	mm	1670
L	mm	50
N	mm	1876
O	mm	150
P1	°	43,5
P2	°	55,5
P3	°	41,7
R	mm	4380
S	mm	6732
T	mm	2920
U	mm	2435
V	mm	4570
V1	mm	1650
W	mm	2080
Y	°	15
Z	°	15

G - G1 - G2 - G3 = À vide
 G* - G1* - G2* = En charge nominale
 H - H1 = Mât standard DUPLEX 3M70



CAPACITE NOMINALE
RATED CAPACITY
NENNKAPAZITÄT
CAPACIDAD NOMINAL
CAPACITÀ NOMINALE

5000 kg

CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

SUIVANT NORME EN 1726-1 annexe H.

1 - Jusqu'à hauteur de levée
 Up to height of
 Bis zur hubhöhe
 Hasta altura de elevación
 Sino ad altezza di sollevamento

- mm

2 - Pour hauteur maximale de
 For maximum height of
 Für maximale Höhe
 Para altura máxima de
 Per altezza massima di

3700 mm

MAT VERTICAL
VERTICAL MAST
VERTIKALER MAST
MASTIL VERTICAL
RAMPA VERTICALE

Q : kg

D : mm

600	1000	1200
-----	------	------

EQUIPEMENT
ATTACHMENT
ZUBEHÖR
EQUIPO
ATTREZZATURA

TDLA50N 1670		
TDLA50N 2000		
-		
-		

CAPACITES EFFECTIVES
ACTUAL CAPACITIES
EFFEKTIVE KAPAZITÄT
CAPACIDAD EFECTIVA
CAPACITÀ EFFETTIVA

1 -

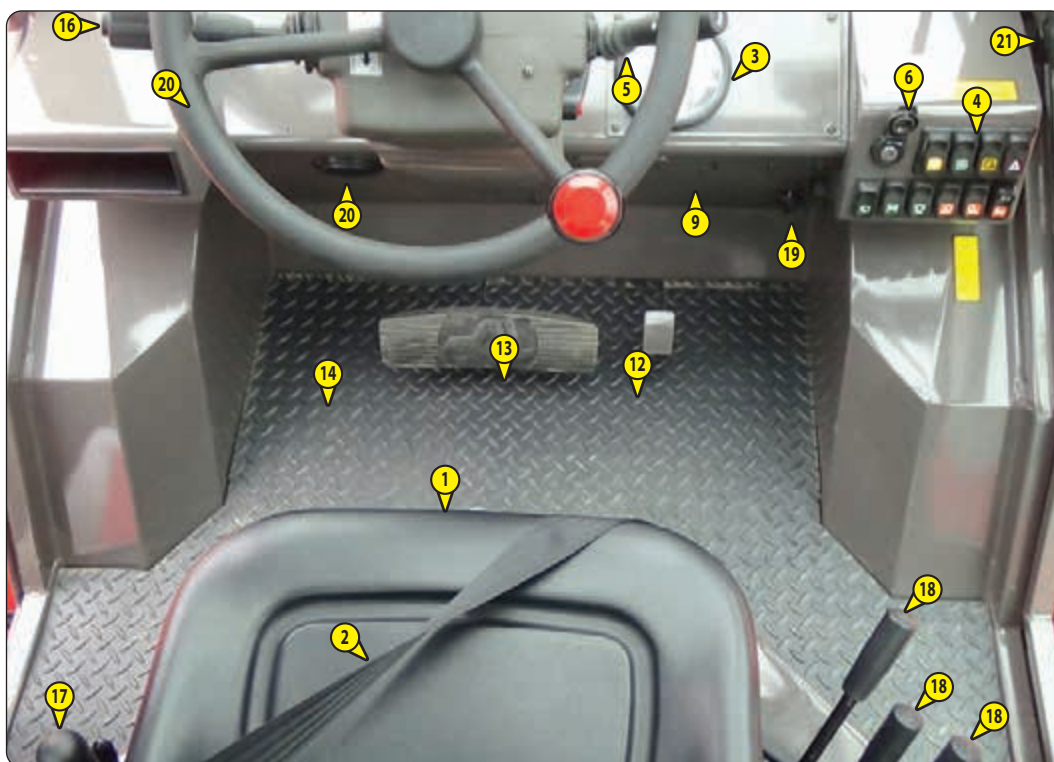
- mm

2 -

4700	3600	3200
-------------	-------------	-------------

n°: 239178

INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE





DESCRIPTION

- 1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR
- 2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ
- 3 - TABLEAU DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DES TÉMOINS LUMINEUX
- 4 - INTERRUPTEURS
- 5 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS (OPTION)
- 6 - CONTACTEUR À CLÉ
- 7 - RÉSERVOIR HUILE DE FREINAGE
- 8 - RÉSERVOIR DE LAVE-GLACE
- 9 - FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE
- 10 - FUSIBLES ET RELAIS SOUS LE CAPOT MOTEUR (NON ILLUSTRÉE)
- 11 - PLAFONNIER (OPTION)
- 12 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR
- 13 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE ET COUPURE TRANSMISSION
- 14 - BOUTON-POUSSOIR BLOCAGE DIFFÉRENTIEL M 26/30-2+H ST3B; M 40/50-2+H ST3B
- 15 - LEVIER DE VITESSES
- 16 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE
- 17 - LEVIER DE FREIN DE STATIONNEMENT
- 18 - COMMANDES HYDRAULIQUES
- 19 - COMMANDE DE CHAUFFAGE (OPTION)
- 20 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE (OPTION)
- 21 - SERRURES DE PORTES (OPTION)
- 22 - BOUTONS DE DÉBLOCAGE DE PORTES (OPTION)
- 23 - FILET PORTE-DOCUMENTS
- 24 - PHARES AVANT (NON ILLUSTRÉE)
- 25 - FEUX ARRIÈRE (NON ILLUSTRÉE)
- 26 - INDICATEUR DE NIVEAU
- 27 - COUPE BATTERIE
- 28 - INTERRUPTEUR 2 VITESSES(HYDROSTATIQUE TRANSMISSION)

NOTA: Tous les termes tels que: DROITE, GAUCHE, AVANT, ARRIÈRE, s'entendent pour un observateur occupant le siège du conducteur et regardant devant lui.

1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR

SIÈGE DU CONDUCTEUR (STANDARD)

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Tirez le levier de verrouillage 1 vers le haut.
- Coulisser le siège dans la position désirée.
- Relâchez le levier et assurez-vous qu'il revient en position de verrouillage.



RÉGLAGE DE LA SOUPLESSE

- Se référer à la graduation du siège.
- Tournez le bouton 2 à gauche ou à droite pour ajuster au poids du conducteur.



RÉGLAGE DE LA SOUPLESSE

- Se référer à la graduation du siège.
- Tournez le bouton 3 à gauche ou à droite pour ajuster à la hauteur du conducteur.



RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

- Tournez le bouton 4 vers l'avant ou vers l'arrière.
- Incliner le dossier dans la position désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.

SIÈGE DU CONDUCTEUR (OPTION)

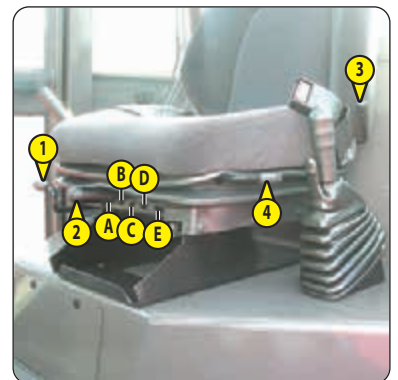
POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Tirer la manette 1 vers le haut.
- Coulisser le siège dans la position désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.

RÉGLAGE DE LA SOUPLESSE

- Tirer et soulever la poignée 2 pour la positionner dans l'une des cinq positions.
 - Position A: Conducteur léger (50 kg).
 - Position B: Intermédiaire.
 - Position C: Conducteur poids moyen.
 - Position D: Intermédiaire.
 - Position E: Conducteur lourd (120 kg).



RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

- Tirer vers l'arrière la manette 3.
- Incliner le dossier dans l'une des trois positions désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU SIÈGE COMPLET

- Soulever le levier 4.
- Incliner le siège en avant ou en arrière.
- Relâcher le levier et s'assurer de son verrouillage.

SIÈGE DU CONDUCTEUR PNEUMATIQUE (OPTION)

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DU POIDS ET DE LA HAUTEUR DE L'ASSISE

RÉGLAGE DU POIDS (FIG. A)

Il est conseillé de régler votre siège en fonction de votre poids lorsque vous êtes assis.

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Tirer ou appuyer sur la manette 1 jusqu'à apparition de la zone verte dans le voyant 2 indiquant le bon réglage en fonction de votre poids.

NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE (FIG. B)

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour éviter tout dommage ne pas actionner le compresseur pendant plus de 1 minute.

Lorsque le réglage du poids est effectué, vous pouvez modifier la hauteur de l'assise.

- Garder le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Tirer ou appuyer sur la manette 1 et ajuster la hauteur de l'assise tout en contrôlant que la zone verte dans le voyant 2 reste visible.

RÉGLAGE EN INCLINAISON DE L'ASSISE (FIG. C)

L'assise peut être réglée individuellement en inclinaison.

- Appuyer sur le bouton de gauche tout en appuyant sur l'assise ou en relâchant la pression sur l'assise pour trouver une position confortable.

RÉGLAGE EN PROFONDEUR DE L'ASSISE (FIG. D)

L'assise peut être réglée individuellement en profondeur.

- Appuyer sur le bouton de droite tout en avançant ou en reculant l'assise pour trouver la position souhaitée.

RALLONGE DE DOSSIER (FIG. E)

- La rallonge de dossier est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.

RÉGLAGE LOMBAIRE (FIG. F)

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort de l'assise que la liberté de mouvement du conducteur.

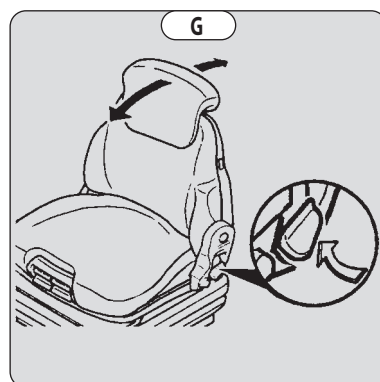
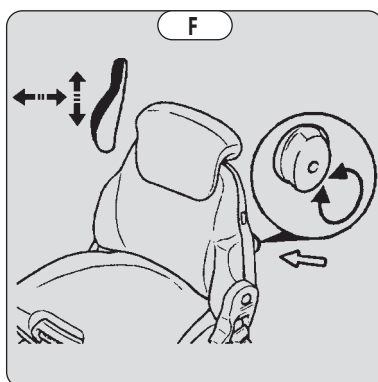
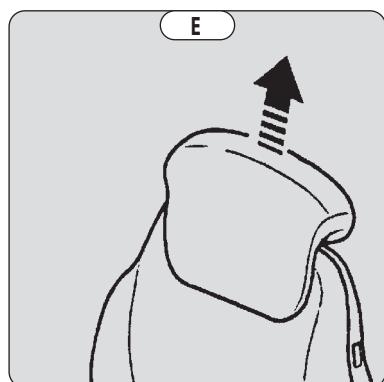
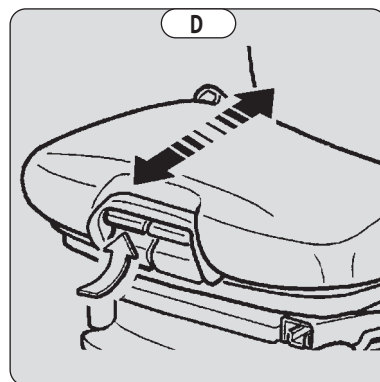
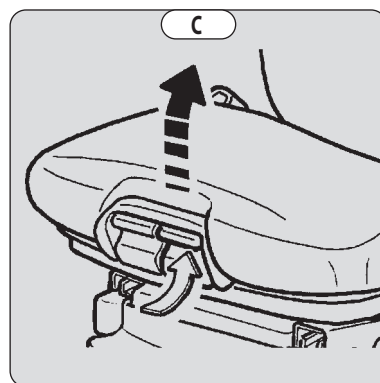
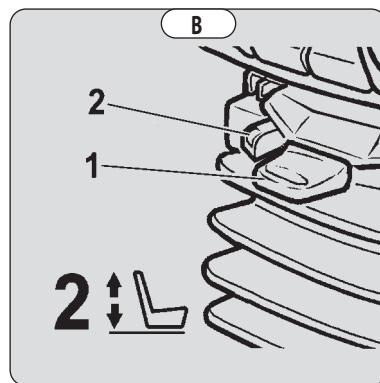
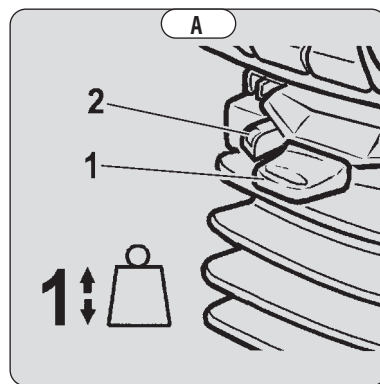
- Tourner la poignée indifféremment vers la gauche ou vers la droite pour régler le soutien lombaire en hauteur et en profondeur.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER (FIG. G)

⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

- Maintenir le dossier, tirer la manette et incliner le dossier dans la position désirée.



AMORTISSEUR HORIZONTAL (FIG. H)

Dans certaines conditions (ex. Conduite avec une remorque) il est conseillé d'utiliser l'amortisseur horizontal. Le siège du conducteur peut ainsi mieux amortir les à-coups dans le sens de la marche.

- Position 1: Amortisseur horizontal mis.
- Position 2: Amortisseur horizontal enlevé.

RÉGLAGE LONGITUDINAL (FIG. I)

- Enclencher la manette de blocage dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.

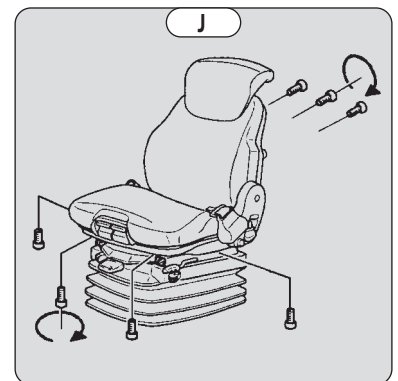
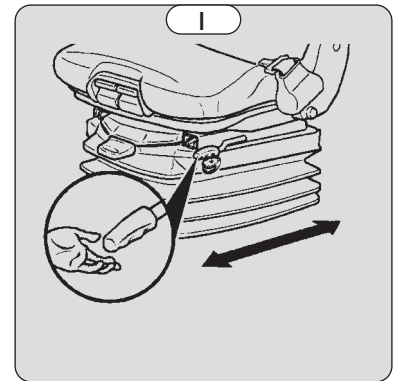
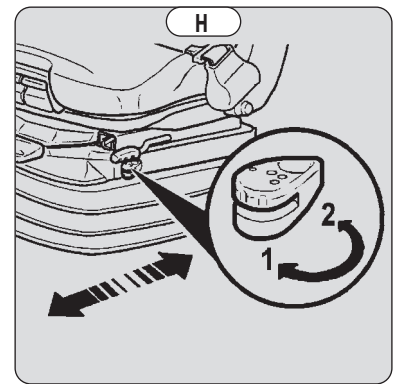
ENTRETIEN (FIG. J)

⚠ IMPORTANT ⚠

Augmentation du risque d'accident lorsque le dossier bascule!

La saleté peut nuire au bon fonctionnement du siège. C'est pourquoi, veillez à ce que votre siège soit toujours propre.

- Pour entretenir ou changer les coussins, il suffit de les sortir de la carcasse du siège.
- Évitez de mouiller le tissu des coussins lorsque vous le nettoyez. Vérifiez d'abord sur une petite surface cachée la résistance du tissu avant d'utiliser les nettoyants courants pour tissus et matières plastiques.



2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.).

Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

- Asseyez-vous correctement sur le siège.
- Vérifier que la ceinture de sécurité n'est pas torsadée.
- Passer la ceinture au niveau du bassin.
- Attacher la ceinture de sécurité et contrôler son verrouillage.
- Ajuster la ceinture à votre corpulence sans comprimer votre bassin et sans jeu excessif.

3 - TABLEAU DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DES TÉMOINS LUMINEUX

TÉMOINS LUMINEUX

Lors de la mise du contact électrique sur le chariot élévateur, tous les témoins rouge et le buzzer du tableau doivent s'allumer pour indiquer leurs bons fonctionnements. Si un des témoins rouges ou le buzzer ne fonctionne pas, effectuer les réparations nécessaires.

A - HORAMÈTRE

B - COMPTE-TOURS

C - NIVEAU CARBURANT

Le voyant jaune C1 allumé, indique que vous êtes dans la réserve et que votre temps d'utilisation est limité.

D - INDICATEUR AVANT/ARRIÈRE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 16 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE.

E - INDICATEURS VERTS DE DIRECTION

Un bip sonore retenti en alternance en même temps que les indicateurs de direction lors de l'utilisation des clignotants ou des feux de détresse.

F - TÉMOIN NIVEAU ET TEMPÉRATURE D'EAU MOTEUR THERMIQUE

MOTEUR FROID: Si le témoin F1 s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, il indique un niveau de liquide de refroidissement trop bas. Arrêter immédiatement le moteur thermique et contrôler le niveau.

MOTEUR CHAUD: Si le témoin F1 s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, il indique une température élevée ou un niveau trop bas du liquide de refroidissement. Arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher l'origine de la panne dans le circuit de refroidissement.

TÉMOIN FREIN DE STATIONNEMENT

Le témoin allumé indique que le frein de stationnement est serré.

TÉMOIN BLEU DE FEUX DE ROUTE

TÉMOIN COLMATAGE FILTRE À HUILE RETOUR HYDRAULIQUE

Le témoin s'allume lorsque la cartouche du filtre à huile retour hydraulique est encrassée. L'allumage permanent de ce témoin nécessite le remplacement de la cartouche. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).

NOTA: Ce témoin peut s'allumer lors du démarrage du chariot élévateur, il devra s'éteindre lorsque l'huile hydraulique aura atteint sa température de fonctionnement.

TÉMOIN NIVEAU HUILE DE FREINAGE OU DÉFAUT FREINAGE ASSISTÉ

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et vérifier le niveau d'huile de freinage. En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.

TÉMOIN TEMPÉRATURE HUILE TRANSMISSION

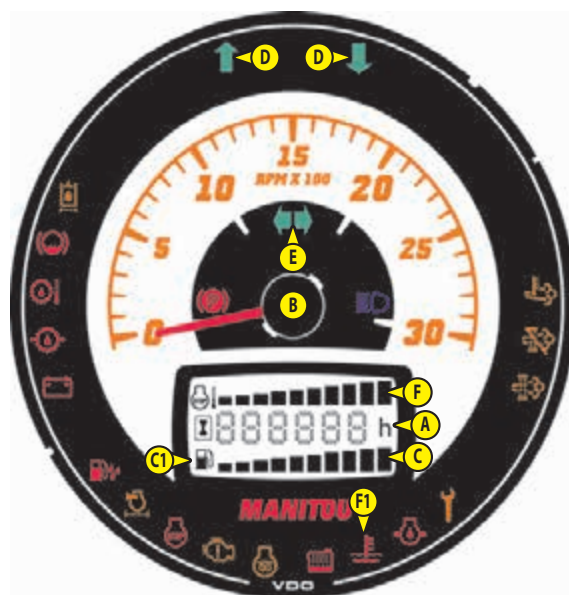
Le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, pour indiquer une température élevée de l'huile transmission. Arrêter le chariot élévateur et rechercher la cause (ex: Niveau d'huile insuffisant, fuite interne etc.).

TÉMOIN PRESSION HUILE BOÎTE DE VITESSES

Le témoin s'allume lorsqu'il y a une baisse de pression anormale dans la boîte de vitesses. Arrêter le chariot élévateur et rechercher la cause (ex: Niveau d'huile boîte de vitesses insuffisant, fuite interne dans la boîte de vitesses etc.).

TÉMOIN CHARGE BATTERIE

Si le témoin s'allume lors du fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et vérifier le circuit électrique ainsi que la courroie d'alternateur.



TÉMOIN PRÉSENCE EAU DANS PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

Le témoin s'allume lorsque de l'eau est présente dans le préfiltre à combustible. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).

TÉMOIN COLMATAGE FILTRE À AIR

Le témoin s'allume lorsque la cartouche du filtre à air est encrassée. L'allumage permanent de ce témoin nécessite le remplacement de la cartouche. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).

TÉMOIN ARRÊT MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (demande de régénération du filtre à particules d'échappement "chariot élévateur stationné").

TÉMOIN DÉFAUT MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (fuite éventuelle, demande de régénération du filtre à particules d'échappement "chariot élévateur stationné" etc.).

NOTA: Ce témoin s'allume dès que la clé de contact électrique est en position I et jusqu'au démarrage du moteur.

TÉMOIN PRÉCHAUFFAGE AUTOMATIQUE MOTEUR THERMIQUE

Le témoin s'allume, et doit s'éteindre dès que le préchauffage est terminé. Si le témoin s'allume lors du fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause.

TÉMOIN NIVEAU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, pour indiquer un niveau trop bas du liquide de refroidissement.

TÉMOIN TEMPÉRATURE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT MOTEUR

Le témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).

TÉMOIN PRESSION HUILE MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause (voir niveau d'huile dans le carter moteur).

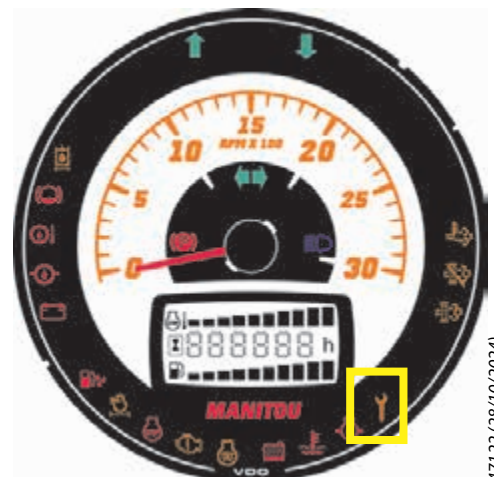
TÉMOIN VIDANGE HUILE MOTEUR THERMIQUE

Le témoin s'allume à 450 heures afin d'alerter l'opérateur du changement de l'huile moteur thermique à 500 heures. Si le témoin s'allume avant la maintenance des 500 heures, remplacer l'huile moteur thermique. Ceci est dû à un nombre important de régénération automatique du filtre à particules d'échappement et de régénération du filtre à particules d'échappement "chariot élévateur stationné".

RÉINITIALISATION DU VOYANT DE MAINTENANCE SUR LA MACHINE.

Pour réinitialiser le voyant de maintenance pour les 500 prochaines heures, procédez comme suit:

- Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur et tournez la clé sur Marche, maintenez la pédale enfoncée pendant 17 secondes.
- Relâchez la pédale et attendez 17 secondes.
- Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur pendant 17 secondes
- Relâchez la pédale et attendez 17 secondes.
- Appuyez à mi-course sur la pédale d'accélérateur pendant 17 secondes.
- Éteignez la clé.



TÉMOIN FILTRE À PARTICULES D'ÉCHAPPEMENT ACTIVÉ

Le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, pour indiquer une régénération automatique du filtre à particules d'échappement.

TÉMOIN FILTRE À PARTICULES D'ÉCHAPPEMENT DÉSACTIVÉ

Le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, pour indiquer la désactivation de la régénération automatique du filtre à particules d'échappement.

TÉMOIN TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT

Le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, pour indiquer une température élevée des gaz d'échappement.

4 - INTERRUPTEURS

NOTA: L'emplacement des interrupteurs peut différer en fonction des options.

A - ESSUIE-GLACE AVANT ET LAVE-GLACE

Cet interrupteur permet en position intermédiaire, la mise en marche de l'essuie-glace et en position basse en restant appuyé, la mise en marche du lave-glace.

B - VENTILATEUR DE CHAUFFAGE

Cet interrupteur à deux vitesses permet de ventiler l'air chaud ou froid par les aérateurs de chauffage.

C - COUPURE TRANSMISSION

L'interrupteur sélectionne la coupure transmission à la pédale des freins de service.

- Position 1: Le voyant est allumé, la coupure transmission se fait à la pédale des freins de service.
- Position 2: Le voyant est éteint, pas de coupure transmission à la pédale des freins de service.

NOTA: Dans tous les cas la coupure transmission peut être effectuée au levier de vitesse.

D - FEUX DE DÉTRESSE

Cet interrupteur permet d'allumer les clignotants côté droit et gauche en même temps sans que le contact ne soit mis. Le témoin lumineux indique son utilisation.

E - ESSUIE-GLACE ARRIÈRE + OPTION ESSUIE-GLACE DE TOIT

F - EMBRAYAGE ESSIEU ARRIÈRE M 26/30-4+H ST3B M 40/50-4+H ST3B

Cet interrupteur permet l'utilisation du chariot élévateur en deux ou quatre roues motrices. Agir sur l'interrupteur de l'embrayage essieu arrière seulement à l'arrêt et sans brutalité.

- 2 Roues motrices: L'interrupteur en position 1 le voyant est éteint.
- 4 Roues motrices: L'interrupteur en position 2 le voyant est allumé.

G - OPTION GYROPHARE

H - OPTION PHARE DE TRAVAIL AVANT

I - OPTION PHARE DE TRAVAIL ARRIÈRE

J - RÉGÉNÉRATION DU FILTRE À PARTICULES D'ÉCHAPPEMENT



- J1: DÉSACTIVATION DE LA RÉGÉNÉRATION AUTOMATIQUE
- J2: RÉGÉNÉRATION "CHARIOT ÉLÉVATEUR STATIONNÉ" (voir: 3 - MAINTENANCE: H2 - FILTRE À PARTICULES D'ÉCHAPPEMENT "CHARIOT ÉLÉVATEUR STATIONNÉ")

J1: DÉSACTIVATION DE LA RÉGÉNÉRATION AUTOMATIQUE







IMPORTANT

La désactivation de la régénération automatique du filtre à particules d'échappement reste une fonction à n'utiliser qu'en cas de nécessité (espace exigu ou non ventilé...).

Par défaut, à chaque démarrage du chariot élévateur la régénération automatique du filtre à particules d'échappement est active.

- Pour désactiver la régénération automatique du filtre à particules d'échappement, effectuer un appui long sur le bas de l'interrupteur. Le témoin  s'allume et confirme la désactivation.
- Pour réactiver la régénération automatique du filtre à particule d'échappement, effectuer de nouveau un appui long sur le bas de l'interrupteur. Le témoin  s'éteint et confirme la réactivation.



GESTION DE LA RÉGÉNÉRATION DU FILTRE À PARTICULES D'ÉCHAPPEMENT	
INDICATIONS	ACTIONS
 + 2 bips courts Niveau de suie modéré	le témoin  s'allume et le régime au ralenti est plus élevé indiquant une régénération automatique en cours. NOTA: De préférence, attendre la fin de la régénération automatique avant de couper le contact électrique.
 + 1 bip court Niveau de suie modéré, régénération automatique désactivée	Activer la régénération automatique dès que possible.
 + 1 bip long Niveau de suie élevé	Rendement du chariot élévateur réduit, seule une régénération "chariot élévateur stationné" peut être effectuée (voir: 3 - MAINTENANCE: MAINTENANCE OCCASIONNELLE).
 + 1 bip long Niveau de suie élevé, régénération automatique désactivée	
 + 1 bip court Niveau de suie très élevé, filtre à particules colmaté	Rendement du chariot élévateur réduit, arrêter le chariot élévateur et contacter votre concessionnaire.

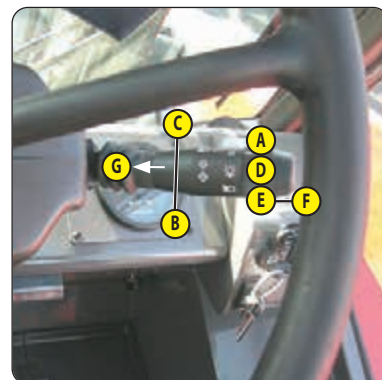
5 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS

Le commutateur contrôle la signalisation visuelle et sonore.

- A - Les feux sont éteints, les clignotants ne fonctionnent pas.
- B - Les clignotants côté droit fonctionnent.
- C - Les clignotants côté gauche fonctionnent.
- D - Les veilleuses et les feux arrière sont allumés.
- E - Les feux de croisement et les feux arrière sont allumés.
- F - Les feux de route et les feux arrière sont allumés.
- G - Appel de phares.

Lorsque l'on appuie sur le bout du commutateur, l'avertisseur sonore retentit.

NOTA: Les positions D - E - F - G peuvent être effectuées sans que le contact ne soit mis.



6 - CONTACTEUR À CLÉ

Ce contacteur possède 5 positions:

- P - Non utilisée.
- O - Coupure contact électrique et arrêt du moteur thermique.
- I - Contact électrique + préchauffage.
- II - Non utilisée.
- III - Démarrage et retour en position I dès que l'on relâche la clé.

7 - RÉSERVOIR HUILE DE FREINAGE

Voir: 3 - MAINTENANCE: B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ.

8 - RÉSERVOIR DE LAVE-GLACE

Voir: 3 - MAINTENANCE: B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ.

9 - FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE

- Enlever la trappe d'accès 1 pour accéder aux fusibles et relais. Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité. Ne jamais utiliser un fusible réparé.

FUSIBLES

- F1 - OPTION Phares de travail avant (15A).
- F2 - OPTION Phares de travail arrière (15A).
- F3 - Embrayage essieu arrière (10A) M 26/30-4+H ST3B M 40/50-4+H ST3B
- F4 - OPTION Gyrophare (7,5A).
- F5 - OPTION Autoradio (7,5)
 OPTION Siège pneumatique (15A).
 OPTION Autoradio + OPTION Siège pneumatique (15A)



- F6 - OPTION Antidémarrage (3A).
- F7 - Prise diagnostique (5A).
- F8 - Tableau des instruments de contrôle + buzzer (5A).
- F9 - Essuie-glace arrière + lave-glace (7,5A).
OPTION Essuie-glace de toit (15A).
- F10 - Essuie-glace avant + lave-glace (15A).
- F11 - Calculateur moteur + interrupteur régénération du filtre à particules (5A).
- F12 - Alimentation relais "sécurité présence conducteur" (10A).
OPTION relais climatisation (10A).
- F13 - OPTION Réchauffeur de vapeur d'huile moteur (3A).
- F14 - Libre.
- F15 - Avertisseur sonore + contacteur de stop (10A).
- F16 - Libre.
- F17 - Contact Siège + frein à main + voyant interrupteur
coupure transmission (5A).
- F18 - Centrale clignotante (10A).
- F19 - Sélecteur de marche avant/neutre/arrière (10A).
OPTION Avertisseur sonore marche arrière (10A).
- F20 - Ventilation/chauffage (15A).
- F21 - Commutateur d'éclairage, avertisseur et clignotants (20A).
- F22 - Retour automatique moteurs essuie-glace (15A).
- F23 - Plafonnier (3A).
- F24 - Module tableau des instruments de contrôle (3A).
- F25 - Libre.
- F26 - OPTION Autoradio (5A).
- F27 - OPTION Antidémarrage (3A).
- F28 - Prise diagnostique (5A).
- F29 - Module "sécurité présence conducteur" (15A).
- F30 - Interrupteur feux de détresse (15A).
- F31 - Veilleuses droite + tableau des instruments de contrôle (3A).
- F32 - Veilleuses gauche (3A).
- F33 - Clignotant droit + OPTION tableau climatisation (7,5A).
- F34 - Clignotant gauche (7,5A).
- F35 - Feux de croisement (15A).
- F36 - Feux de route + témoin (15A).
- F37 - Libre.
- F38 - Libre.
- F39 - Libre.
- F40 - Libre.



F40		F30	15A	F20	15A	F10	15A	⚠	
F39		F29	5A	F19	10A	F9	7,5A 15A		
F38		F28	5A	F18	10A	F8	5A	K3	
F37		F27	3A	F17	15A	F7	5A	K6	K11
F36	15A	F26	5A	F16		F6	3A	OPT.	↔
F35	15A	F25	2A	F15	10A	F5	7,5A 15A	K2	K5
F34	7,5A	F24	3A	F14		F4		OPT.	K12
F33	7,5A	F23	3A	F13	3A	F3	10A	K1	K4
F32	3A	F22	15A	F12	10A	F2	15A		
F31	3A	F21	20A	F11	5A	F1	15A		

N°309444

RELAIS

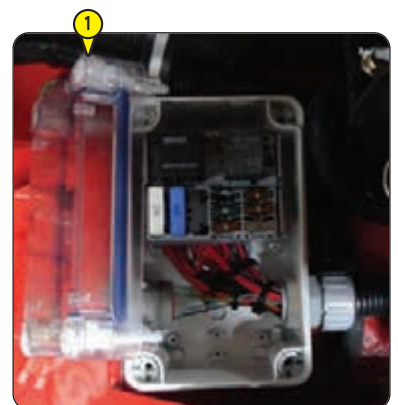
- K1 - Relais "sécurité présence conducteur".
- K2 - Relais marche avant.
- K3 - Relais marche arrière.
- K4 - Sécurité démarrage neutre.
- K5 - Relais "sécurité présence conducteur".
- K6 - OPTION Relais climatisation.
- K11 - Centrale clignotante.
- K12 - OPTION.

10 - FUSIBLES ET RELAIS SOUS LE CAPOT MOTEUR

- Ouvrir le capot moteur, enlever le couvercle 1 pour accéder aux fusibles et relais. Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité. Ne jamais utiliser un fusible réparé.

FUSIBLES

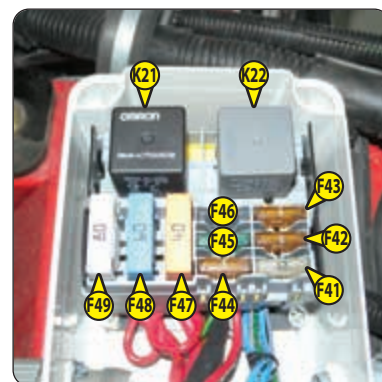
- F41 - Alimentation calculateur moteur (25A).
- F42 - Alimentation calculateur moteur (5A).
- F43 - Sonde lambda + prise diagnostique (5A).
- F44 - Pilotage relais calculateur moteur (5A).
- F45 - Relais commande démarreur K22 (30A).
- F46 - Libre.
- F47 - Alimentation calculateur moteur (40A).
- F48 - Module de préchauffage moteur (60A).



- F49 - Contacteur à clé (80A).

RELAIS

- K21 - Relais alimentation calculateur moteur.
- K22 - Relais commande démarreur.



11 - PLAFONNIER

12 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

13 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE ET COUPURE TRANSMISSION

La pédale agit sur les roues avant par un système de freinage hydraulique permettant de ralentir et d'immobiliser le chariot élévateur. Suivant la position de l'interrupteur de coupure transmission, elle permet pendant la course de garde de couper la transmission (voir: 2 - DESCRIPTION: 4 - INTERRUPTEURS).

14 - BOUTON-POUSSOIR BLOCAGE DIFFÉRENTIEL

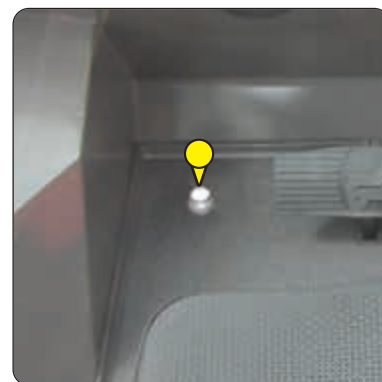
M 26/30-2+H ST3B; M 40/50-2+H ST3B



Lorsque le blocage différentiel est enclenché, toujours conduire en ligne droite et en première vitesse.

Le blocage différentiel permet aux roues motrices de tourner à la même vitesse quel que soit l'état du terrain. Pour l'enclencher, appuyer sur le bouton-poussoir.

- Maintenir cette position le temps où le blocage est nécessaire. Pour en interrompre l'utilisation, il suffit d'ôter le pied de dessus le bouton-poussoir qui revient de lui-même à sa position initiale.



15 - LEVIER DE VITESSES

Il est nécessaire pour changer de vitesses, de couper la boîte de vitesses en appuyant sur le bouton 1 du levier.

- 1re vitesse: À gauche vers l'arrière.
- 2e vitesse: À gauche vers l'avant.
- 3e vitesse: À droite vers l'arrière.
- 4e vitesse: À droite vers l'avant.

CONDITION D'UTILISATION DES RAPPORTS DE BOITE DE VITESSES

NOTA: Sur ces chariots élévateurs à convertisseur de couple, il n'est pas nécessaire de démarrer systématiquement en 1re vitesse et de monter les rapports.



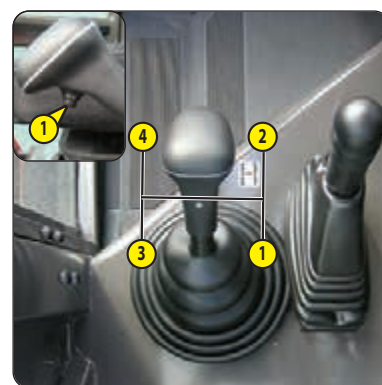
Le choix du rapport de boîte de vitesses doit être fait soigneusement en fonction du travail à réaliser.

Un mauvais choix de rapport peut entraîner une élévation extrêmement rapide de la température de l'huile de boîte de vitesses par un patinage excessif du convertisseur, pouvant conduire à de graves détériorations (il est impératif de s'arrêter et de changer ses conditions de travail si le témoin de température huile boîte de vitesses s'allume).

Ce mauvais choix peut également entraîner une réduction des performances du chariot élévateur en vitesse d'avancement: Quand l'effort d'avancement augmente, la vitesse d'avancement dans le rapport r (par exemple en 3e vitesse) peut être plus faible que la vitesse d'avancement que l'on obtiendrait avec le rapport r-1 (en 2e au lieu de la 3e).

D'une façon générale, nous conseillons d'utiliser les rapports suivants en fonction du travail à réaliser.

- Sur route: Partir en 3e vitesse et passer en 4e si les conditions et l'état de la route le permettent. En zone montagneuse, partir en 2e vitesse et passer en 3e si les conditions et l'état de la route le permettent.
- Avec une remorque sur route: Partir en 2e vitesse et passer en 3e si les conditions et l'état de la route le permettent.
- En manutention: 3e vitesse.
2e vitesse dans les espaces exigus.



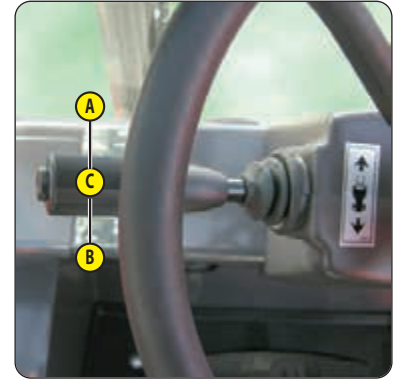
- En terrassement: 1re vitesse.
- En chargeuse (reprise avec benne, fourche à fumier...): 2e vitesse.

16 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE

L'inversion de marche du chariot élévateur doit se faire à petite vitesse et sans accélérer. Une indexation sur la position point mort, permet d'éviter le passage accidentel de la marche avant ou arrière.

- MARCHE AVANT: Lever légèrement et pousser le levier vers l'avant (position A).
- MARCHE ARRIÈRE: Lever légèrement et tirer le levier vers l'arrière (position B).
- POINT MORT: Pour le démarrage du chariot élévateur le levier doit être au point mort (position C).

NOTA: En OPTION, des feux de recul et un avertisseur sonore de marche arrière indiquent le roulage du chariot élévateur en marche arrière.



SÉCURITÉ POUR LE DÉPLACEMENT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

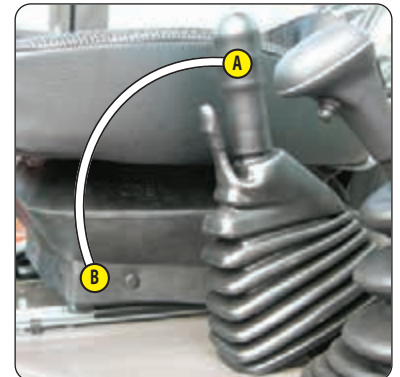
- L'autorisation de déplacement du chariot élévateur est contrôlée par un module électronique. Pour que l'opérateur puisse effectuer le déplacement en marche avant ou arrière, il doit respecter la séquence suivante:
 - 1 - s'asseoir correctement sur le siège du conducteur,
 - 2 - desserrer le frein de stationnement,
 - 3 - engager la marche avant ou arrière.
- Pour l'arrêt du chariot élévateur, il doit respecter la séquence suivante:
 - 1 - mettre le sélecteur de marche au neutre,
 - 2 - serrer le frein de stationnement,
 - 3 - descendre du chariot élévateur.

NOTA: Si l'opérateur quitte son poste de conduite avec la marche avant ou arrière en service, une alarme sonore retentit en continu, l'opérateur peut se rasseoir et continuer son déplacement en marche avant ou arrière. Si l'alarme sonore devient discontinue, l'opérateur doit se rasseoir, remettre le sélecteur de marche au neutre et engager la marche avant ou arrière s'il veut continuer son déplacement.

17 - FREIN DE STATIONNEMENT

Pour éviter le desserrage accidentel, le levier est équipé d'un blocage de sécurité.

- Pour serrer le frein de stationnement tirer le levier vers l'arrière (position A).
- Pour desserrer le frein de stationnement débloquer et pousser le levier vers l'avant (position B).



18 - COMMANDES HYDRAULIQUES

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas essayer de modifier la pression hydraulique du système. En cas de mauvais fonctionnement, consulter votre concessionnaire. TOUTE MODIFICATION REND LA GARANTIE NULLE.

Utiliser les commandes hydrauliques doucement et sans-à-coups afin d'éviter les incidents dus aux secousses du chariot élévateur.

L'utilisation des commandes hydrauliques n'est possible que si le conducteur est présent et correctement assis sur son siège.

LEVAGE DE LA CHARGE

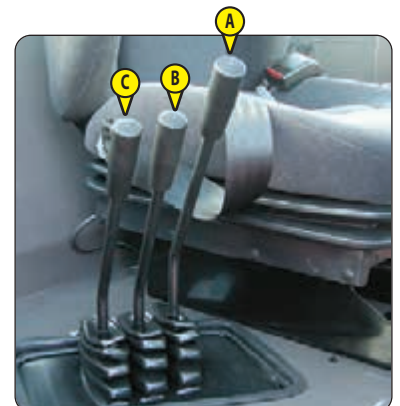
- Le levier A vers l'arrière pour le levage.
- Le levier A vers l'avant pour la descente.

INCLINAISON DU MÂT

- Le levier B vers l'arrière pour l'inclinaison arrière.
- Le levier B vers l'avant pour l'inclinaison avant.

ACCESSOIRE

- Le levier C vers l'avant ou l'arrière.



19 - COMMANDE DE CHAUFFAGE (OPTION)

Cette commande permet de régler la température à l'intérieur de la cabine.

- A - La vanne est fermée, le ventilateur débite de l'air froid.
- B - La vanne est complètement ouverte, le ventilateur débite de l'air chaud.

Les positions intermédiaires permettent de régler la température.



20 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE (OPTION)

21 - SERRURES DE PORTES (OPTION)

Deux clés sont fournies avec le chariot élévateur pour permettre le verrouillage de la cabine.

22 - BOUTONS DE DÉBLOCAGE DE PORTES (OPTION)

23 - FILET PORTE-DOCUMENTS

S'assurer que la notice d'instructions est à sa place dans le filet porte-documents.

NOTA: Il existe en OPTION un porte-documents étanche.

24 - PHARES AVANT

- A - Clignotant avant gauche.
- B - Veilleuse avant gauche.
- C - Feu de croisement et feu de route avant gauche.
- D - Veilleuse avant droite.
- E - Feu de croisement et feu de route avant droit.
- F - Clignotant avant droit.



25 - FEUX ARRIÈRE

- A - Clignotant arrière gauche.
- B - Feu stop arrière gauche.
Feu arrière gauche.
- C - Feu stop arrière droit.
Feu arrière droit.
- D - Clignotant arrière droit.



26 - INDICATEUR DE NIVEAU

Permet de contrôler que le chariot élévateur est bien à l'horizontal.



27 - COUPE BATTERIE

Permet d'isoler rapidement la batterie en cas d'intervention sur le circuit électrique ou en cas de soudure, par exemple.

⚠ IMPORTANT ⚠

Actionner le coupe batterie 30 secondes minimum après avoir coupé le contact électrique à l'aide de la clé de contact.



28 - VOITE DE VITESSES (2 VITESSES HYDROSTATIQUE)

Pour changer de vitesse: Amener le chariot élévateur à un arrêt complet, garder la pédale de frein s'engager et mettre le levier avant / arrière au point mort. Activez l'interrupteur à bascule (A) pour changer de vitesse. votre sélection s'allume la vitesse choisie:

- (1) Basse vitesse: pour le chargement, manutention lourde.
- (2) Haute vitesse: pour un usage routier, remorquage, manutention générale.

NOTE: La boîte de vitesse revient automatiquement à la vitesse supérieure lorsque le moteur est arrêté.



BROCHE ET CROCHET DE REMORQUAGE

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas tracter une remorque ou un accessoire qui n'est pas en parfait état de marche.

L'utilisation d'une remorque en mauvais état pourrait affecter la direction et le freinage du chariot élévateur et donc la sécurité de l'ensemble.

Si une personne extérieure intervient pour l'accrochage ou le décrochage de la remorque, cette personne devra être en permanence visible par le conducteur et attendre que le chariot élévateur soit stoppé, le frein de stationnement serré et le moteur thermique arrêté avant d'intervenir sur la remorque.

Situé à l'arrière du chariot élévateur, ce dispositif permet d'atteler une remorque. La capacité est limitée pour chaque chariot élévateur par le Poids Total Roulant Autorisé (P.T.R.A.), l'effort de traction et l'effort vertical maximum sur le point d'attelage. Ces renseignements sont indiqués sur la plaque constructeur apposée sur chaque chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

- Pour l'utilisation d'une remorque, consulter la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Vérifier l'état de la remorque avant son utilisation (état et pression des pneumatiques, prise électrique, flexible hydraulique, système de freinage...).

1 - BROCHE DE REMORQUAGE

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.

Ne pas oublier de remettre la goupille.

Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Pour l'attelage, placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur thermique.
- Enlever la goupille 1, lever la broche de remorquage 2 et placer ou enlever l'anneau de remorque.



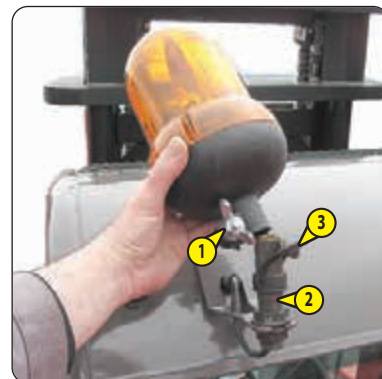
DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS

- 1 - GYROPHARE
- 2 - COMMANDES DE CLIMATISEUR
- 3 - AÉRATEURS DE CLIMATISEUR
- 4 - AVERTISSEUR SONORE DE MARCHE ARRIÈRE
- 5 - SYSTÈME ANTIVOL DIGICODE
- 6 - SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE FINTRONIC
- 7 - ADAPTATION 4ÈME ÉLÉMENT DE DISTRIBUTEUR

1 - GYROPHARE

Le gyrophare est démontable pour permettre, par exemple, de réduire l'encombrement du chariot élévateur, ou d'éviter le vol.

- Dévisser l'écrou 1 et déposer le gyrophare.
- Protéger le support 2 avec le chapeau 3.



2 - COMMANDES DE CLIMATISEUR

⚠ IMPORTANT ⚠

Le climatiseur ne fonctionne que si le chariot élévateur est démarré.

Lors de l'utilisation de votre climatiseur, travailler impérativement les portes et les vitres fermées.

En hiver: Afin de garantir un fonctionnement correct et la totale efficacité de l'installation de climatisation, une fois par semaine mettre en route le compresseur, même pour un temps bref, afin d'assurer la lubrification des joints internes.

Par temps froid: Faire chauffer le moteur avant de mettre en route le compresseur, ceci afin de permettre au réfrigérant à l'état liquide accumulé au point bas du circuit du compresseur de se transformer en gaz sous l'action de la chaleur émise par le moteur, le réfrigérant à l'état liquide risquant d'endommager le compresseur.

S'il vous semble que votre climatiseur ne fonctionne pas régulièrement, le faire examiner par votre concessionnaire (voir: 3 - MAINTENANCE: F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE).

Ne jamais tenter de réparer par vos propres moyens d'éventuelles anomalies.



DESCRIPTION DES COMMANDES DU CLIMATISEUR

- A - Commande avec témoin lumineux pour la mise en service et coupure du système d'air conditionné, si la commande «C» se trouve en position 1, 2 ou 3.
- B - Commande de la température d'air.
- C - Commande de réglage du flux d'air et de la vitesse du ventilateur. En position «0» le système d'air conditionné ne fonctionne plus.

NOTA: Des pertes éventuelles d'eau sous le chariot élévateur sont dues à la décharge des condensats, produites par l'effet déshumidifiant de l'installation, surtout en condition de hautes températures extérieures et de forte humidité. Pour un fonctionnement efficace du climatiseur, il faut que les prises d'air ne soient pas obturées par du givre, de la neige ou des feuilles. Lorsque l'installation est en fonctionnement, il faut qu'au moins l'une des grilles d'air de la cabine soit ouverte pour ne pas risquer de geler l'évaporateur.

FONCTION AIR CONDITIONNE

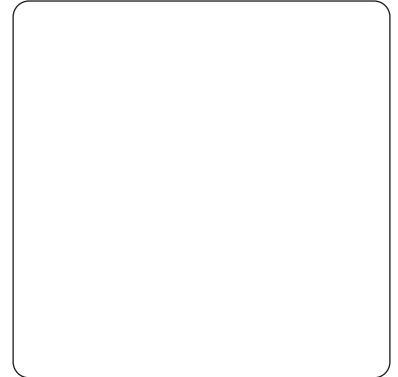
Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:

- A - Commande avec témoin lumineux allumé.
- B - Sur la température désirée.
- C - Sur la position désirée 1, 2 ou 3.

3 - AÉRATEURS DE CLIMATISEUR



4 - AVERTISSEUR SONORE DE MARCHE ARRIÈRE

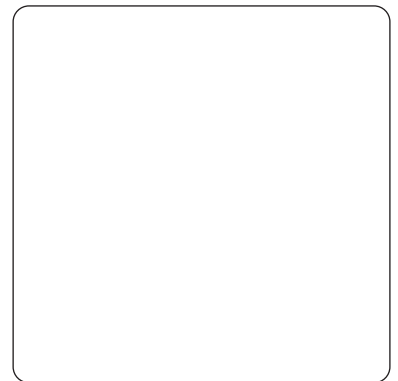


5 - SYSTÈME ANTIVOL DIGICODE

FONCTIONNEMENT

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur, le led A clignote en rouge.
- Entrer votre code utilisateur suivi de «VAL», le led A s'éteint.
- L'entrée de chaque chiffre de votre code est confirmée par l'allumage du led A en vert. En cas d'erreur, appuyer sur la touche «ANN» et recomposer entièrement votre code.
- Démarrer le chariot élévateur dans les 30 secondes qui suivent, passé ce délai, le système antivol se réactive et le led A clignote en rouge.

NOTA: Vous pouvez redémarrer dans les 12 secondes qui suivent l'arrêt du chariot élévateur, passé ce délai, le système antivol se réactive et le led A clignote en rouge.

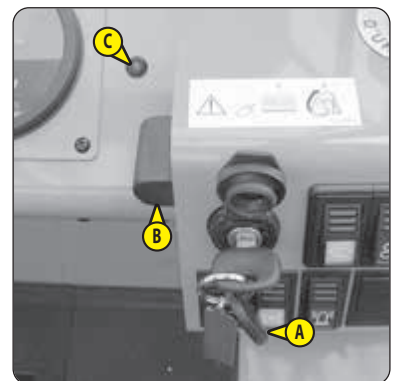


6 - SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE FINTRONIC

FONCTIONNEMENT

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur et la clé noir A à proximité de l'antenne B (maximum 80 mm).
- Attendre quelques secondes que le led rouge C s'éteigne pour démarrer le chariot élévateur.

NOTA: Vous pouvez redémarrer dans les 20 secondes qui suivent l'arrêt du chariot élévateur, passé ce délai, le système antidémarrage se réactive et le led rouge C clignote.



7 - ADAPTATION 4ÈME ÉLÉMENT DE DISTRIBUTEUR

ACCESSOIRE SUPPLÉMENTAIRE

- Le levier A vers l'avant ou l'arrière.



3 - MAINTENANCE

3 - MAINTENANCE

PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU	4
ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES	5
LUBRIFIANTS ET CARBURANT	6
TABLEAU D'ENTRETIEN	8
A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE	10
B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHE	12
C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHE	18
D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHE OU 1 AN	22
E - TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS	28
F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS	34
G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE	36

PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU

L'ENTRETIEN DE NOS CHARIOTS ÉLÉVATEURS DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT RÉALISÉ AVEC DES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU.

EN AUTORISANT L'UTILISATION DE PIÈCES NON D'ORIGINE MANITOU, VOUS RISQUEZ :

⚠ IMPORTANT ⚠

L'UTILISATION DE PIÈCES CONTREFAITES OU DE COMPOSANTS NON HOMOLOGUES PAR LE FABRICANT, FAIT PERDRE LE BÉNÉFICE DE LA GARANTIE CONTRACTUELLE.

- Juridiquement d'engager votre responsabilité en cas d'accident.
- Techniquement d'engendrer des défaillances de fonctionnement ou de réduire la durée de vie du chariot élévateur

EN UTILISANT LES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE, VOUS PROFITEZ D'UN SAVOIR-FAIRE

Par son réseau, MANITOU apporte à l'utilisateur,

- Le savoir-faire et la compétence.
- La garantie de la qualité des travaux réalisés.
- Des composants de remplacement d'origine.
- Une aide à la maintenance préventive.
- Une aide efficace au diagnostic.
- Des améliorations dues au retour d'expérience.
- La formation du personnel exploitant.
- Seul le réseau MANITOU connaît en détail la conception du chariot élévateur et a donc les meilleures capacités techniques pour en assurer la maintenance.

⚠ IMPORTANT ⚠

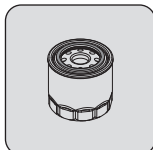
LES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE SONT EXCLUSIVEMENT DISTRIBUÉES PAR MANITOU ET LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES.

La liste du réseau des concessionnaires est disponible sur le site MANITOU www.manitou.com

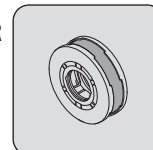
ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES

MOTEUR THERMIQUE

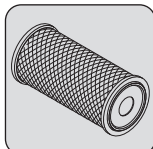
FILTRE À HUILE MOTEUR THERMIQUE
Remplacer: 500 H



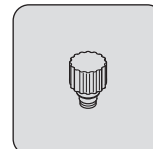
FILTRE DE VENTILATION CARTER MOTEUR THERMIQUE
Remplacer: 1000 H



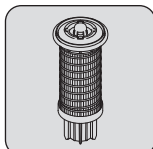
CARTOUCHE DU FILTRE À AIR SEC
Remplacer: 500 H



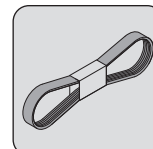
RENIFLARD DU RÉSERVOIR À COMBUSTIBLE
Remplacer: 1000 H



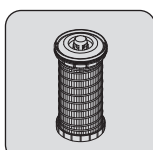
CARTOUCHE DU PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE
Remplacer: 500 H



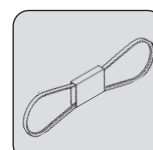
COURROIE D'ALTERNATEUR
Remplacer: 3000 H



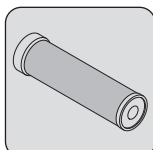
CARTOUCHE DU FILTRE À COMBUSTIBLE
Remplacer: 500 H



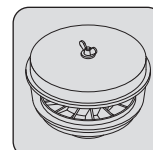
COURROIE DU COMPRESSEUR (OPTION CLIMATISATION)



CARTOUCHE DE SÉCURITÉ DU FILTRE À AIR SEC
Remplacer: 1000 H

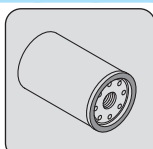


PRÉFILTRE CYCLONIQUE (OPTION)
Nettoyer: 10 H

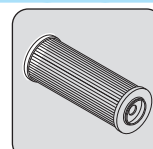


TRANSMISSION

FILTRE À HUILE BOÎTE DE VITESSES
Remplacer: 500 H

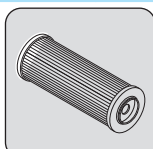


FILTRE À HUILE RETOUR HYDROSTATIQUE
Remplacer: 1000 H

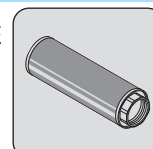


HYDRAULIQUE

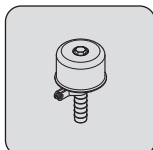
CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE RETOUR HYDRAULIQUE
Remplacer: 500 H



CRÉPINE D'ASPIRATION DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE
Nettoyer: 1000 H

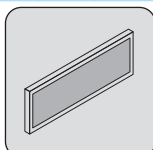


RENIFLARD DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE
Remplacer: 1000 H



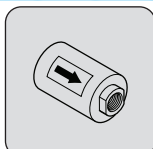
CABINE (OPTION)

FILTRE DE VENTILATION CABINE
Nettoyer: 50 H
Remplacer: 250 H



ESSIEU AVANT

FILTRE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT ESSIEU AVANT
Remplacer: 500 H



LUBRIFIANTS ET CARBURANT

⚠ IMPORTANT ⚠

UTILISER LES LUBRIFIANTS ET LE CARBURANT PRÉCONISÉS:

- Pour l'appoint, les huiles peuvent ne pas être miscibles.
- Pour les vidanges, les huiles MANITOU, sont parfaitement adaptées.

ANALYSE DIAGNOSTIC DES HUILES

Dans le cas d'un contrat d'entretien ou de maintenance mis en place avec le concessionnaire, une analyse diagnostic des huiles moteur, transmission et essieux peut vous être demandée selon le taux d'utilisation.

(*) CARACTÉRISTIQUES DU CARBURANT RECOMMANDE

Utiliser un carburant de qualité pour obtenir les performances optimums du moteur thermique.

- Type de carburant diesel EN590
- Type de carburant diesel ASTM D975

(**) CIRCUIT FREINAGE:

NA H3 et Dexron III-H ne sont pas compatibles avec LHM-S. L'utilisation de LHM-S est admis quand Lors du passage de LHM-S a NAH3 ou Dexron III-H ou vice versa, drainer toute l'huile du système.

MOTEUR THERMIQUE		
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION
MOTEUR THERMIQUE	8 Litres	Huile MANITOU GOLD "API CJ-4 ; ACEA E9"
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT	12,3 Litres	Liquide de refroidissement (protection - 35°)
RÉSERVOIR À CARBURANT	85 Litres	Gazole (*)

TRANSMISSION		
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION
BOÎTE DE VITESSES	15,5 Litres	Huile MANITOU Transmission automatique
HYDROSTATIC MODELES TRANSMISSION		
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION
BOÎTE DE VITESSES	2.4 Litres	Shell: Spirax DH80w90 Citgo: Premium Gear MP 80W90

MÂT	
ORGANES À LUBRIFIER	PRÉCONISATION
CHAÎNE D'ÉLEVATION DU MÂT	Lubrifiants MANITOU Spécial chaînes (aérosol)
GRAISSAGE DU MÂT	Graisse MANITOU Multi-usage NOIRE

HYDRAULIQUE		
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION
RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE	80 Litres	Huile MANITOU Hydraulique ISO VG 46

FREINAGE	
ORGANES À LUBRIFIER	PRÉCONISATION
CIRCUIT FREINAGE	(**) NA H3 (**) Dexron III-H

CABINE	
ORGANES À LUBRIFIER	PRÉCONISATION
PORTE DE CABINE (OPTION)	Graisse MANITOU Multi-usage BLEUE
RÉSERVOIR DE LAVE-GLACE	Liquide de lave-glace

ESSIEU AVANT		
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION
DIFFÉRENTIEL ESSIEU AVANT	6,8 Litres	Huile MANITOU Spécial freins immergés
RÉDUCTEUR DE ROUES AVANT	0,75 Litre	Huile MANITOU SAE80W90 Transmission mécanique

ESSIEU ARRIÈRE M26/30-2+H ST3B M40/50-2+H ST3B		
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION
PIVOTS DE FUSÉE VÉRIN DE DIRECTION OSCILLATION DE L'ESSIEU ARRIÈRE		Graisse MANITOU Multi-usage BLEUE

ESSIEU ARRIÈRE M26/30-4+H ST3B M40/50-4+H ST3B		
ORGANES À LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION
DIFFÉRENTIEL ESSIEU ARRIÈRE	6,5 Litres	Huile MANITOU SAE80W90 Transmission mécanique
RÉDUCTEUR DE ROUES ARRIÈRE	0,75 Litre	Huile MANITOU SAE80W90 Transmission mécanique
PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES ARRIÈRE OSCILLATION DE L'ESSIEU ARRIÈRE		Graisse MANITOU Multi-usage BLEUE



(1): RÉVISION OBLIGATOIRE DES 500 HEURES OU 6 MOIS. Cette révision doit obligatoirement être effectuée aux environs des premières 500 heures ou dans les 6 mois qui suivent la mise en service de la machine (au premier terme atteint).

(2): Toutes les 10 heures pendant les 50 premières heures puis une dernière fois à 250 heures.

(3): Consulter votre concessionnaire.

A = RÉGLER, C = CONTRÔLER, G = GRAISSER, N = NETTOYER, P = PURGER, R = REMPLACER, V = VIDANGER	PAGE	(1)	TOUTS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN	TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 3000 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 4000 HEURES DE MARCHÉ	OCCASIONNELLE
MOTEUR THERMIQUE											
- Niveau de l'huile moteur thermique	3-10		C								
- Niveau du liquide de refroidissement	3-10	C	C								
- Niveau du combustible	3-11	C	C								
- Préfiltre à combustible	3-11		C								
- Préfiltre cyclonique (option)	3-11		N								
- Cartouche du filtre à air sec	3-12/23			C/N		R					
- Faisceau du radiateur	3-12	N		N							
- Tension de la courroie compresseur (OPTION Climatisation)	3-18	C/A			C/A						
- Huile moteur thermique	3-22	V				V					
- Filtre à huile moteur thermique	3-22	R				R					
- Cartouche du préfiltre à combustible	3-23	R				R					
- Cartouche du filtre à combustible	3-24	R				R					
- Filtre de ventilation carter moteur thermique	3-28						R				
- Réservoir à combustible	3-28						N				
- Reniflard du réservoir à combustible	3-28						R				
- Cartouche de sécurité du filtre à air sec	3-29						R				
- Silentbloks du moteur thermique							C (3)				
- Régimes du moteur thermique							C (3)				
- Jeux des soupapes							C (3)				
- Liquide de refroidissement	3-34							V			
- Radiateur								C (3)			
- Pompe à eau et thermostat								C (3)			
- Alternateur et démarreur								C (3)			
- Turbocompresseur								C (3)			
- Courroie d'alternateur									R (3)		
- Circuit alimentation combustible	3-36										P
- Filtre à particules d'échappement "chariot élévateur stationné"	3-37										N
TRANSMISSION											
- Niveau de l'huile boîte de vitesses	3-11		C								
- Filtre à huile boîte de vitesses	3-24	R				R					
- Huile boîte de vitesses	3-29	V					V				
- Crépine du carter boîte de vitesses	3-29						N				
- Silentbloks de la boîte de vitesses							C (3)				
- Commandes de la boîte de vitesses							C (3)				
- Pressions de la transmission								C (3)			
PNEUMATIQUES											
- Pression des pneumatiques	3-12	C		C							
- Serrage des écrous de roues	3-12	C		C							
- Couple de serrage des écrous de roues	3-35	C						C			
- Roue	3-38										R
MÂT											
- Tension et alignement des chaînes d'élévation du mât	3-13	C/A		C/A							
- Mât	3-13/14	G		G							
- Montants de mât	3-18	N/G/C			N/G/C						
- Chaînes d'élévation du mât	3-24	N/C/G				N/C/G					
- État de l'ensemble du mât							C (3)				
- Galets de chaîne		C						C (3)			
- Galets guides du mât								C (3)			
- Galets porteurs du mât									C (3)		
HYDRAULIQUE											
- Niveau de l'huile hydraulique	3-14	C		C							
- Cartouche du filtre à huile retour hydraulique	3-25	R				R					
- Huile hydraulique	3-30						V				
- Reniflard du réservoir à huile hydraulique	3-30						R				
- Crépine d'aspiration du réservoir à huile hydraulique	3-30						N				
- Filtre tubulaire de la pompe hydraulique							N (3)				
- État des flexibles et durits							C (3)				
- État des vérins (fuite, tiges)							C (3)				

A = RÉGLER, C = CONTRÔLER, G = GRAISSER, N = NETTOYER, P = PURGER, R = REMPLACER, V = VIDANGER	PAGE	(1)	TOUTS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN	TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 3000 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 4000 HEURES DE MARCHÉ	OCCASIONNELLE
- Pressions des circuits hydrauliques								C (3)			
- Réservoir d'huile hydraulique								N (3)			
FREINAGE											
- Niveau de l'huile de freinage	3-15	C		C							
- Frein de stationnement	3-19	C/A			C/A						
- Mécanisme du levier de frein de stationnement	3-25	G				G					
- Huile de freinage							V (3)				
- Circuit de freinage							P (3)				
- Pression du circuit de freinage							C (3)				
- Frein							A (3)				
DIRECTION											
- Direction								C (3)			
- Rotules de direction										C (3)	
CABINE											
- Niveau du liquide de lave-glace	3-15	C		C							
- Porte de cabine (option)	3-15	G		G							
- Faisceau du condenseur (OPTION Climatisation)	3-16	C/N		C/N							
- Filtres de ventilation cabine (OPTION Climatisation)	3-16/19	R		N	R						
- Filtres de ventilation cabine	3-25	N				N					
- Ceinture de sécurité	3-31						C				
- État des rétroviseurs							C (3)				
- Structure							C (3)				
- Climatisation (OPTION)	3-35							N/C			
ÉLECTRICITÉ											
- État des faisceaux et des câbles							C (3)				
- Éclairage et signalisation							C (3)				
- Avertisseurs							C (3)				
- Phares avant	3-39										A
- Panne de batterie	3-39										R
ESSIEU AVANT											
- Niveau de l'huile différentiel essieu avant	3-20				C						
- Niveau de l'huile réducteurs de roues avant	3-20				C						
- Huile différentiel essieu avant	3-26	V				V					
- Filtre du circuit de refroidissement essieu avant	3-26	R				R					
- Huile réducteurs de roues avant	3-32	V					V				
- Usure des disques de frein essieu avant										C (3)	
- Jeu des réducteurs de roues avant										C (3)	
ESSIEU ARRIÈRE M26/ 30-2 ST3B											
- Pivots de fusée	3-16	G		G							
- Axes de tête du vérin de direction	3-16	G		G							
- Oscillation essieu arrière	3-16	G		G				G/C (3)			
- Essieu arrière										C (3)	
ESSIEU ARRIÈRE M26/30-4+H ST3B M40/50-4+H ST3B											
- Pivots des réducteurs de roues arrière	3-17	G		G							G/C (3)
- Oscillation essieu arrière	3-17	G		G				G/C (3)			
- Niveau de l'huile différentiel essieu arrière	3-20	C			C						
- Niveau de l'huile réducteurs de roues arrière	3-20	C			C						
- Huile différentiel essieu arrière	3-32	V					V				
- Huile réducteurs de roues arrière	3-32	V					V				
- Cardan des réducteurs de roues arrière										C (3)	
- Jeu des réducteurs de roues arrière										C (3)	
ESSIEU ARRIÈRE M40/50-2+H ST3B											
- Pivots de fusée	3-17	G		G							
- Oscillation essieu arrière	3-17	G		G				G/C (3)			
- Essieu arrière										C (3)	
CHÂSSIS											
- Structure							C (3)				
- Paliers et baques d'articulations								C (3)			
ACCESSOIRES											
- Usure des fourches		C (3)				C (3)					
- Tablier porte accessoire							C (3)				
- État des accessoires							C (3)				
CHARIOT ÉLÉVATEUR											
- Remorquer le chariot élévateur	3-40										XXX
- Élinguer le chariot élévateur	3-40										XXX
- Transporter le chariot élévateur sur un plateau	3-41										XXX

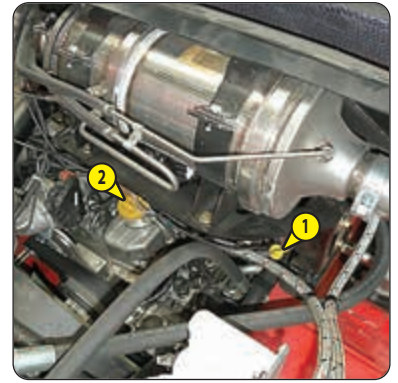
A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ

A1 – NIVEAU DE L'HUILE MOTEUR THERMIQUE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et laisser l'huile se déposer dans le carter.

- Ouvrir le capot moteur.
- Retirer la jauge 1.
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct entre les deux repères.
- Si besoin rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement d'huile sur le moteur thermique.



A2 – NIVEAU DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et attendre le refroidissement du moteur.

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour éviter les risques de projection ou de brûlures, attendre le refroidissement du moteur thermique avant de retirer le bouchon de remplissage du circuit de refroidissement. Si le liquide de refroidissement est très chaud, ne rajouter que du liquide chaud (80 °C). En cas d'urgence, il est possible d'utiliser de l'eau comme liquide de refroidissement, ensuite, procéder le plus rapidement possible à la vidange du circuit de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: F1 - LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT).

- Ouvrir le capot moteur.
- Contrôler le niveau correct au milieu de la jauge 1.
- Si besoin rajouter du liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Amener lentement le bouchon du radiateur 2 jusqu'à la butée de sécurité.
- Laisser la pression et la vapeur s'échapper.
- Appuyer sur le bouchon et le tourner pour le retirer.
- Rajouter du liquide de refroidissement par l'orifice de remplissage 3 jusqu'au milieu de la jauge 1.
- Graisser légèrement l'orifice de remplissage pour faciliter la pose et la dépose du bouchon de radiateur.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le radiateur et la tuyauterie.



A3 – NIVEAU DU COMBUSTIBLE

CONTRÔLER

Maintenir autant que possible le réservoir à combustible plein, pour réduire au maximum la condensation due aux conditions atmosphériques.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme pendant le remplissage ou lorsque le réservoir est ouvert. Ne jamais effectuer le plein avec le moteur en marche.

- Contrôler la jauge au tableau de bord.
- Si besoin rajouter du gazole (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Ouvrir la trappe d'accès remplissage carburant.
- Enlever le bouchon 1 à l'aide de la clé de contact.
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage 2.
- Remettre le bouchon.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.



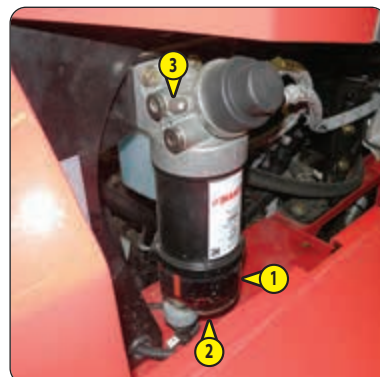
A4 – PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du préfiltre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

- Ouvrir le capot moteur.
- Vérifier la présence d'eau dans la cuve du préfiltre 1 et la vidanger si besoin.
- Placer un récipient sous le bouchon de vidange 2 et le dévisser de deux tours de filet.
- Ouvrir la vis de purge 3.
- Laisser le gazole s'écouler exempt d'impuretés et d'eau.
- Resserrer le bouchon de vidange 2 et la vis de purge 3.



A5 – PRÉFILTRE CYCLONIQUE (OPTION)

NETTOYER

La périodicité de nettoyage est donnée à titre indicatif, cependant le préfiltre doit être vidé et nettoyé dès que les impuretés arrivent au niveau MAXI sur la cuve.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lors du nettoyage, attention à la pénétration d'impuretés dans le filtre à air sec.

- Desserrer l'écrou 1, enlever le couvercle 2 et vider la cuve.
- Nettoyer l'ensemble du préfiltre avec un chiffon sec et propre, et remonter l'ensemble.

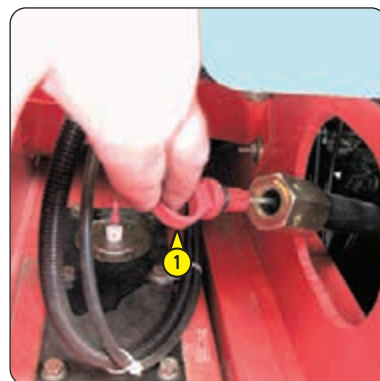


A6 – NIVEAU DE L'HUILE BOÎTE DE VITESSES

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal avec le moteur thermique froid et au ralenti.

- Ouvrir le capot moteur.
- Retirer la jauge 1.
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct au trait supérieur.
- Si besoin rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: E3 - HUILE BOÎTE DE VITESSES).
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement d'huile sur la boîte de vitesses.



B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

B1 – CARTOUCHE DU FILTRE A AIR SEC

CONTRÔLER - NETTOYER

Dans le cas d'utilisation dans une atmosphère très poussiéreuse, il existe des éléments de préfiltration (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES). De même la périodicité de contrôle et nettoyage de la cartouche doit être réduite.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si le témoin de colmatage s'allume, cette opération est à effectuer dans les plus brefs délais (maximum 1 heure). La cartouche ne doit pas subir plus de sept nettoyages, au delà, il faut impérativement changer la cartouche. Ne jamais utiliser le chariot élévateur sans filtre à air ou avec un filtre à air endommagé.

- Pour le démontage et le remontage de la cartouche, voir: 3 - MAINTENANCE: D3 - CARTOUCHE DU FILTRE À AIR.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé (pression maxi 3 bar), nettoyer la cartouche filtrante de haut en bas et de l'intérieur vers l'extérieur à 30 mm minimum de la paroi de la cartouche.
- Le nettoyage est terminé lorsqu'il n'y a plus de poussière s'échappant de la cartouche.

⚠ IMPORTANT ⚠

Respecter la distance de sécurité de 30 mm entre le jet d'air et la cartouche pour éviter de déchirer ou percer cette dernière. La cartouche ne doit pas être soufflée à proximité du boîtier de filtre à air. Ne jamais nettoyer la cartouche en la tapant contre une surface dure. Se protéger les yeux pendant cette opération.

- Nettoyer la surface de joint de la cartouche avec un chiffon humide, propre et non pelucheux et la graisser avec un lubrifiant silicone (référence MANITOU: 479292).
- Contrôler par un examen visuel l'état extérieur et les fixations du filtre à air. Vérifier également l'état et la fixation des durits.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais laver une cartouche du filtre à air sec. Ne nettoyer en aucun cas la cartouche de sécurité située à l'intérieur de la cartouche filtrante, la remplacer par une neuve si elle est encrassée ou endommagée.

B2 – FAISCEAU DU RADIATEUR

NETTOYER

⚠ IMPORTANT ⚠

En ambiance polluante, nettoyer le faisceau du radiateur quotidiennement. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de vapeur à haute pression, cela pourrait endommager les ailettes du radiateur.

- Ouvrir le capot moteur.
- Nettoyer si besoin, les grilles d'aspiration sur le capot moteur.
- À l'aide d'une balayette, nettoyer le radiateur afin d'éliminer le maximum d'impuretés.
- Nettoyer le radiateur au moyen d'un jet d'air comprimé dirigé du moteur vers le radiateur, dans le sens inverse du flux de l'air de refroidissement.



B3 – PRESSION DES PNEUMATIQUES ET SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUES

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier que le tuyau d'air est correctement connecté sur la valve du pneumatique avant de gonfler et tenir toutes personnes à l'écart pendant le gonflage. Respecter les pressions de gonflage préconisées.

- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc.
- Contrôler le serrage des écrous de roues. La non-application de cette consigne peut entraîner la détérioration et la rupture des goujons de roues ainsi que la déformation des roues.
- Contrôler et rétablir si besoin la pression des pneumatiques (voir: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES).

NOTA: Il existe en OPTION un kit outillage de roue

B4 – TENSION ET ALIGNEMENT DES CHÂÎNES D'ÉLEVATION DU MÂT

CONTRÔLER - RÉGLER

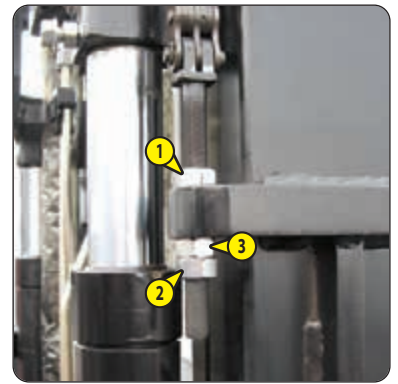
M26/30-2+H ST3B M26/30-4+H ST3B

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal avec le mât vertical et les fourches levées d'environ 200 mm.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ces contrôles sont importants pour le bon fonctionnement du mât. En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.

- Contrôler l'alignement des chaînes d'élévation du mât entre les attaches de chaînes de tablier et les galets de chaînes.
- Vérifier à la main la tension des chaînes, si besoin régler comme suit en s'assurant de la perpendicularité du tablier par rapport au mât.
- Desserrer l'écrou 1.
- Desserrer le contre-écrou 2 du tendeur de chaîne.
- Régler la tension en serrant ou desserrant l'écrou 3 tout en vérifiant l'alignement des chaînes d'élévation.
- Bloquer ensuite le contre-écrou 2 et l'écrou 3.
- Resserrer l'écrou 1.



B5 – TENSION ET ALIGNEMENT DES CHÂÎNES D'ÉLEVATION DU MÂT

CONTRÔLER - RÉGLER

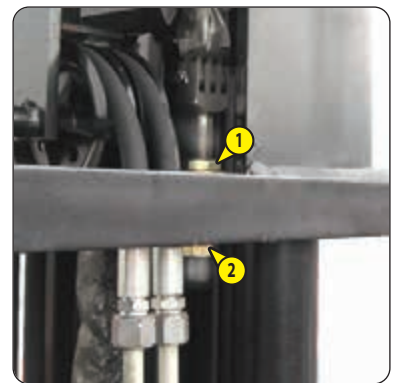
M40/50-2+H ST3B M40/50-4+H ST3B

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal avec le mât vertical et les fourches levées d'environ 200 mm.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ces contrôles sont importants pour le bon fonctionnement du mât. En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.

- Contrôler l'alignement des chaînes d'élévation du mât entre les attaches de chaînes de tablier et les galets de chaînes.
- Vérifier à la main la tension des chaînes, si besoin régler comme suit en s'assurant de la perpendicularité du tablier par rapport au mât.
- Desserrer le contre-écrou 1 du tendeur de chaîne.
- Régler la tension en serrant ou desserrant l'écrou 2 tout en vérifiant l'alignement des chaînes d'élévation.
- Bloquer ensuite le contre-écrou 1 et l'écrou 2.



B6 – MÂT

GRAISSER

M26/30-2+H ST3B M26/30-4+H ST3B

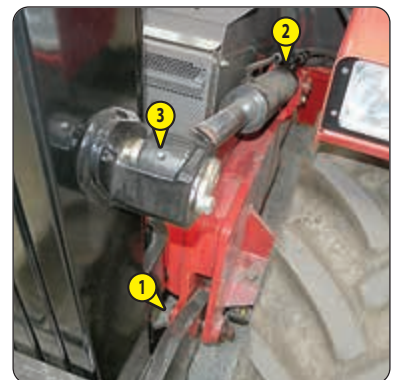
À effectuer toutes les semaines, si le chariot élévateur n'a pas atteint les 50 heures de marche dans la semaine.

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'utilisation sévère dans une atmosphère très poussiéreuse ou oxydante, réduire cette périodicité à 10 heures de marche ou tous les jours.

Nettoyer, puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

- 1 - Graisseurs des axes d'articulation en pied de mât (2 graisseurs).
- 2 - Graisseurs des axes de pied des vérins d'inclinaison (2 graisseurs).
- 3 - Graisseurs des axes de tête des vérins d'inclinaison (2 graisseurs).



M40/50-2+H ST3B M40/50-4+H ST3B

À effectuer toutes les semaines, si le chariot élévateur n'a pas atteint les 50 heures de marche dans la semaine.

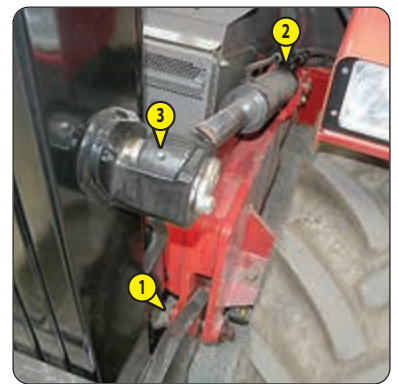
⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'utilisation sévère dans une atmosphère très poussiéreuse ou oxydante, réduire cette périodicité à 10 heures de marche ou tous les jours.

Nettoyer, puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

- 1 - Graisseurs des axes d'articulation en pied de mât (2 graisseurs).
- 2 - Graisseurs des axes de pied des vérins d'inclinaison (2 graisseurs).
- 3 - Graisseurs des axes de tête des vérins d'inclinaison (2 graisseurs).
- 4 - Graisseurs des galets guides supérieurs du mât (2 graisseurs).
- 5 - Graisseurs des galets guides inférieurs du mât (2 graisseurs).

NOTA: En OPTION pneumatiques larges, lever les fourches d'environ 2m pour graisser les galets guides inférieurs du mât par l'orifice 6.



B8 – NIVEAU DE L'HUILE HYDRAULIQUE

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, le mât incliné en arrière et baissé au maximum.

⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.

- Se référer à la jauge 1.
- Le niveau est correct lorsqu'il se situe à égale distance entre les deux traits repères.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Démontez le verrou 2 du bouchon de remplissage.
- Enlever le bouchon 3.
- Rajouter de l'huile par l'orifice de remplissage 4.
- Remettre le bouchon et son verrou.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.

Il est nécessaire de conserver un niveau d'huile maximum car le refroidissement est obtenu par le passage de l'huile dans le réservoir.



B9 – NIVEAU DE L'HUILE DE FREINAGE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal.

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.

- Enlever la tôle avant 1.
- L'huile doit se situer au niveau MAXI sur le réservoir.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.
- Remonter la tôle avant 1.



B10 – NIVEAU DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

CONTRÔLER

- Ouvrir le capot moteur.
- Contrôler visuellement le niveau.
- Si besoin rajouter du liquide de lave-glace (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 1.



B11 – PORTE DE CABINE (OPTION)

GRAISSER

Nettoyer puis graisser les points 1 (4 graisseurs) avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.



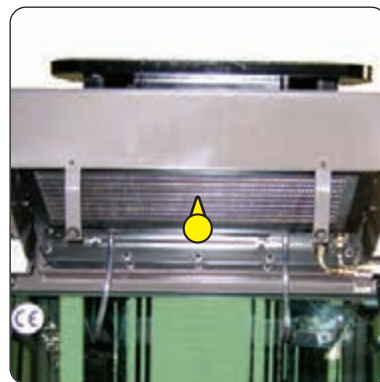
B12 – FAISCEAU DU CONDENSEUR (OPTION CLIMATISATION)

CONTRÔLER - NETTOYER

⚠ IMPORTANT ⚠

En ambiance polluante, nettoyer le faisceau du radiateur quotidiennement. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de vapeur à haute pression, cela pourrait endommager les ailettes du condenseur.

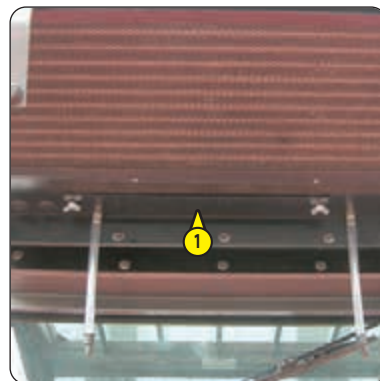
- Contrôler par un examen visuel la propreté du condenseur et le nettoyer si nécessaire.
- Nettoyer le condenseur au moyen d'un jet d'air comprimé dirigé dans le même sens que le flux d'air.
- Pour optimiser le nettoyage, effectuer cette opération avec les ventilateurs tournants.



B13 – FILTRE DE VENTILATION CABINE (OPTION CLIMATISATION)

NETTOYER

- Enlever le carter de protection 1.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 2.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé, nettoyer le filtre.
- Vérifier son état et le changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter le filtre et le carter de protection.



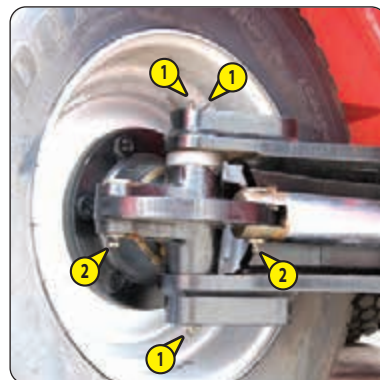
B14 – ESSIEU ARRIÈRE

GRAISSER

M26/30-2+H ST3B

Nettoyer puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

- 1 - Graisseurs des pivots de fusée (6 graisseurs).
- 2 - Graisseurs des axes de tête du vérin de direction (4 graisseurs).
- 3 - Graisseurs de l'axe d'oscillation essieu arrière (2 graisseurs).



B15 – ESSIEU ARRIÈRE

GRAISSER

M26/30-4+H ST3B M40/50-4+H ST3B

Nettoyer puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

- 1 - Graisseurs des pivots de réducteur de roues arrière (2 graisseurs).
- 2 - Graisseurs de l'axe d'oscillation essieu arrière (2 graisseurs).



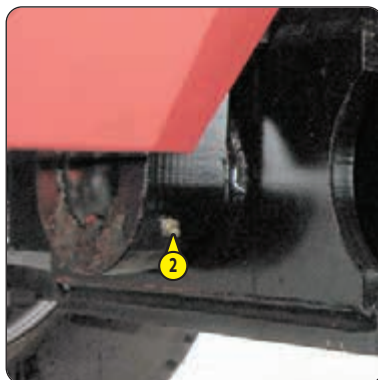
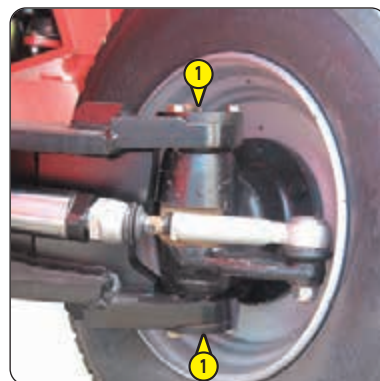
B16 – ESSIEU ARRIÈRE

GRAISSER

M40/50-2+H ST3B

Nettoyer puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

- 1 - Graisseurs des pivots de fusée (4 graisseurs).
- 2 - Graisseurs de l'axe d'oscillation essieu arrière (2 graisseurs).



C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

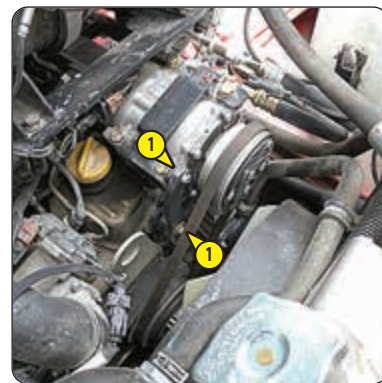
C1 – TENSION DE LA COURROIE COMPRESSEUR (OPTION CLIMATISATION)

CONTRÔLER - RÉGLER

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas de changement de courroie, contrôler à nouveau la tension après les 20 premières heures de marche.

- Ouvrir le capot moteur.
- Vérifier l'état de la courroie, signes d'usure ou de craquelures, et la changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Contrôler la tension entre les poulies de vilebrequin et d'alternateur.
- Sous une pression normale du pouce (45 N), la tension doit être d'environ 10 mm.
- Régler si besoin.
- Desserrer les vis 1 de deux à trois tours de filet.
- Pivoter l'ensemble alternateur de façon à obtenir la tension de courroie requise.
- Resserrer les vis 1 (couple de serrage 22 N.m).



C2 – MONTANTS DE MÂT

NETTOYER - GRAISSER

M40/50-2+H ST3B M40/50-4+H ST3B

OPÉRATION À EFFECTUER AVANT LA MISE EN MARCHÉ DU CHARIOT ÉLÉVATEUR NEUF ET UNE DERNIÈRE FOIS A 250 HEURES DE MARCHÉ.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ces contrôles sont importants pour le bon fonctionnement de la flèche. En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.

- Nettoyer et enlever la graisse sur les montants de mât sur toute leur longueur.
- Apporter un soin particulier dans le cas où le chariot élévateur travaillerait dans un environnement chargé de particules abrasives.
- Examiner attentivement les différents galets pour découvrir toutes traces d'usure et les changer si besoin.
- Graisser très légèrement avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) toute la longueur des montants de mât.



C3 - FREIN DE STATIONNEMENT

CONTRÔLER - RÉGLER

⚠ IMPORTANT ⚠

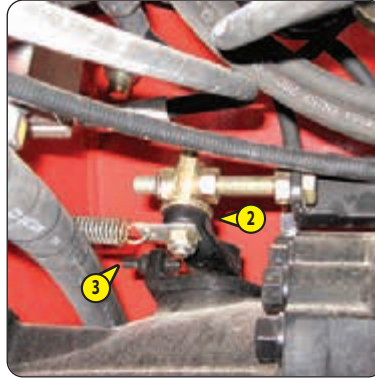
Le réglage des butées réalisé par le constructeur ne doit en aucun cas être modifié.

Placer le chariot élévateur sur une pente d'au moins 15 % avec la charge nominale en position transport.

- Contrôler le freinage en bloquant le frein de stationnement en position A.
- Le réglage est correct lorsque le chariot élévateur est maintenu arrêté dans la pente.
- Régler si besoin.

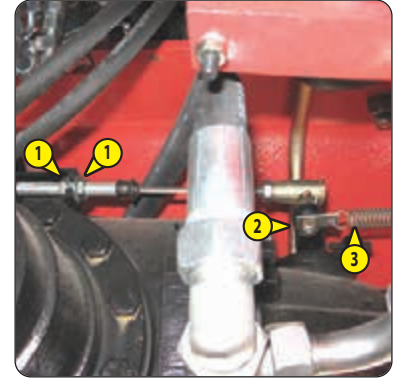
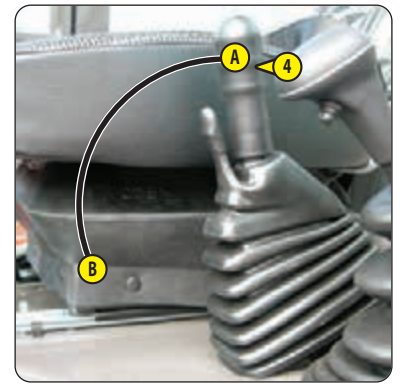
RÉGLAGE DU CÂBLE DE FREIN DE STATIONNEMENT SUR L'ESSIEU AVANT

- Appuyer sur la pédale des freins de service, débloquer et desserrer le frein de stationnement en position B.
- Dévisser les écrous 1.
- Régler le câble en serrant ou desserrant les écrous 1 jusqu'à obtention d'un jeu de 1,5 mm entre les cames 2 et les butées 3.



RÉGLAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT

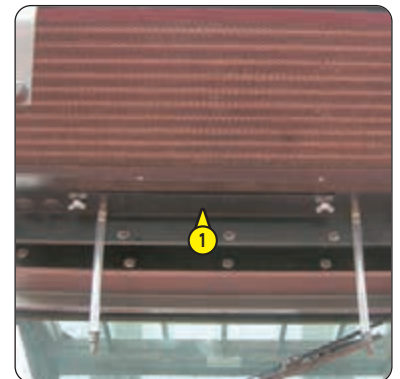
- Laisser le frein de stationnement en position B.
- Visser progressivement l'embout du levier 4 et recontrôler le freinage.
- Répéter l'opération jusqu'à l'obtention du freinage correct.



C4 - FILTRE DE VENTILATION CABINE (OPTION CLIMATISATION)

REEMPLACER

- Enlever le carter de protection 1.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 2 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter le carter de protection.

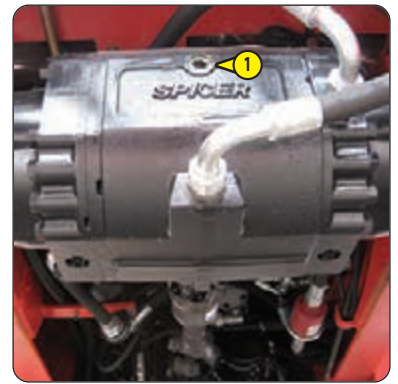


C5 - NIVEAU DE L'HUILE DIFFÉRENTIEL ESSIEU AVANT

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Enlever le bouchon de niveau 1, l'huile doit affleurer l'orifice.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par le même orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 1 (couple de serrage 34 à 49 N.m).



C6 - NIVEAU DE L'HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Contrôler le niveau sur chaque réducteur de roues.
- Placer le bouchon de niveau 1 à l'horizontale.
- Enlever le bouchon de niveau, l'huile doit affleurer l'orifice.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par le même orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau (couple de serrage 34 à 49 N.m).



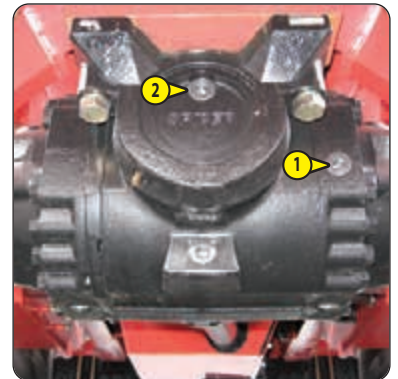
C7 - NIVEAU DE L'HUILE DIFFÉRENTIEL ESSIEU ARRIÈRE

CONTRÔLER

M26/30-4+H ST3B M40/50-4+H ST3B

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Enlever le bouchon de niveau 1, l'huile doit affleurer l'orifice.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 1 (couple de serrage 34 à 49 N.m).



C8 - NIVEAU DE L'HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES ARRIÈRE

CONTRÔLER

M26/30-4+H ST3B M40/50-4+H ST3B

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Contrôler le niveau sur chaque réducteur de roues arrière.
- Placer le bouchon de niveau 1 à l'horizontale.
- Enlever le bouchon de niveau, l'huile doit affleurer l'orifice.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par le même orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 1 (couple de serrage 34 à 49 N.m).



D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

D1 – HUILE MOTEUR THERMIQUE

VIDANGER

D2 – FILTRE À HUILE MOTEUR THERMIQUE

REPLACER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques minutes puis l'arrêter.

⚠ IMPORTANT ⚠

UTILISER LES LUBRIFIANTS PRÉCONISÉS: Huile MANITOU GOLD "API CJ-4 ; ACEA E9"

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

VIDANGE DE L'HUILE

- Ouvrir le capot moteur.
- Démontez le volet latéral 1.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 2 et le dévisser.
- Enlever le bouchon de remplissage 3 pour assurer une bonne vidange.

REMPACEMENT DU FILTRE

- Démontez le filtre à huile moteur 4 et le jeter ainsi que son joint.
- Nettoyer le support de filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- Huiler légèrement le joint et remonter le filtre à huile (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) sur son support.
- Serrer le filtre à huile (couple de serrage 30 N.m).


REPLISSAGE DE L'HUILE

- Remettre et serrer le bouchon de vidange 2 (couple de serrage 30 à 40 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 5.


NOTA: Pour cette opération nous vous conseillons de prendre un entonnoir équipé d'un flexible.

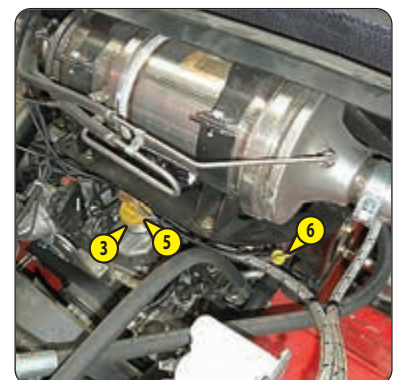
- Attendre quelques minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter.
- Démarrer le moteur et le laisser tourner quelques minutes.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange et filtre à huile moteur.
- Arrêter le moteur, attendre quelques minutes et contrôler le niveau entre les deux repères sur la jauge 6.
- Parfaire le niveau si besoin.

INITIALISATION DE LA MAINTENANCE À 500 HEURES

- Après avoir remplacé l'huile moteur thermique, supprimer l'allumage du témoin  pour remettre à 500 heures le compteur de maintenance, en réalisant les étapes suivantes (moteur arrêté, contact électrique en position 1):

- 1 - Appuyer, entre 15 et 20 secondes, sur la pédale d'accélérateur au maximum.
- 2 - Relâcher, entre 15 et 20 secondes, la pédale d'accélérateur.
- 3 - Appuyer, entre 15 et 20 secondes, sur la pédale d'accélérateur au maximum.
- 4 - Relâcher, entre 15 et 20 secondes, la pédale d'accélérateur.
- 5 - Appuyer, entre 15 et 20 secondes, sur la pédale d'accélérateur à mi-course.

NOTA: Si le témoin  s'allume avant la maintenance des 500 heures, remplacer l'huile moteur thermique. Ceci est dû à un nombre important de régénération automatique du filtre à particules d'échappement et de régénération du filtre à particules d'échappement "chariot élévateur stationné".



D3 – CARTOUCHE DU FILTRE A AIR SEC

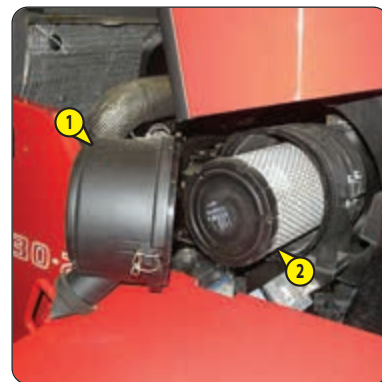
REEMPLACER

Dans le cas d'utilisation dans une atmosphère très poussiéreuse, il existe des éléments de préfiltration, voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES. De même la périodicité de remplacement de la cartouche doit être réduite (jusqu'à 250 heures en atmosphère très poussiéreuse et avec préfiltration).

⚠ IMPORTANT ⚠

*Remplacer la cartouche dans un endroit propre et le moteur thermique arrêté.
Ne jamais utiliser le chariot élévateur avec une cartouche démontée ou endommagée.*

- Ouvrir le capot moteur.
- Dégager les verrous et enlever le couvercle 1.
- Enlever la cartouche 2 avec précaution, pour réduire au maximum la chute des poussières.
- Laisser en place la cartouche de sécurité.
- Nettoyer soigneusement les parties suivantes avec un chiffon humide, propre et non pelucheux.
 - L'intérieur du filtre et du couvercle.
 - L'intérieur de la durit d'entrée du filtre.
 - Les portées de joint dans le filtre et dans le couvercle.
- Vérifier l'état et la fixation de la tubulure de raccordement au moteur thermique, ainsi que le branchement et l'état de l'indicateur de colmatage sur le filtre.
- Contrôler avant montage l'état de la cartouche filtrante neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Introduire la cartouche dans l'axe du filtre et pousser la cartouche en appuyant sur le pourtour et non sur le centre.
- Remonter le couvercle en orientant la valve vers le bas.



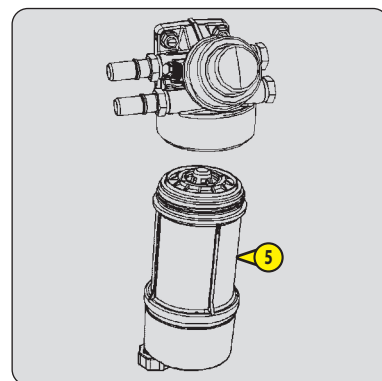
D4 – CARTOUCHE DU PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

REEMPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du préfiltre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

- Ouvrir le capot moteur.
- Tracer un repère A entre la tête et le corps du préfiltre.
- Placer un récipient sous le bouchon de vidange 1 et le dévisser de deux tours de filet.
- Ouvrir la vis de purge 2 pour assurer une bonne vidange.
- Resserrer la vis de purge 2 lorsque le préfiltre est vidangé.
- Débrancher le faisceau électrique 3 du préfiltre à combustible.
- Desserrer le corps du préfiltre 4.
- Retirer la cartouche 5 en la dévissant et la jeter ainsi que son joint.
- Nettoyer l'intérieur de la tête et du corps du préfiltre à l'aide d'un pinceau imprégné de gazole propre.
- Remonter l'ensemble avec une cartouche et un joint neuf préalablement lubrifier avec de l'huile moteur propre (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Placer correctement la cartouche dans le corps du préfiltre et visser exclusivement à la main l'ensemble sur la tête du préfiltre jusqu'à l'alignement du repère A.
- Effectuer le remplacement de la cartouche du filtre à combustible.



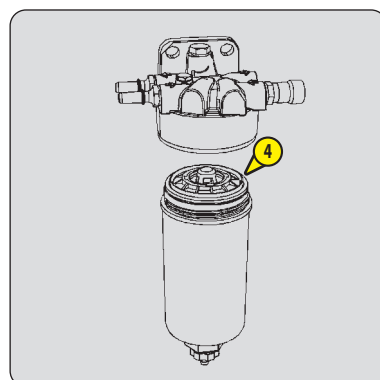
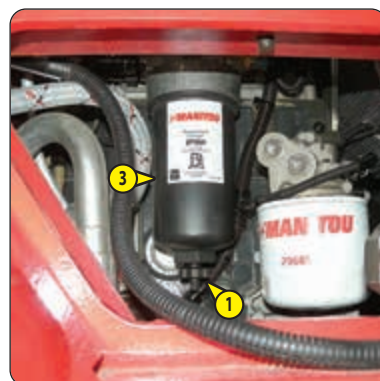
D5 – CARTOUCHE DU FILTRE À COMBUSTIBLE

REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

- Ouvrir le capot moteur.
- Tracer un repère A entre la tête et le corps du filtre.
- Placer un récipient sous le bouchon de vidange 1 et le dévisser de deux tours de filet.
- Ouvrir la vis de purge 2 pour assurer une bonne vidange.
- Resserrer la vis de purge 2 lorsque le filtre est vidangé.
- Desserrer le corps du filtre 3.
- Retirer la cartouche 4 en la dévissant et la jeter ainsi que son joint.
- Nettoyer l'intérieur de la tête et du corps du filtre à l'aide d'un pinceau imprégné de gazole propre.
- Remonter l'ensemble avec une cartouche et un joint neuf préalablement lubrifier avec de l'huile moteur propre (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Placer correctement la cartouche dans le corps du filtre et visser exclusivement à la main l'ensemble sur la tête du préfiltre jusqu'à l'alignement du repère A.
- Purger le circuit d'alimentation combustible (voir: 3 - MAINTENANCE: H1 - CIRCUIT D'ALIMENTATION COMBUSTIBLE).



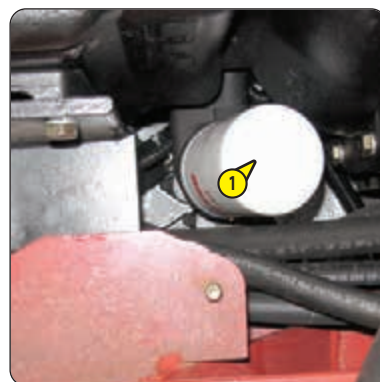
D6 – FILTRE À HUILE BOÎTE DE VITESSES

REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Serrer le filtre à huile boîte de vitesses exclusivement à la main et bloquer d'un quart de tour.

- Dévisser et jeter le filtre à huile boîte de vitesses 1.
- Nettoyer soigneusement la tête du filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- Huiler légèrement le joint neuf et le monter sur le filtre (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remplir le filtre à huile boîte de vitesses neuf avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Remonter le filtre en s'assurant du bon positionnement du joint et serrer.



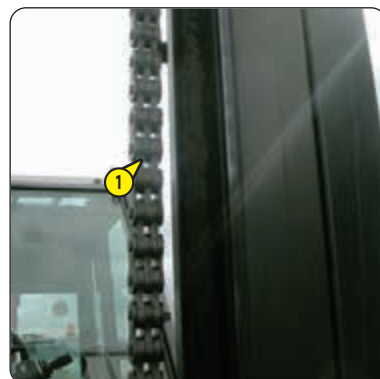
D7 – CHÂÎNES D'ÉLEVATION DU MÂT

NETTOYER - CONTRÔLER - GRAISSER

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.

- Essuyer les chaînes d'élévation du mât 1 avec un chiffon propre non pelucheux, puis les examiner attentivement afin d'en découvrir toute trace d'usure.
- Brosser énergiquement les chaînes pour les débarrasser de tout corps étranger avec une brosse en nylon dur et du gazole propre.
- Rincer les chaînes au moyen d'un pinceau imprégné de gazole propre et les sécher à l'aide d'un jet d'air comprimé.
- Lubrifier modérément les chaînes (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).



D8 – CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE RETOUR HYDRAULIQUE

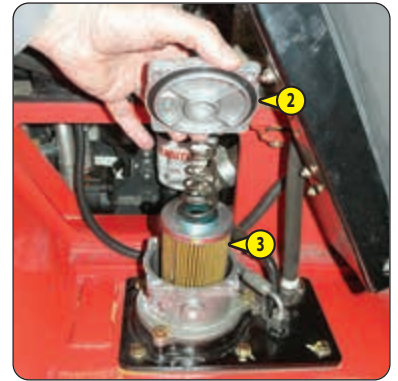
REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre et son environnement avant toute intervention afin d'empêcher tous risques de pollution dans le circuit hydraulique.

Arrêter le moteur thermique sur un sol horizontal et enlever la pression dans les circuits en agissant sur les commandes hydrauliques.

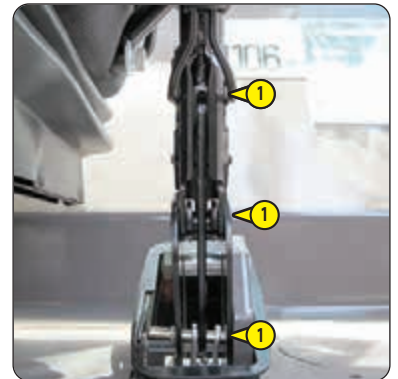
- Ouvrir le capot moteur.
- Démontez le volet latéral 1.
- Dévisser les vis de fixation du couvercle 2.
- Enlever la cartouche du filtre à huile retour hydraulique 3 et la remplacer par une neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- S'assurer du bon positionnement de la cartouche et remonter le couvercle 2.



D9 – MÉCANISME DU LEVIER DE FREIN DE STATIONNEMENT

GRAISSER

- Nettoyer et graisser les axes d'articulations 1 avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).



D10 – FILTRE DE VENTILATION CABINE

NETTOYER

- Démontez le carter de protection 1.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 2.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé, nettoyer le filtre.
- Vérifier son état et le changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter le filtre et le carter de protection.



647122 (28/10/2024)
M26/30-2 + H ST3B / M26/30-4 + H ST3B
M40/50-2 + H ST3B / M40/50-4 + H ST3B

D11 – HUILE DIFFÉRENTIEL ESSIEU AVANT (avec refroidisseur d'huile)

VIDANGER

D12 – FILTRE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT D'HUILE ESSIEU AVANT

REPLACER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile différentiel encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

VIDANGE DE L'HUILE

- Déposer un bac sous les bouchons de vidange 1 et les dévisser.
- Enlever le bouchon de niveau et de remplissage 2 pour assurer une bonne vidange.
- Remettre et serrer les bouchons de vidange 1 (couple de serrage 34 à 49 N.m).

REPLACEMENT DU FILTRE

- Dévisser le demi-collier 3.
- Dévisser les deux flexibles 4, enlever les deux raccords 5 et remplacer le filtre 6 (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

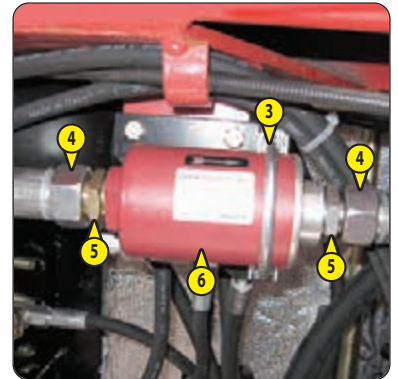
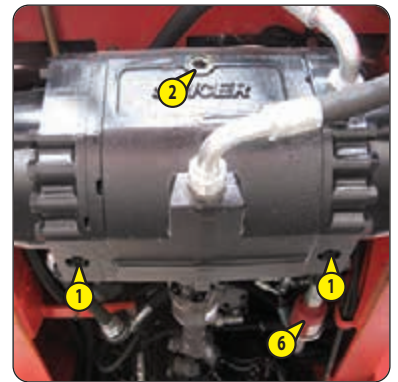
⚠ IMPORTANT ⚠

Attention monter le filtre 6 dans le même sens que la flèche.

- Resserrer le demi-collier 3.

REPLISSAGE DE L'HUILE

- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de niveau et de remplissage 2 jusqu'à ce que l'huile affleure l'orifice, et remettre le bouchon.
- Démarrer le moteur et le laisser tourner quelques minutes, pour remplir le circuit de refroidissement.
- Arrêter le moteur, attendre quelques minutes et parfaire le niveau.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice de niveau et de remplissage 2.
- Contrôler les fuites éventuelles aux bouchons de vidange.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau et de remplissage 2 (couple de serrage 34 à 49 N.m).



E - TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

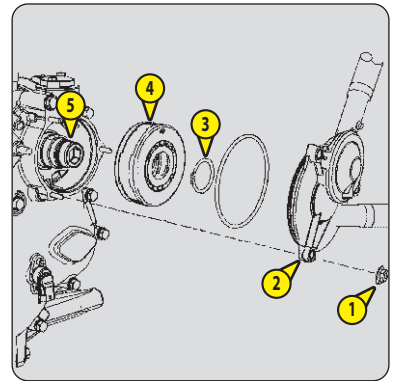
E1 – FILTRE DE VENTILATION CARTER MOTEUR THERMIQUE

REPLACER

- Ouvrir le capot moteur.
- Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.
- Desserrer les écrous 1 et retirer le couvercle 2.
- Enlever le circlips 3, extraire le filtre 4 et le jeter ainsi que le joint sur le couvercle 2.
- Remonter un joint neuf sur le couvercle et repositionner un nouveau filtre (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

NOTA: S'assurer de l'alignement des méplats du filtre 4 et de l'arbre 5.

- Remettre le circlips 3, remonter le couvercle 2 et serrer les écrous 1 (couple de serrage 25 N.m).



E2 – RÉSERVOIR À COMBUSTIBLE

NETTOYER

E3 – RENIFLARD DU RÉSERVOIR À COMBUSTIBLE

REPLACER

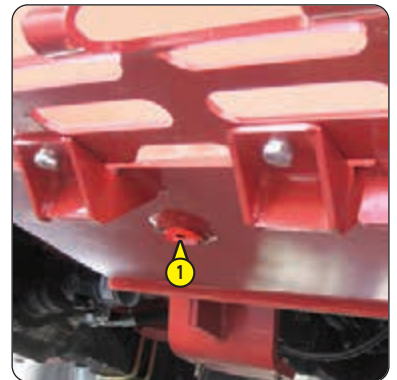
Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme pendant cette opération.

Ne jamais essayer de faire une soudure ou toute autre opération soi-même, cela pourrait entraîner une explosion ou un incendie.

- Contrôler visuellement et au toucher, les parties susceptibles de présenter des fuites sur le circuit combustible et sur le réservoir.
- En cas de fuite, contacter votre concessionnaire.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1 et le dévisser.
- Enlever le bouchon de remplissage 2 pour assurer une bonne vidange.
- Rincer avec dix litres de gazole propre par l'orifice de remplissage 3.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange (couple de serrage 72 à 88 N.m).
- Dévisser le reniflard 5 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) (couple de serrage 5 ± 2 N.m).
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage.
- Remettre le bouchon de remplissage.
- Si besoin purger le circuit d'alimentation combustible (voir: 3 - MAINTENANCE: H1 - CIRCUIT D'ALIMENTATION COMBUSTIBLE).



E4 – CARTOUCHE DE SÉCURITÉ DU FILTRE À AIR SEC

REPLACER

- Pour le démontage et le remontage de la cartouche, voir: 3 - MAINTENANCE: D3 - CARTOUCHE DU FILTRE À AIR.
- Enlever la cartouche de sécurité du filtre à air sec 1 avec précaution, pour réduire au maximum la chute des poussières.
- Nettoyer la portée de joint sur le filtre avec un chiffon humide, propre et non pelucheux.
- Contrôler avant montage l'état de la cartouche de sécurité neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Introduire la cartouche dans l'axe du filtre et pousser la cartouche en appuyant sur le pourtour et non sur le centre.

NOTA: La périodicité de changement de la cartouche de sécurité est donnée à titre indicatif. La cartouche de sécurité doit être remplacée tous les deux changements de la cartouche du filtre à air.



E5 – HUILE BOÎTE DE VITESSES

VIDANGER

E6 – CRÉPINE DU CARTER BOÎTE DE VITESSES

NETTOYER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile boîte de vitesses encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

VIDANGE DE L'HUILE

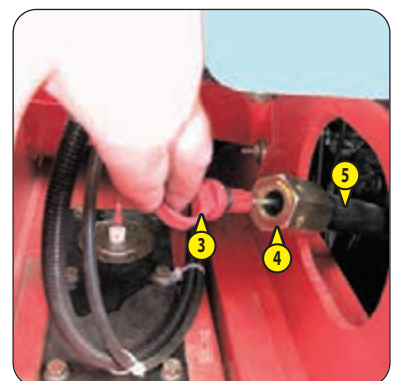
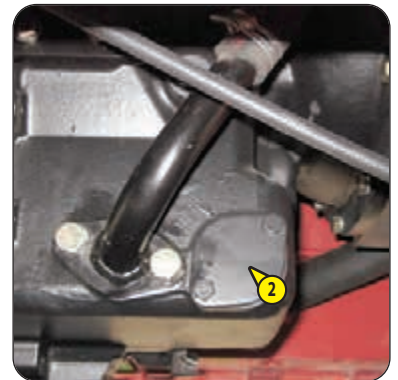
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1, et sous la platine 2 et dévisser le bouchon de vidange.
- Enlever la jauge 3 et dévisser le bouchon de remplissage 4 pour assurer une bonne vidange.

NETTOYAGE DE LA CRÉPINE

- Démontez la platine 2 et récupérer le joint torique et la rondelle d'appui.
- Laisser le reste de l'huile se vidanger.
- Enlever la crépine et la nettoyer à l'aide d'un jet d'air comprimé.
- Nettoyer la partie magnétique sur la platine.
- Remonter l'ensemble et revisser la platine 2 (couple de serrage 18 à 31 N.m).

REPLISSAGE DE L'HUILE

- Remettre et serrer le bouchon de vidange 1 (couple de serrage 34 à 54 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 5 et remettre le bouchon.
- Faire tourner le moteur thermique au ralenti puis contrôler le niveau correct au trait supérieur sur la jauge 3.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange et à la platine.
- Parfaire le niveau si besoin.



Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, le mât incliné en arrière et baissé au maximum.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

Avant toute intervention, nettoyer soigneusement l'environnement du bouchon de vidange et de la platine d'aspiration sur le réservoir hydraulique.

VIDANGE DE L'HUILE

- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1 et le dévisser.
- Ouvrir le capot moteur.
- Démontez le verrou 2 du bouchon de remplissage.
- Enlever le bouchon de remplissage 3 pour assurer une bonne vidange.

NETTOYAGE DE LA CRÉPINE

- Démontez le volet latéral 4.
- Débrancher les durits 5 (suivant modèle).
- Démontez la trappe de visite 6.
- Dévisser la crépine d'aspiration dans le fond du réservoir, la nettoyer à l'aide d'un jet d'air comprimé, contrôler son état et la remplacer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter la crépine et la trappe de visite 6.
- Rebrancher les durits 5 (suivant modèle).

REMPACEMENT DU RENIFLARD

- Dévisser le reniflard 7 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter le volet latéral 4.

REMPLEISSAGE DE L'HUILE

- Nettoyer et remettre le bouchon de vidange 1 (couple de serrage 29 à 39 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 8.

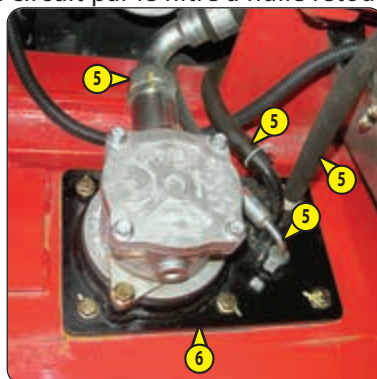
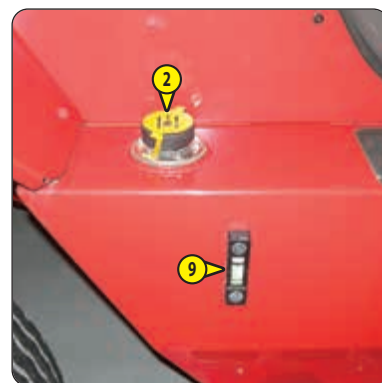
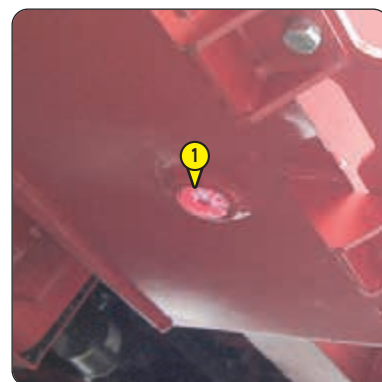
⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser un bac et un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.

- Observer le niveau de l'huile sur la jauge 9, l'huile se situe à égale distance entre les deux traits repères.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange.
- Remettre le bouchon de remplissage 3 et son verrou 2.

DÉPOLLUTION DU CIRCUIT HYDRAULIQUE

- Laisser tourner le moteur thermique (pédale d'accélérateur à mi-course) pendant 5 minutes sans rien utiliser sur le chariot élévateur, ensuite pendant 5 minutes supplémentaires en utilisant complètement les mouvements hydrauliques (sauf la direction).
- Accélérer le moteur thermique au régime maximum pendant 1 minute, ensuite, actionner la direction.
- Cette opération permet une dépollution du circuit par le filtre à huile retour hydraulique.



⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.). Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À DEUX POINTS D'ANCRAGE

- Vérifier les points suivants:
 - La fixation des points d'ancrage sur le siège.
 - La propreté de la sangle et du mécanisme de verrouillage.
 - L'enclenchement du mécanisme de verrouillage.
 - L'état de la sangle (coupure, effilochure).

CEINTURE DE SÉCURITÉ À ENROULEUR À DEUX POINTS D'ANCRAGE

- Vérifier les points cités ci-dessus et les points suivants:
 - L'enroulement correct de la ceinture.
 - L'état des caches de l'enrouleur.
 - Le blocage du mécanisme de l'enrouleur en tirant un coup sec sur la sangle.

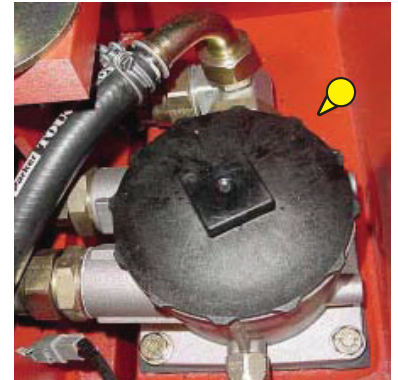
NOTA: Après chaque accident, remplacer la ceinture de sécurité.

E11 – HYDROSTATIQUE RETOUR A HUILE FILTRE

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour empêcher les débris d'entrer dans le circuit hydraulique, à fond nettoyer le boîtier de filtre avant de l'ouvrir

- Hydrostatique Transmission Modeles: Retirez le capuchon
- Retirez la cartouche du filtre à huile hydraulique de retour et installer une nouvelle cartouche de remplacement (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Installez le capuchon



E12 – HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT

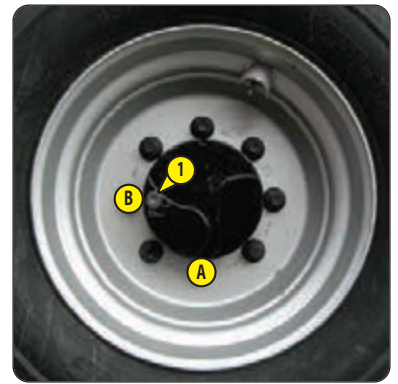
VIDANGER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile réducteurs encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Vidanger et remplacer l'huile de chaque réducteur de roues.
- Placer le bouchon de vidange 1 en position A.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange et le dévisser.
- Laisser l'huile se vidanger complètement.
- Amener l'orifice de vidange en position B c'est-à-dire en orifice de niveau.
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de niveau 1.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange (couple de serrage 34 à 49 N.m).



E13 – HUILE DIFFÉRENTIEL ESSIEU ARRIÈRE

VIDANGER

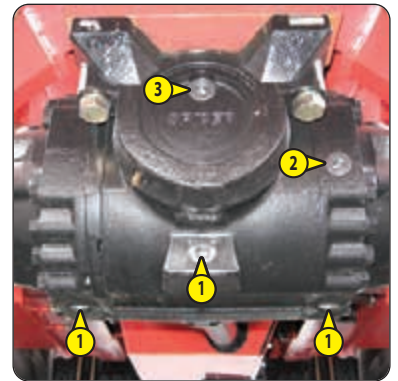
M26/30-4+H ST3B M40/50-4+H ST3B

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile différentiel encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Déposer un bac sous les bouchons de vidange 1 et les dévisser.
- Enlever le bouchon de niveau 2 et le bouchon de remplissage 3 pour assurer une bonne vidange.
- Remettre et serrer les bouchons de vidange 1 (couple de serrage 34 à 49 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 3.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice de niveau 2.
- Contrôler les fuites éventuelles aux bouchons de vidange.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 2 (couple de serrage 34 à 49 N.m) et le bouchon de remplissage 3 (couple de serrage 34 à 49 N.m).



E14 – HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES ARRIÈRE

VIDANGER

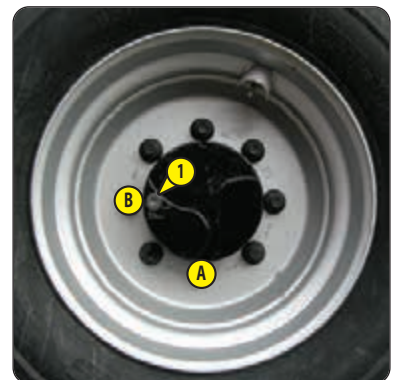
M26/30-4+H ST3B M40/50-4+H ST3B

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile réducteurs encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Vidanger et remplacer l'huile de chaque réducteur de roues.
- Placer le bouchon de vidange 1 en position A.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange et le dévisser.
- Laisser l'huile se vidanger complètement.
- Amener l'orifice de vidange en position B c'est-à-dire en orifice de niveau.
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de niveau 1.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange (couple de serrage 34 à 49 N.m).



F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

F1 – LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

VIDANGER

Cette série d'opérations est à effectuer en cas de besoin ou une fois tous les 2 ans à l'approche de l'hiver. Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté et froid.

⚠ IMPORTANT ⚠

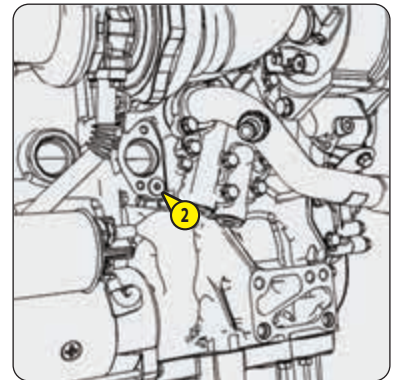
Le moteur thermique ne contient pas d'élément anticorrosion et doit être rempli toute l'année d'un mélange minimum comprenant 25 % d'antigel à base d'éthylène-glycol.

VIDANGE DU LIQUIDE

- Ouvrir le capot moteur.
- Déposer un bac sous la durit 1 du radiateur et le bouchon de vidange 2 du bloc-moteur. Démontez la durit et desserrer le bouchon de vidange.
- Enlever le bouchon de remplissage 3 du radiateur.
- Laisser le circuit de refroidissement se vidanger entièrement en s'assurant que les orifices ne s'obstruent pas.
- Vérifier l'état des durits ainsi que les fixations et changer les durits si besoin.
- Rincer le circuit avec de l'eau propre et utiliser un produit de nettoyage si besoin.

REPLISSAGE DU LIQUIDE

- Remettre et serrer la durit 1 et le bouchon de vidange 2 (couple de serrage 40 N.m).
- Remplir lentement le circuit avec du liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) jusqu'au milieu de la jauge 4 par l'orifice de remplissage 5.
- Remettre le bouchon de remplissage 3.
- Faire tourner le moteur au ralenti quelques minutes.
- Vérifier les fuites éventuelles.
- Contrôler le niveau et parfaire si besoin.



- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc.
- Contrôler à l'aide d'une clé dynamométrique, le couple de serrage des écrous de roues.
 - Roues avant: 630 N.m ± 15 %
 - Roues arrière: 340 N.m ± 15 %

F3 – CLIMATISATION (OPTION)**NETTOYAGE DES SERPENTINS CONDENSEUR ET ÉVAPORATEUR (*)****NETTOYAGE DU BAC À CONDENSATS ET CLAPET DE DÉCHARGE (*)****RÉCUPÉRATION DU RÉFRIGÉRANT POUR REMPLACEMENT DU FILTRE DÉSHYDRATEUR (*)****RECHARGE EN RÉFRIGÉRANT ET CONTRÔLE DE LA RÉGULATION THERMOSTATIQUE ET DES PRESSOSTATS (*)**

NOTA: Ne pas oublier lors de l'ouverture de l'unité évaporateur, de remplacer le joint d'étanchéité du couvercle.

(*): (CONSULTER VOTRE CONCESSIONNAIRE).

⚠ IMPORTANT ⚠

NE JAMAIS TENTER DE RÉPARER PAR VOS PROPRES MOYENS D'ÉVENTUELLES ANOMALIES. POUR LA RECHARGE D'UN CIRCUIT, S'ADRESSER TOUJOURS À VOTRE CONCESSIONNAIRE QUI POSSÈDE LES PIÈCES DE RECHANGE ADAPTÉES, LES NOTIONS TECHNIQUES ET L'OUTILLAGE NÉCESSAIRE.

En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre, donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle nécessaire et contacter un médecin.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à grande eau et enlever les vêtements contaminés.

En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau claire pendant 15 minutes et contacter un médecin.

- En aucun cas il ne faut ouvrir le circuit car cela provoquerait la perte du réfrigérant.
- Le circuit de réfrigération contient un gaz qui dans certaines conditions peut présenter des risques. Ce gaz, le réfrigérant R-134a, est incolore et inodore et plus lourd que l'air.
- Le compresseur dispose d'une jauge de vérification du niveau d'huile ; Ne jamais dévisser cette jauge car cela déchargerait l'installation. Le niveau d'huile ne se contrôle qu'à l'occasion d'une vidange de circuit.

G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE

G1 – CIRCUIT D'ALIMENTATION COMBUSTIBLE

PURGER

Cette série d'opérations n'est à effectuer que dans les cas suivants:

- Un composant du circuit d'alimentation remplacé.
- Un réservoir vidangé.
- Une panne sèche.

⚠ IMPORTANT ⚠

Tout contact avec du carburant sous haute pression présente des risques de pénétration percutanée et de brûlure.

Des projections de carburant sous haute pression peuvent déclencher un incendie.

Le non-respect des consignes de contrôle et d'entretien peut entraîner des blessures graves.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais intervenir sur le circuit haute pression.

Le non-respect de cette consigne peut entraîner de graves dommages sur le moteur.

Le circuit de carburant haute pression doit être réglé et réparé uniquement par des techniciens agréés ayant suivi une formation appropriée.

S'assurer que le niveau de combustible est suffisant dans le réservoir et effectuer la purge dans l'ordre suivant:

- Ouvrir le capot moteur.
- Contrôler l'état du circuit d'alimentation combustible.
- Actionner environ 80 fois la pompe à main 1 pour évacuer l'air du circuit basse pression.
- Le moteur est ainsi prêt à démarrer.
- Faire tourner le moteur thermique au ralenti pendant 5 minutes immédiatement après la purge du circuit d'alimentation combustible, afin de s'assurer que la pompe à injection est parfaitement purgée.







NOTA: Si le moteur fonctionne correctement pendant un court moment et s'arrête ou fonctionne irrégulièrement, vérifier les fuites éventuelles sur le circuit basse pression. Dans le doute, consulter votre concessionnaire.



⚠ IMPORTANT ⚠

La régénération du filtre à particules d'échappement est une procédure automatisée, déclenchée par l'opérateur lors de l'affichage des témoins suivant:



- Stationner le chariot élévateur dans un endroit sécurisé et suffisamment ventilé.
- Vérifier les points suivants:
 - sélecteur de marche au neutre,
 - frein de stationnement serré,
 - fourche posé sur le sol,
 - température eau moteur thermique supérieur à 70 °C,
 - pédale d'accélérateur relâchée,
 - témoin température élevée des gaz d'échappement  éteint.
- S'assurer que le niveau de combustible est suffisant.
- Démarrer le chariot élévateur, et faire fonctionner le moteur thermique quelques minutes pour l'amener à sa température de fonctionnement.
- Appuyer plus de deux secondes sur le haut de l'interrupteur 1 pour lancer la procédure de régénération.
- Les témoins  +  s'éteignent. L'allumage du témoin  plus un bip sonore valide l'entrée dans la procédure de régénération du filtre à particules d'échappement "chariot élévateur stationné". Dans le cas contraire, les témoins  +  s'allument à nouveau, accompagné d'un bip sonore. Revérifier la mise en place du chariot élévateur et si besoin, consulter votre concessionnaire.
- Pendant la procédure, le régime moteur thermique est de 2000 tr/min.

⚠ IMPORTANT ⚠

La procédure de régénération du filtre à particules d'échappement ne doit être arrêtée qu'en cas de nécessité.

La procédure s'arrête automatiquement si l'opérateur:

- appuie sur la pédale d'accélérateur,
- ou sélectionne la marche avant ou arrière,
- ou desserre le frein de stationnement.

- La durée de régénération du filtre à particules d'échappement varie (entre 15 et 30 minutes) selon plusieurs critères tels que:
 - le niveau d'encrassement du filtre,
 - la température ambiante,
 - la qualité du carburant et le type d'huile moteur thermique,
 - le nombre de demande de régénération automatique du filtre à particule d'échappement annulée précédemment.
- Le régime moteur revient à son niveau normal pour indiquer la fin de la procédure.

⚠ IMPORTANT ⚠

Après la procédure de régénération du filtre à particules d'échappement, laisser le moteur thermique tourner au ralenti pendant quelques minutes pour abaisser la température avant de couper le contact électrique.



⚠ IMPORTANT ⚠

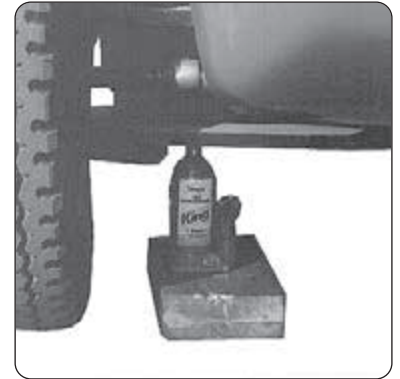
Dans le cas où un changement de roue doit être effectué sur la voie publique, sécuriser l'environnement du chariot élévateur :

- Arrêter si possible le chariot élévateur sur un sol ferme et horizontal.
- Procéder à l'arrêt du chariot élévateur (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Allumer les feux de détresse.
- Caler le chariot élévateur dans les deux sens sur l'essieu opposé à la roue à changer.
- Desserrer les écrous de la roue à changer jusqu'à ce qu'ils puissent être enlevés sans grand effort.

ROUE ARRIÈRE

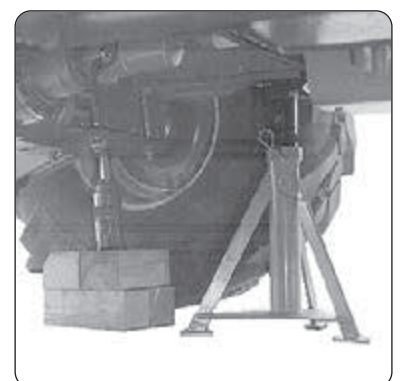
Pour cette opération, nous vous conseillons de prendre le cric hydraulique MANITOU Référence 505507.

- Placer le cric sous l'essieu arrière, le plus près possible de la roue et ajuster le cric.
- Soulever la roue jusqu'à ce qu'elle décolle du sol et mettre en place un calage de sécurité sous l'essieu.
- Desserrer complètement les écrous de roue et les enlever.
- Dégager la roue par des mouvements de va-et-vient et la rouler sur le côté.
- Glisser la nouvelle roue sur le moyeu.
- Visser les écrous à la main, si nécessaire les graisser.
- Enlever le calage de sécurité et abaisser le chariot élévateur à l'aide du cric.
- Serrer les écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique (voir: 3 - MAINTENANCE: F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS pour le couple de serrage).

**ROUE AVANT**

Pour cette opération, nous vous conseillons de prendre le cric hydraulique MANITOU Référence 505507 et la chandelle de sécurité MANITOU Référence 554772.

- Placer le cric sous la trompette de l'essieu, le plus près possible de la roue et ajuster le cric.
- Soulever la roue jusqu'à ce qu'elle décolle du sol et mettre en place la chandelle de sécurité sous le châssis.
- Desserrer complètement les écrous de roue et les enlever.
- Dégager la roue par des mouvements de va-et-vient et la rouler sur le côté.
- Glisser la nouvelle roue sur le moyeu.
- Visser les écrous à la main, si nécessaire les graisser.
- Enlever la chandelle de sécurité et abaisser le chariot élévateur à l'aide du cric.
- Serrer les écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique (voir: 3 - MAINTENANCE: F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS pour le couple de serrage).



G4 – PHARES AVANT

RÉGLER

PRÉCONISATION DE RÉGLAGE

(suivant norme ECE-76/756 76/761 ECE20)

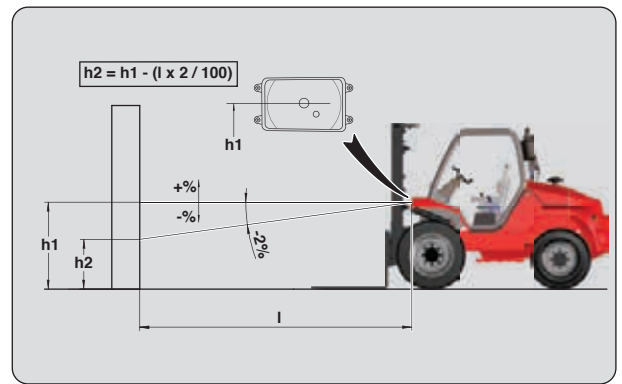
Ajustement de -2 % du faisceau de feu de croisement par rapport à l'axe horizontal du projecteur.

PROCÉDURE DE RÉGLAGE

- Placer le chariot élévateur en position transport et à vide perpendiculairement à un mur blanc sur un sol plat et horizontal.
- Contrôler la pression des pneumatiques (voir: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE).
- Placer le sélecteur de marche au neutre.

CALCUL DE LA HAUTEUR DU FAISCEAU DE CROISEMENT (H2)

- h1 = Hauteur par rapport au sol du feu de croisement.
- h2 = Hauteur du faisceau réglé.
- l = Distance entre le feu de croisement et le mur blanc.



G5 – PANNE DE BATTERIE

REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Actionner le coupe batterie 30 secondes minimum après avoir coupé le contact électrique à l'aide de la clé contact.

La manipulation et l'entretien d'une batterie peuvent être dangereux, prendre les précautions suivantes:

- Porter des lunettes de protection.
- Manipuler la batterie à l'horizontale.
- Ne jamais fumer, ou travailler près d'une flamme.
- Travailler dans un local suffisamment aéré.

- En cas de projection d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincer abondamment à l'eau froide pendant 15 minutes et appeler un médecin.

- Enlever le carter de protection 1.
- Amener une batterie de secours du même type que celle du chariot élévateur et des câbles à batterie.
- Brancher la batterie de secours en respectant la polarité (-) (+).
- Démarrer le chariot élévateur et enlever les câbles dès que le moteur thermique tourne.
- Remplacer la batterie 2.



⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas remorquer le chariot élévateur à plus de 25 Km/h.

- Mettre le levier d'inverseur de marche au neutre et le levier de vitesse au point mort (suivant modèle de chariot élévateur).
- Desserrer le frein de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- L'assistance hydraulique de la direction et du freinage faisant défaut, agir lentement et avec énergie sur ces commandes. Éviter les mouvements brusques et les à-coups.

G7 – CHARIOT ÉLEVATEUR**ÉLINGUER**

- Tenir compte de la position du centre de gravité du chariot élévateur pour le levage.

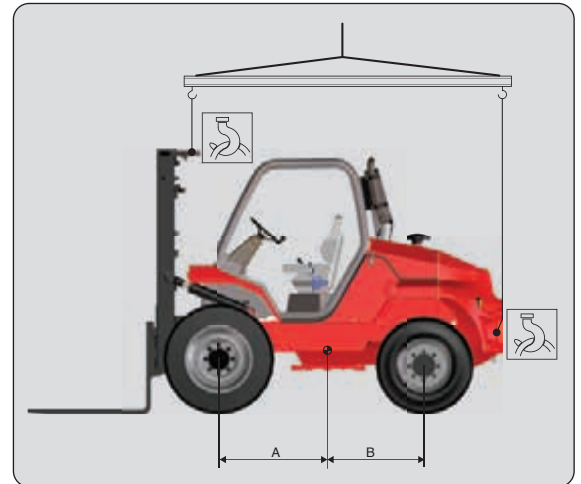
A = 1204 mm B = 785 mm M 30-2+H ST3B

A = 1204 mm B = 785 mm M 30-4+H ST3B

A = mm B = mm M 50-2+H ST3B

A = 1245 mm B = 875 mm M 50-4+H ST3B

- Placer les crochets dans les points d'ancrage 1 prévus à cet effet.



⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier la bonne application des instructions de sécurité liées au plateau de transport avant le chargement du chariot élévateur, et s'assurer que le chauffeur du moyen de transport est informé des caractéristiques dimensionnelles et de la masse du chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).

S'assurer que le plateau a des dimensions et une capacité de charge suffisante pour transporter le chariot élévateur. Vérifier également la pression de contact au sol admissible du plateau par rapport au chariot élévateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

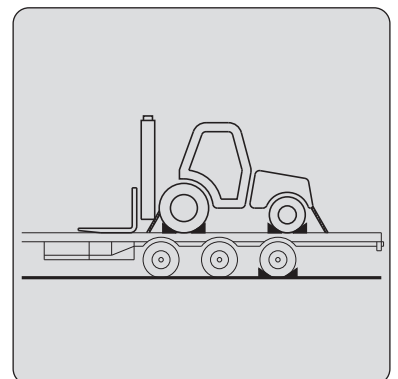
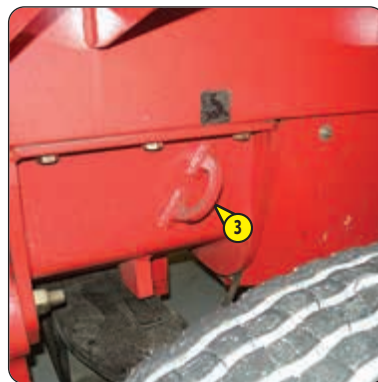
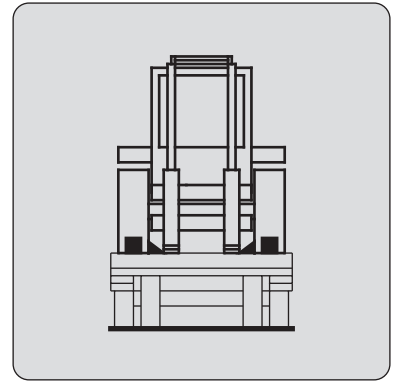
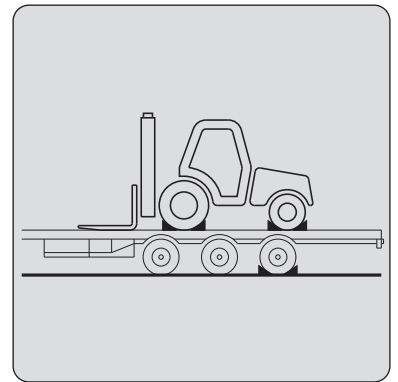
Pour les chariots élévateurs équipés d'un moteur turbocompressé, obturer la sortie d'échappement pour éviter la rotation sans lubrification de l'arbre du turbo lors du déplacement du convoi.

CHARGER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Bloquer les roues du plateau de transport.
- Fixer les rampes de chargement au plateau de manière à obtenir un angle le plus faible possible pour monter le chariot élévateur.
- Charger le chariot élévateur bien parallèle sur le plateau.
- Arrêter le chariot élévateur (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).

ARRIMER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Fixer les cales au plateau à l'avant et à l'arrière de chaque pneumatique.
- Fixer également les cales au plateau sur le côté intérieur de chaque pneumatique.
- Arrimer le chariot élévateur sur le plateau de transport avec des cordages suffisamment résistants. À l'avant du chariot élévateur, en passant par dessus les chapes d'articulation¹ et à l'arrière, sur la broche de remorquage² et sur les points d'ancrage³.
- Mettre les cordages en tension.



647122 (28/10/2024)
M26/30-2 + H ST3B / M26/30-4 + H ST3B
M40/50-2 + H ST3B / M40/50-4 + H ST3B

4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME

4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME

INTRODUCTION			5
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES	M 26/30-2 ST3B	M 26/30-4 ST3B	6
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES	M 40/50-2 ST3B	M40/50-4+H ST3B	10
PROTECTION DES ACCESSOIRES			13

INTRODUCTION

- Votre chariot élévateur doit être associé à un équipement interchangeable. Ces équipements interchangeables sont appelés: ACCESSOIRES.
- Une large gamme d'accessoires étudiée et parfaitement adaptée à votre chariot élévateur est disponible et garantie par MANITOU.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Seuls les accessoires homologués par MANITOU sont utilisables sur ses chariots élévateurs
(voir: 4 ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES).
La responsabilité du constructeur sera dérogée en cas de modification ou d'adaptation d'accessoire effectuées à son insu.*

- Les accessoires sont livrés avec un abaque de charge relatif à votre chariot élévateur. La notice d'instructions et l'abaque de charge devront être rangés aux endroits prévus à cet effet dans le chariot élévateur. Pour les accessoires standards, leur utilisation est régie par les instructions contenues dans cette notice.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Les charges maximums sont définies par les capacités du chariot élévateur en tenant compte de la masse et du centre de gravité de l'accessoire.
Dans le cas où l'accessoire à une capacité inférieure à celle du chariot élévateur, ne jamais dépasser cette limite.*

- Certaines utilisations particulières nécessitent l'adaptation d'accessoire non prévu dans les options tarifées. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

CHARGE SUSPENDUE

⚠ IMPORTANT ⚠

*La manutention d'une charge suspendue doit se faire OBLIGATOIREMENT avec un chariot élévateur prévu à cet effet
(voir: 1 INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).*

TABLIER NORMALISÉ À DÉPLACEMENT LATÉRAL

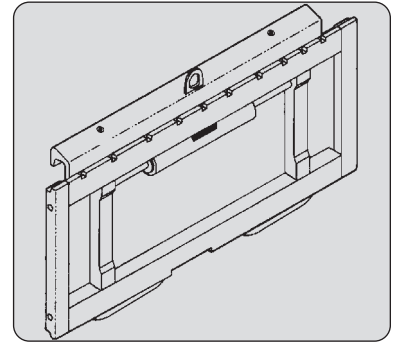
* : Mât Double Visibilité Totale

** : Mât Double Levée Libre

*** : Mât Triple Levée Libre

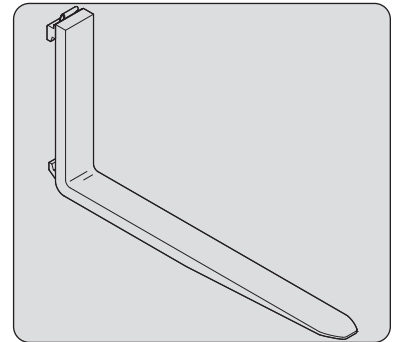
**** : Mât Triple Sans Levée Libre

RÉFÉRENCE	TDL 100E-SS-B686 - 1470	TDL 100E-SS-E089 - 1750	TDL 100E-SS-E160 - 2000
	570218*	570073*	570074*
	570166**	570167**	570168**
	570169***	570170***	570171***
	570163****	570164****	570165****
Capacité nominale	3000 kg	3000 kg	3000 kg
Déplacement latéral	2 x 100 mm	2 x 100 mm	2 x 100 mm
Largeur	1470 mm	1750 mm	2000 mm
Masse	192 kg	219 kg	240 kg



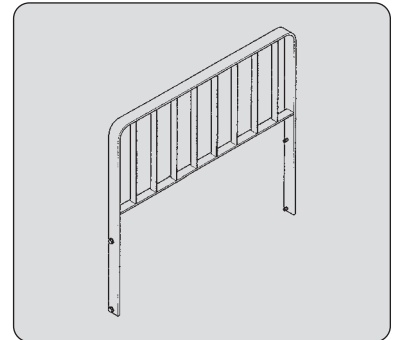
FOURCHE NORMALISÉE

RÉFÉRENCE	415727	415729
Section	125 x 40 x 1200 mm	125 x 45 x 1200 mm
Masse	74 kg	79 kg



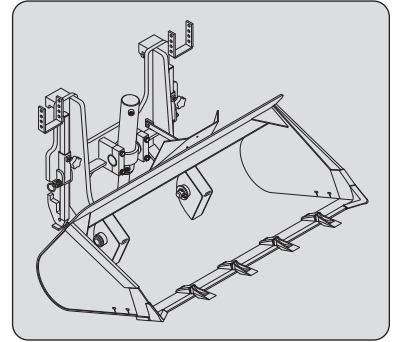
DOSSERET DE CHARGE

RÉFÉRENCE	555325	570113	570114
Largeur	1470 mm	1750 mm	2000 mm
Masse	41 kg	46 kg	51 kg



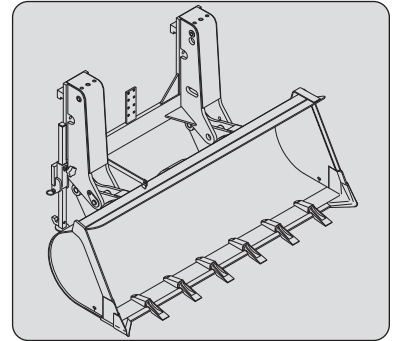
BENNE DE TERRASSEMENT

RÉFÉRENCE	SP 500 30N AD S3 741444	SP 500 30NL AD S3 741446
Capacité nominale	500 L/900 kg	500 L/900 kg
Largeur	1648 mm	2022 mm
Dents	4	6
Masse	420 kg	450 kg



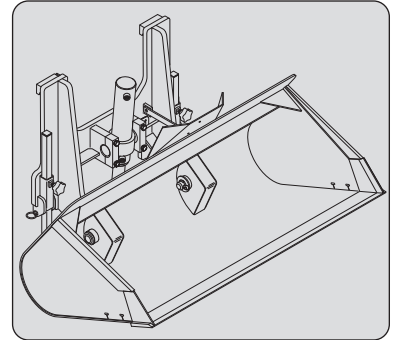
BENNE DE TERRASSEMENT

RÉFÉRENCE	SP 700 40N AD S2 751454	SP 1000 40NL AD S2 751459
Capacité nominale	700 L/1260 kg	1000 L/1800 kg
Largeur	2110 mm	2210 mm
Dents	6	6
Masse	630 kg	715 kg



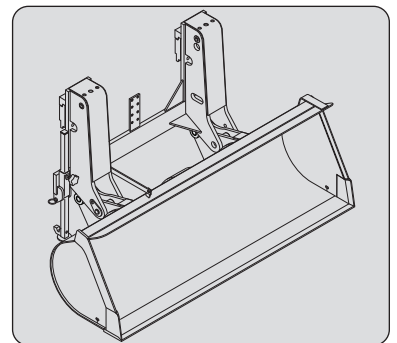
BENNE DE REPRISE

RÉFÉRENCE	SP 500 30N SD 570278	SP 500 30NL SD 570280
Capacité nominale	500 L/900 kg	500 L/900 kg
Largeur	1648 mm	2022 mm
Masse	420 kg	450 kg



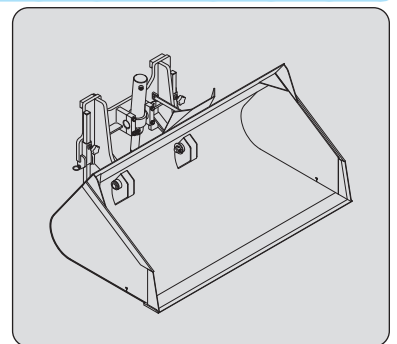
BENNE DE REPRISE

RÉFÉRENCE	SP 500 30N SD 570278	SP 500 30NL SD 570280
Capacité nominale	500 L/900 kg	500 L/900 kg
Largeur	1648 mm	2022 mm
Masse	420 kg	450 kg



BENNE DE AGRICOLE

RÉFÉRENCE	BA 1000 S2 30N 751466	BA 1500 S2 30N 751467	BA 2000 S2 30N 751468
Capacité nominale	1000 L/1200 kg	1500 L/1800 kg	2000 L/2000 kg
Largeur	2022 mm	2022 mm	2022 mm
Masse	480 kg	610 kg	700 kg

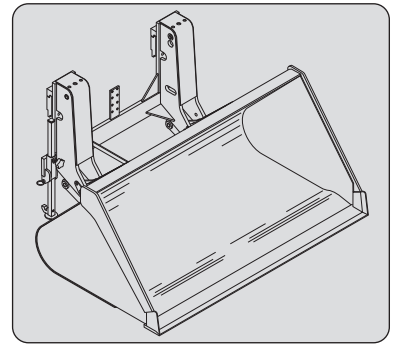


BENNE À CÉRÉALES ET ENGRAIS

RÉFÉRENCE
Capacité nominale
Largeur
Masse

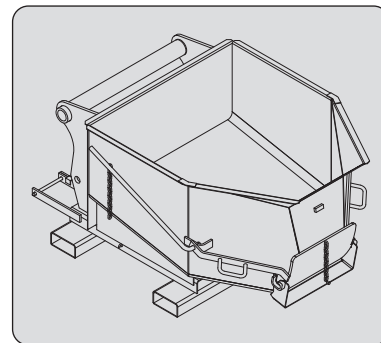
BCE 1500 40N
751469
2000 L/2400 kg
2100 mm
775 kg

BCE 2000 40N
751471
2000 L/2400 kg
2100 mm
870 kg



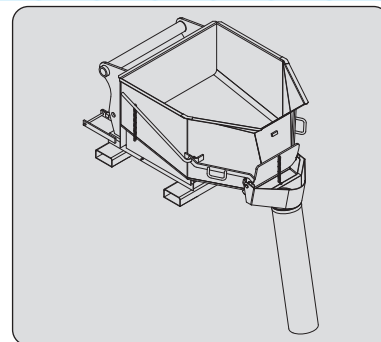
BENNE À BÉTON (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

RÉFÉRENCE	BB 500 S4 654409
Capacité nominale	500 l/1300 kg
Largeur	1100 mm
Masse	205 kg



BENNE À BÉTON AVEC GOULOTTE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

RÉFÉRENCE	BBG 500 S4 654411
Capacité nominale	500 l/1300 kg
Largeur	1100 mm
Masse	220 kg

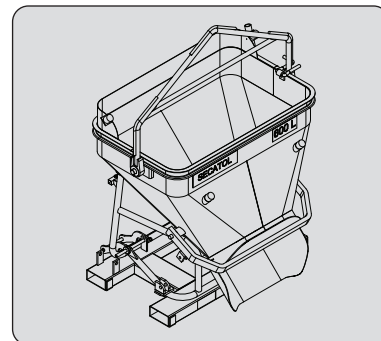


BENNE À GOULOTTE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

RÉFÉRENCE	GL 300 S2 174371	GL 400 S2 174372
Capacité nominale	300 l/725 kg	400 l/969 kg
Masse	150 kg	166 kg

KIT HYDRAULIQUE POUR OUVERTURE DE LA GOULOTTE

RÉFÉRENCE **653750**

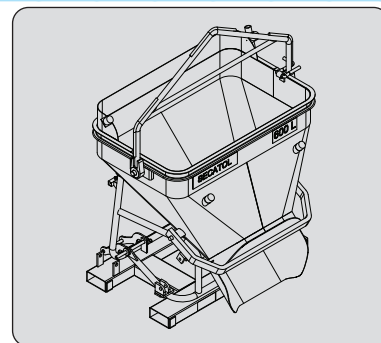


BENNE À GOULOTTE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

RÉFÉRENCE	GL 600 S2 174373	GL 800 S2 174374
Capacité nominale	600 l/1440 kg	800 l/1920 kg
Masse	290 kg	325 kg

KIT HYDRAULIQUE POUR OUVERTURE DE LA GOULOTTE

RÉFÉRENCE **653750**

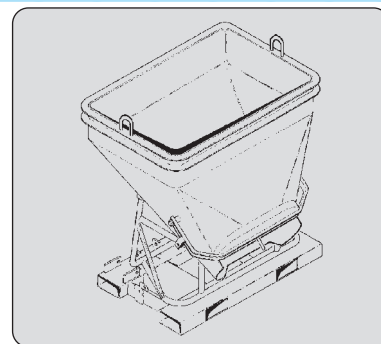


BENNE À GOULOTTE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

RÉFÉRENCE	GL 1000 S2 174375	GL 1500 S2 174376
Capacité nominale	1000 l/2440 kg	1500 l/3591 kg
Masse	360 kg	409 kg

KIT HYDRAULIQUE POUR OUVERTURE DE LA GOULOTTE

RÉFÉRENCE **653750**

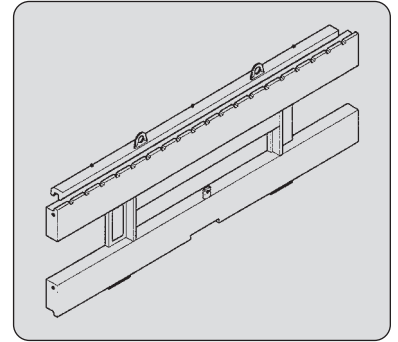


TABLIER NORMALISÉ À DÉPLACEMENT LATÉRAL

* : Mât Double Visibilité Totale

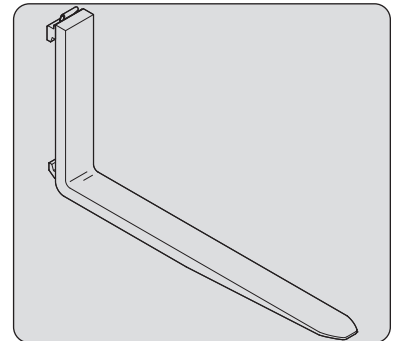
** : Mât Double Levée Libre

RÉFÉRENCE	TDL 50N 1670	TDL 50N 2000
	752187*	752188*
	572070**	572072**
Capacité nominale	4500 kg	4500 kg
Déplacement latéral	2 x 100 mm	2 x 100 mm
Largeur	1670 mm	2000 mm
Masse	360 kg	415 kg



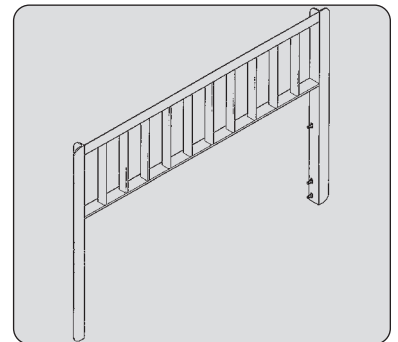
FOURCHE NORMALISÉE

RÉFÉRENCE	415499	415746
Section	150 x 60 x 1200 mm	125 x 40 x 1200 mm
Masse	138 kg	70 kg



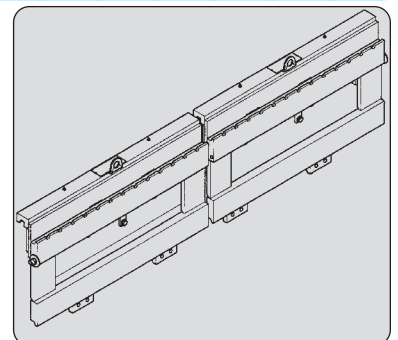
DOSSERET DE CHARGE

RÉFÉRENCE	572788	572790
Largeur	1670 mm	2000 mm
Masse	56 kg	63 kg



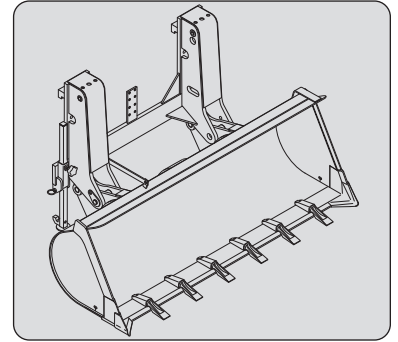
DOUBLE TABLIER NORMALISÉ À DÉPLACEMENT LATÉRAL

RÉFÉRENCE	DOUBLE TDLA 50N
	572404
Capacité nominale	2 x 2500 kg
Déplacement latéral	2 x 150/100 mm
Largeur	2 x 985 mm
Masse	2 x 165 kg



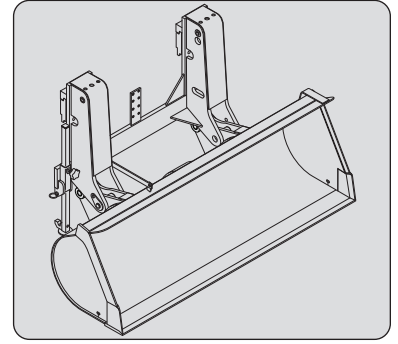
BENNE DE TERRASSEMENT

RÉFÉRENCE	SP 700 50N AD S2 751455	SP 1000 50NL AD S2 751460
Capacité nominale	700 L/1260 kg	1000 L/1800 kg
Largeur	2110 mm	2210 mm
Dents	6	6
Masse	605 kg	690 kg



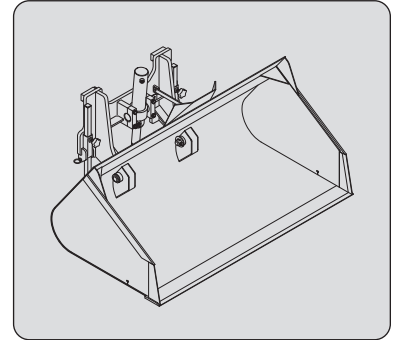
BENNE DE REPRISE

RÉFÉRENCE	SP 700 50N SD 751453	SP 1000 50N SD 751457
Capacité nominale	700 L/1260 kg	1000 L/1800 kg
Largeur	2100 mm	2200 mm
Masse	5800 kg	665 kg



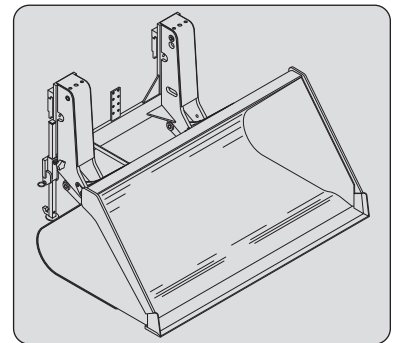
BENNE DE AGRICOLE

RÉFÉRENCE	BA 1000 S2 30N 751466	BA 1500 S2 30N 751467	BA 2000 S2 30N 751468
Capacité nominale	1000 L/1200 kg	1500 L/1800 kg	2000 L/2000 kg
Largeur	2022 mm	2022 mm	2022 mm
Masse	480 kg	610 kg	700 kg



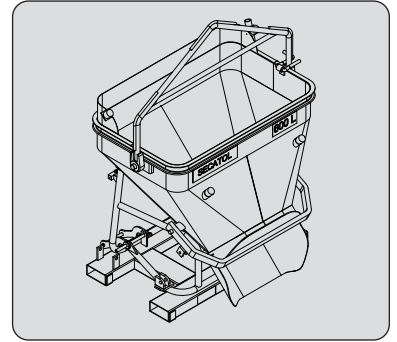
BENNE À CÉRÉALES ET ENGRAIS

RÉFÉRENCE	BCE 1500 50N 751470	BCE 2000 50N 751472	BCE 2500 50N 751474
Capacité nominale	1500 L/1800 kg	2000 L/2400 kg	2500 L/3000 kg
Largeur	2100 mm	2100 mm	2100 mm
Masse	750 kg	845 kg	925 kg



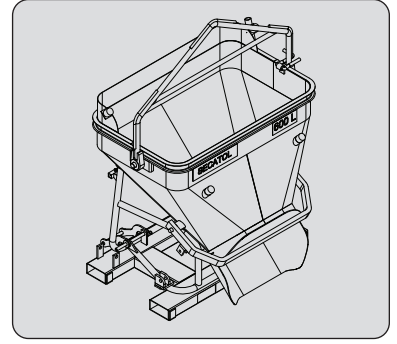
BENNE À GOULOTTE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

	GL 600 S2	GL 800 S2
RÉFÉRENCE	174373	174374
Capacité nominale	600 l/1440 kg	800 l/1920 kg
Masse	290 kg	325 kg
KIT HYDRAULIQUE POUR OUVERTURE DE LA GOULOTTE		
RÉFÉRENCE	653750	



BENNE À GOULOTTE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

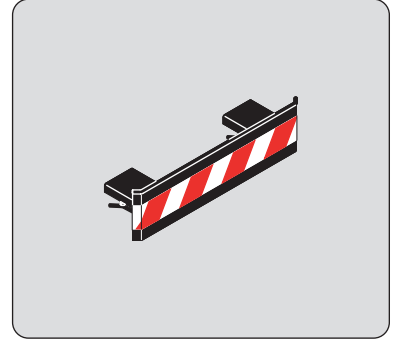
	GL 1000 S2	GL 1500 S2
RÉFÉRENCE	174375	174376
Capacité nominale	1000 l/2200 kg	1500 l/3300 kg
Masse	325 kg	375 kg
KIT HYDRAULIQUE POUR OUVERTURE DE LA GOULOTTE		
RÉFÉRENCE	653750	



PROTECTION DES ACCESSOIRES

PROTECTEUR DE FOURCHES

RÉFÉRENCE 227801



PROTECTEUR DE BENNE

Toujours choisir une largeur de protecteur inférieure ou égale à la largeur de la benne.

RÉFÉRENCE	206734	206732	206730
Largeur	1375 mm	1500 mm	1650 mm
RÉFÉRENCE	235854	206728	206726
Largeur	1850 mm	1950 mm	2000 mm
RÉFÉRENCE	223771	223773	206724
Largeur	2050 mm	2100 mm	2150 mm
RÉFÉRENCE	206099	206722	223775
Largeur	2250 mm	2450 mm	2500 mm

